La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

• MONTRÉAL, JEUDI 6 OCTOBRE 1994 110e ANNÉE N° 342 72 PAGES, 6 CAHIERS

Miami : 1,50 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 1 $ 50¢ Taxes en sus

Météo

Ciel partiellement ensoleillé
min 4 / max 13
page S 16

Sortir

Party kitsch
page D 1

Économie

La bourse continue de courber l'échine
page C 1

Girerd

Index

Annonces classées	
- immobilier	D13 à D15
- marchandises	D15 et D16
- emplois	D16
- automobiles	D16, E2 et E3
- propositions d'affaires	E3
Arts et spectacles	
- informations	D7 à D12
- ciné-horaires	C7
- télé-horaires	D12
- télévision	D12
Bandes dessinées	E2
Bridge	D14
Décès	E4
Économie	C1 à C8
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D13
Feuilleton	D15
Horoscope	D14
Le monde	E1, E7 et E8
Loteries	A4
Mots croisés	E2
Mot mystère	E3
Sortir	D1 à D10

CARNAGE EN SUISSE

Au moins 48 morts, dont 4 Québécois

- *Robert Ostiguy, maire de Richelieu*
- *Mme Françoise Ostiguy*
- *Joce-Lyne Grand'Maison, journaliste*
- *Robert Falardeau, fonctionnaire*

selon AFP et PC

CHEIRY, Suisse

Au moins 48 membres d'une secte « apocalyptique », l'Ordre du temple solaire — 11 Canadiens dont quatre Québécois étaient du nombre — ont péri dans un cérémonial macabre dans deux villages de Suisse romande où leurs corps ont été trouvés, la nuit dernière, dans des maisons incendiées.

Les Québécois ont été identifiés comme étant Joce-Lyne Grand'Maison, 44 ans, journaliste au *Journal de Québec*, Robert Falardeau, 47 ans, fonctionnaire au ministère des Finances, Robert Ostiguy, 50 ans, maire de Richelieu et son épouse Françoise, 47 ans.

Joce-Lyne Grand'Maison était en vacances depuis le 21 septembre et devait retourner à son travail le 11 octobre. Elle avait dit qu'elle allait en Europe, mais n'avait pas parlé de la Suisse. Son mari, qui savait qu'elle était membre de l'Ordre du temple solaire, ne l'accompagnait pas.

Les drames se sont déroulés dans une ferme de la localité de Cheiry, dans le canton de Fribourg, ainsi que dans deux ou peut-être trois chalets des Granges-sur-Salvan, dans le Valais, à 160 km de Cheiry. Vingt-trois cadavres ont été retrouvés à Cheiry et 25, dont ceux de quatre enfants, aux Granges-sur-Salvan. Les victimes étaient de nationalité suisse, canadienne et française.

L'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer cette double tragédie, la plus grave du genre à jamais survenir en Europe, est celle du suicide collectif, a déclaré hier Pierre Nidegger, chef de la police de sécurité de Fribourg.

Mais certaines des victimes de

VOIR CARNAGE EN A 2

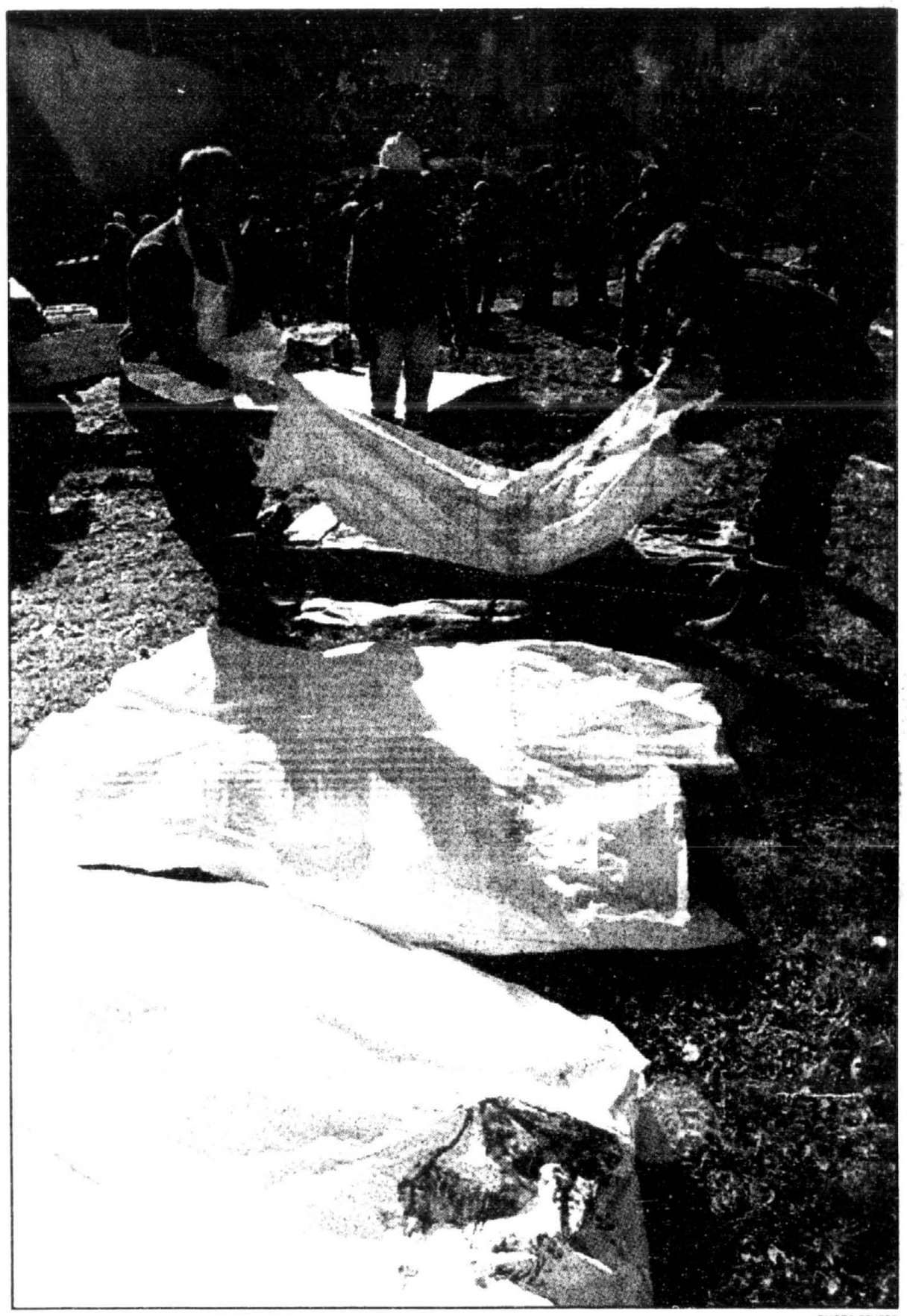

PHOTO REUTER

Les secouristes évacuent les corps de la ferme incendiée de Cheiry, dans les Alpes suisses, où 23 cadavres ont été découverts dans la nuit de mardi à mercredi, tandis que 25 autres étaient trouvés dans deux chalets situés à quelque 160 km de là.

Dès 93, Jouret parlait d'un mystérieux «plan global»

MARTIN PELCHAT

Des conversations de Luc Jouret et de certains membres de son entourage captées par la Sûreté du Québec en février et mars 1993 avaient révélé l'existence de problèmes autour du «groupe de Genève», en Suisse. Les propos sibyllins interceptés alors par la police prennent peut-être un sens nouveau aujourd'hui.

«Il y a des choses qui font partie du plan global (...), on ne connait pas toujours les données», expliquait notamment Jouret à une interlocutrice, au début de mars 1993, ainsi que le rapportait la police dans un document déposé à la cour l'an dernier à Montréal.

Quel plan global? Rien ne transpirait à ce sujet. Les conversations captées par la police impliquant Jouret étaient marquées au coin du secret, de la suspicion. Ses proches recouraient parfois à un vocabulaire d'initiés.

Ainsi, toujours selon les rapports policiers d'écoute électronique, deux femmes de l'entourage de Jouret avaient évoqué prudemment la présence de l'homéopathe à Genève en février 1993 et l'existence de mystérieux problèmes dans les rangs des fidèles en Suisse. Il était entre autres question de la création d'un «clan supérieur».

Les deux interlocutrices mentionnaient avoir été prévenues d'être «vigilantes» et l'une d'entre elles disait avoir commencé à s'entraîner au tir avec une autre

VOIR JOURET EN A 2

AUTRES INFORMATIONS PAGES A2, A3, A4 et A5

Sécurité sociale: Ottawa prétend qu'il peut faire mieux avec moins

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse

OTTAWA

Un filet de sécurité sociale rétréci ou son remplacement pur et simple par des coups de pouce ponctuels de l'État: tel est le choix auquel le gouvernement Chrétien a confronté les Canadiens hier avec la publication fort attendue de son livre vert sur la question.

Exception faite des programmes réservés au troisième âge et de l'assurance-maladie, le document fédéral touche l'ensemble de la politique sociale canadienne, y compris des secteurs d'activité provinciaux tels l'aide sociale et l'éducation.

Dans ces deux cas, le gouvernement fédéral avance des options susceptibles de le rendre plus présent partout sur le terrain tout en versant beaucoup moins d'argent aux provinces qui en ont la responsabilité.

Même si Ottawa se borne pour l'instant à dresser une liste plutôt disparate des options pour transformer l'assurance-chômage, le financement de l'éducation postsecondaire et celui de l'aide sociale, à terme, quelles que soient les solutions retenues, le gouvernement fédéral se propose en effet de faire moins et d'y mettre des milliards de dollars de moins.

Lloyd Axworthy

«Il est clair que les programmes sociaux qui vont émerger de la réforme vont devoir nous coûter moins cher que ce qu'ils coûtent actuellement», résume à ce sujet le ministre aux Affaires intergouvernementales, Marcel Massé.

Assurance-chômage

En matière d'assurance-chômage, Ottawa propose soit le maintien d'un régime existant considérablement appauvri, soit un nouveau système à deux étages qui placerait les usagers les plus fréquents de l'assurance-chômage presque sur un pied d'égalité avec les prestataires aptes au travail de l'aide sociale.

Dans le premier scénario, les périodes de travail exigées pour être admissibles au régime seraient prolongées et les prestations diminuées. Dans le second, les prestataires à répétition de l'assurance-chômage pourraient recevoir moins d'argent et même pas du tout selon leur revenu familial et leur volonté de se recycler.

Aide sociale

En matière d'aide sociale, le gouvernement fédéral veut réduire sa contribution aux programmes des provinces. Il pourrait ou bien leur verser une plus petite somme en bloc et leur donner une plus grande flexibilité pour la dépenser, quitte à l'encadrer de normes nationales, ou bien orien-

VOIR OTTAWA EN A 2

Autres textes en page B 1

La SAQ lance un service de livraison à domicile

JACQUES BENOIT

La SAQ offrira à partir du mardi 11 octobre, à titre expérimental, un nouveau service de livraison à domicile dans deux villes du Québec, Sorel et Drummondville, pour une période de trois mois.

«L'idée est simple: on veut offrir un service additionnel, explique son vice-président aux affaires publiques et aux services administratifs, M. Claude Marier. On veut savoir si ça répond à un besoin. Si ça marche, on l'étendra ailleurs. Si ça ne marche pas, on oublie ça!»

La formule, légèrement différente dans les deux villes, sera la suivante. La clientèle commandera ses bouteilles par téléphone, et ce sera, à Sorel, une compagnie de taxi qui à la fois paiera la société d'État et fera la livraison au domicile de l'acheteur. Au prix de trois dollars le colis, plus les taxes (50 cents), le colis devant être d'au maximum 12 bouteilles.

Pour ce qui est de Drummondville, ce sont des messageries, Lyonnais Transports, choisies à la suite d'un appel d'offres, qui assureront le service. Mais dans ce cas au prix de 4,50 $ le colis, toutes taxes comprises, alors que le tarif pour les colis additionnels sera d'un dollar pièce.

Le service sera offert du lundi au samedi compris, c'est-à-dire pendant les heures habituelles d'ouverture des succursales de la SAQ.

«On peut faire venir n'importe quoi par téléphone aujourd'hui, dit M. Marier. Pourquoi pas ça aussi?...» □

Demain dans *La Presse*

Oxygène

Le mont Saint-Grégoire

■ Un peu perdu au sud de l'autoroute des Cantons de l'Est, le mont Saint-Grégoire est souvent boudé par les amateurs de plein air. Grave erreur ! L'équipe du WEEK-END SPORTIF est allée y faire un tour, mercredi dernier, et tout le monde est revenu emballé. Des sentiers intéressants, assez difficiles mais pas trop, des paysages superbes... Un rendez-vous à ne pas manquer, demain, dans le tabloïd SPORTS.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

• à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaineb), de 9 h à 20 h ;

• à Montréal : Université du Québec à Montréal, avec la collaboration du Club social du personnel de l'UQAM, pavillon Judith-Jasmin, 1455 rue Saint-Denis, de 10 h à 18 h. Objectif : 10 h à 18 h. Objectif : 200 donneurs ;

• à Montréal : Hôpital Auxillary Mount Sinai, le mail Cavendish (près du IGA), 5800, boul. Cavendish, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 125 donneurs ;

• à Sainte-Anne-de-Bellevue : cégep John Abbott, campus Sainte-Anne, à l'agora de l'édifice Casgrain, 21272, chemin Lakeshore, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif : 275 donneurs.

Baisse des inscriptions dans les universités

■ Les données préliminaires sur les inscriptions au trimestre d'automne 1994 révèlent qu'il y a présentement dans les universités 135 188 étudiants à temps complet et 109 389 à temps partiel, pour un total de 244 577.

Cela représente une diminution de trois p. cent par rapport aux données préliminaires du trimestre d'automne 1993, dont 1,4 p. cent au temps complet et 4,9 p. cent au temps partiel.

Il est trop tôt pour évaluer les causes de ces diminutions, mais elles sont sans doute multiples. diminution des budgets de perfectionnement des entreprises ; proportion accrue d'étudiants dans le secteur professionnel au cégep ; légère reprise du marché du travail et frais de scolarité plus élevés, encore que les hausses aient été marginales au cours des trois dernières années.

7 728 433 $

Merci!

Centraide
du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 10 15 17 20 22 37 (25)

E-X-T-R-A 7 7 7 4 5 0

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres 310

à quatre chiffres 5230

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

40-4

CODE DU JOUR — JEUDI 6 OCTOBRE 1994

SUITE DE LA UNE

Voilà tout ce qui reste de la maison de ferme de Cheiry, en Suisse, où ont péri 23 membres de la secte du Temple solaire. Vingt-cinq autres disciples du gourou Luc Jouret ont trouvé la mort à Granges-sur-Salvan. PHOTO REUTER

CARNAGE

Carnage en Suisse

cette secte peu connue ont pu être exécutées, puisqu'à Cheiry, 20 d'entre elles avaient reçu une ou plusieurs balles dans la tête.

L'affaire semble avoir des prolongements au Québec, où deux cadavres ont été découverts après l'incendie criminel de deux villas mardi à Morin Heights, dans les Laurentides. L'une des deux maisons appartenait au chef présumé de la secte, Luc Jouret, 46 ans, un médecin homéopathe d'origine suisse qui louait un des chalets incendiés aux Granges-sur-Salvan, un village alpestre situé sur les hauteurs de Martigny, dans le canton du Valais. On ignore toujours si Jouret figure parmi les victimes du double carnage.

Le juge d'instruction fribourgeois André Piller, qui a confirmé la thèse du suicide collectif, a précisé que dans les deux cas, les bâtiments avaient été volontairement incendiés.

Cheiry

Vers 0 h 15, un habitant du village de Cheiry, qui compte 280 âmes, a remarqué que la ferme « La Rochette », à environ un kilomètre de la localité, était en feu. L'écurie était la proie des flammes lorsque les pompiers sont arrivés. Un système de mise à feu très sophistiqué avait provoqué l'incendie.

Dans la maison jouxtant la ferme, la police a d'abord trouvé le corps d'Albert Giacomino, un septugénaire genevois propriétaire des lieux. Il avait été abattu d'une balle dans la tête et gisait sur son lit.

La police, intriguée de ne pas trouver d'autres occupants, a fait des recherches dans le sous-sol de l'écurie. Elle y a découvert un local où se trouvait une grande flaque de sang. En sondant les parois en bois, elle a localisé une porte secrète conduisant à deux autres locaux. Une des pièces était aménagée en lieu de culte, avec notamment un calice et des inscriptions cabalistiques, telles « la Croix et la Rose ».

Dans l'autre local, dont le sol était recouvert d'une moquette rouge, gisaient 22 cadavres, disposés en arc de cercle, les têtes vers l'extérieur. Certains étaient revêtus de capes blanches, rouges ou noires portant des signes ésotériques, qui correspondaient, croit-on savoir, au degré d'initiation au sein de la secte. Les femmes portaient de longues robes dorées. Une épée se trouvait près d'une des victimes.

Les victimes sont 12 femmes, dix hommes et un adolescent de 16 ans. Sur les 23 corps, 16 ont été identifiés ; il s'agit, outre les quatre Québécois, de sept Suisses et cinq Français. Vingt sur 23 portaient des traces de balles, et dix avaient la tête recouverte d'un sac de plastique. La police retrouvé sur place 52 douilles de carabine de calibre .22.

Les Granges

Vers 3 h 30, des policiers valaisans ont de leur côté aperçu un feu sur les hauteurs de Salvan. Les pompiers ont constaté que deux chalets brûlaient, tandis qu'un dispositif d'allumage était installé dans un troisième situé à proximité.

Il s'agissait d'une minuterie reliée à un corps de chauffe sur lequel on avait déposé des allumettes devant tomber enflammées sur de l'essence, selon le juge d'instruction Jean-Pascal Jaquemet.

Dans les deux premiers chalets, les pompiers ont découvert 25 corps. Selon la police, les corps ne portaient aucun signe de violence.

Les recherches dans le troisième chalet incendié ont été interrompues en raison du danger d'effondrement du bâtiment. Il est possible que d'autres cadavres se trouvent à l'intérieur.

Selon des témoignages de voisins, les locataires habituels des chalets incendiés recevaient beaucoup de courrier du Canada.

Il y a quelques années, au Québec, Luc Jouret avait été recherché pour trafic d'armes, après avoir défrayé la chronique en tentant de recruter des dirigeants de grandes sociétés dans sa secte. Mais la police n'avait pu mettre la main sur lui. Il était réapparu juste avant son procès, le 15 juillet 1993, avait plaidé coupable et avait été placé en liberté conditionnelle après paiement d'une amende de 1000 dollars.

Une année auparavant, en Suisse, il avait suffisamment intrigué des journalistes de la Radio suisse romande pour qu'il soit convié à une interview. Il avait alors déclaré : « Je suis sûr que nous vivons des événements fabuleux et dramatiques, parce que nous vivons la révélation sublime de l'homme. Nous serons forcés de voir que l'homme ne vit pas dans un contexte espace-temps. Nous y sommes, c'est l'heure de la révélation, c'est l'heure de l'apocalypse ».

La ferme de Cheiry avait été achetée par l'« Ordre du temple du soleil », tandis que les chalets incendiés aux Granges-sur-Salvan appartenaient à Joseph Di Mambro, qui était également propriétaire de l'une des deux maisons incendiées à Morin Heights.

Par ailleurs, ces événements ont incité la SQ à vérifier hier ce qui se passait dans une autre ferme appartenant à la secte de l'Ordre du temple solaire, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, à l'est de Trois-Rivières.

Tout semblait calme à cet endroit, où des membres de la secte se livrent à la culture biologique. □

— Adaptation de Johan Eggers

JOURET

Dès 93, Jouret parlait d'un mystérieux plan global

femme. Elles racontaient aussi avoir participé la veille à une réunion où on avait accompli trois rituels. « J'ai rien senti », disait l'une des femmes.

Dissensions

À peu près à la même époque, l'écoute électronique faisait état d'importantes dissensions dans le « groupe » québécois également, basé dans une résidence de Saint-Sauveur, dans les Laurentides.

Une autre conversation entre des interlocuteurs québécois écoutée par la police démontrait qu'un certain « Joss » s'apprêtait à venir « y mettre de l'ordre ». Les hommes parlaient aussi d'un « groupe des Sept », qui formait les « sept colonnes »...

Au téléphone avec une autre interlocutrice, Luc Jouret se faisait toujours mystérieux en mars 1993, si l'on en croit les rapports policiers. « Il dit qu'il joue une carte extrêmement complexe », notaient-ils. C'est là qu'il évoquait ce « plan global ». Les choses, insistait en outre Jouret, s'accélèrent.

Jouret avait demandé à cette interlocutrice, avec laquelle il entretenait une liaison, de s'entrainer au tir. Elle lui demandait, en vain, à quelles fins. Le lendemain, alors qu'elle s'interrogeait encore sur l'entrainement au tir, Jouret lui a dit qu'il lui répondrait quand ils se verraient, mais « qu'il faut savoir se défendre aujourd'hui ».

En juillet 1993, quand il a plaidé coupable à Montréal sous une accusation d'avoir eu en sa possession une arme prohibée et d'avoir comploté pour l'achat d'armes, dont un silencieux, Luc Jouret a expliqué au tribunal que s'il avait demandé à cette femme de s'entrainer au tir, c'était parce qu'elle devait séjourner dans une maison isolée des Alpes suisses et que cette maison n'était pas parfaitement sûre.

Ce plaidoyer du 15 juillet 1993 devait d'ailleurs mettre fin aux démêlés de Luc Jouret avec la justice québécoise. À part de « soulever certains doutes et certains soupçons », la Couronne n'a pu établir autre chose que l'acquisition d'une arme prohibée dans un but défensif, a conclu le tribunal.

Jouret se voyait donc imposer une probation d'un an sans surveillance et un don de 1000 $ à la Croix-Rouge, mais il s'en tirait sans casier judiciaire au Canada.

On ne devait plus en entendre parler au Québec avant mardi, quand la police a découvert deux corps calcinés — encore non identifiés — dans une résidence appartenant à Jouret et à un de ses collaborateurs, Joseph Di Mambro, à Morin Heights, dans les Laurentides.

Quelques heures plus tard, on découvrait les cadavres de 48 membres de l'Ordre du temple solaire dans deux villages des Alpes suisses. □

OTTAWA

Sécurité sociale : Ottawa prétend qu'il peut faire mieux avec moins

ter les politiques provinciales en ciblant sa propre action sur une clientèle exclusive comme les familles qui vivent dans la pauvreté.

Post-secondaire

En matière d'éducation post-secondaire, Ottawa confirme son intention de mettre fin à brève ou moyenne échéance aux transferts de près de trois milliards de dollars qu'il verse annuellement aux provinces. Dans son document, le gouvernement fédéral propose un programme de prêts et bourses enrichi comme solution partielle de remplacement de sa contribution. Les provinces pourraient gérer leurs propres programmes comme le Québec le fait actuellement, ou encore participer à une corporation pan-canadienne créée à cette fin.

Malgré le visible souci d'économiser qui sous-tend le livre vert, les ténors ministériels fédéraux insistaient hier pour dire que s'ils veulent transformer les programmes sociaux, c'est d'abord pour faire mieux et pas pour faire moins.

À même ses épargnes, le gouvernement fédéral se propose ainsi d'investir davantage dans la formation professionnelle et dans les garderies.

En donnant plus de facilité pour emprunter et rembourser des prêts et bourses aux Canadiens, il soutient qu'un éventail plus large de gens seraient à même de profiter de l'aide du gouvernement pour retourner sur les bancs de l'université.

À son avis, une plus grande concertation avec les provinces, notamment en matière d'aide sociale et d'éducation, aurait pour résultat de rendre ces programmes plus performants.

« La vraie priorité consiste à rendre plus efficaces les programmes sociaux », affirme le ministre au Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, tandis que son collègue aux Affaires intergouvernementales résume : « Le statu quo n'est plus tenable ! »

Dans le budget de février dernier, le gouvernement fédéral se fixait l'objectif d'empocher des économies annuelles de quatre milliards de dollars à même les programmes sociaux d'ici deux ans. Dans son livre vert, Ottawa n'écarte pas l'hypothèse que des économies supplémentaires viennent encore se greffer à cette cible. Un chiffre de 11 milliards sur cinq ans circule actuellement dans certaines officines fédérales.

Le flou des intentions budgétaires d'Ottawa et de ses projets de réforme a inspiré des réactions presque identiques aux deux partis d'opposition hier, mais pour des raisons différentes. « Une discussion qui repose sur des bases que nous ne connaissons pas et un document qui repose sur des coupures », a tranché à chaud la critique du Bloc québécois, Francine Lalonde.

Le parti Réformiste, quant à lui, estime que le livre vert manque carrément sa cible. Pour Preston Manning, ce document ne servira qu'à retarder la réforme qui s'impose pour redresser les finances de l'État. □

Le « syndrome de Jérusalem » fait aussi des ravages

Associated Press

JÉRUSALEM

■ Inspirés par l'air des collines ou des messages divins — à moins qu'il ne s'agisse de problèmes psychologiques — des centaines de visiteurs, une fois à Jérusalem, se prennent pour Jésus-Christ, Jean le Baptiste ou le roi David.

Ce phénomène, identifié il y a 14 ans, est devenu tellement courant qu'il porte un nom : « le syndrome de Jérusalem ». Yair Berl-El, qui a traité 470 touristes qui en étaient atteints, estime qu'à l'approche du XXIe siècle, il ne risque pas de disparaître, au contraire : « Nous savons qu'à chaque millénaire, on constate un sursaut de ferveur religieuse », note M. Bar-El, directeur de l'hôpital psychiatrique de Kfar Shaul, où se retrouvent la plupart des victimes du syndrome de Jérusalem. Le personnage réincarné varie en fonction de la religion du malade : les chrétiens se voient plus volontiers sous les traits de Jésus ou de la Vierge Marie, les juifs plébiscitent Moïse, Samsom ou le roi David, alors que les musulmans se contentent de proclamer qu'ils sont le Messie.

La plupart des victimes, toutefois, ont déjà souffert de troubles mentaux dans le passé. Mais 42 étaient des touristes parfaitement ordinaires qui, tout d'un coup, se sont mis à déambuler dans les rues avec les draps de leur lit d'hôtel pour tout vêtement, prêchant le repentir, le pardon et la paix et à prendre des bains plusieurs fois par jour pour se purifier. Ceux qui faisaient partie d'un voyage organisé se sont isolés du groupe.

Habituellement, après une semaine de traitement psychiatrique, tout rentre dans l'ordre et le prophète réincarné redevient un simple pèlerin.

Le syndrome, au départ, se manifeste souvent par la perte des repères habituels.

Avant de rénover, passez d'abord au salon... voir Tendances

EXPO CUISINE SALLE DE BAINS PORTE FENÊTRE 6e

PARTICIPEZ AU CONCOURS TENDANCES

Voyez quatre concepts d'aménagements de cuisine et salle de bains, signés par des designers québécois renommés.

10 000 $ EN PRIX À GAGNER

Quatre gagnants d'une causeuse en cuir de 2 000 $ et d'une consultation avec l'un des designers vedettes.

La Presse CITE CONSTRUCTION PROVIDENCE INC. Reno-Dépôt

Le seul salon de la rénovation d'intérieur

8 • 9 • 10 octobre
Place Bonaventure

Samedi et dimanche de 10 h à 22 h, lundi de 10 h à 19 h

L'APOCALYPSE DES TEMPLIERS

Les gens de Richelieu persuadés que les Ostiguy ont été assassinés

Selon des proches, Mme Ostiguy aurait apporté une rançon en Suisse

ÉRIC TROTTIER et ÉRIC CLÉMENT
RICHELIEU

■ À Richelieu, personne ne croit que le maire Robert Ostiguy et son épouse Françoise, qui figurent dans la liste des victimes du carnage de l'Ordre du Temple solaire, en Suisse, aient participé à un suicide collectif.

On parle plutôt d'assassinats collectifs.

« Robert est un homme extrêmement intelligent; il était trop sensé pour agir de cette façon-là. Je suis persuadée qu'il a été victime de ce carnage », a déclaré hier soir le pro-maire, Sylvie Lemieux, au terme d'une réunion d'urgence avec les conseillers municipaux.

Des proches de la famille Ostiguy, qui ont préféré conserver l'anonymat, ont même affirmé à *La Presse* que Françoise Ostiguy s'est envolée la semaine dernière pour la Suisse avec une rançon devant permettre la libération de son mari: « Robert voulait se retirer de la secte. Vendredi, Françoise a pris l'avion à Mirabel pour le rejoindre en Suisse. Elle devait apporter une rançon pour le libérer. Elle était très énervée de partir; elle s'est fait pogner avec lui. Ce n'est pas un suicide, mais un assassinat. »

Sans avoir entendu parler d'une quelconque rançon, le conseiller municipal Alain Dion a confirmé hier soir que Françoise Ostiguy est allée rejoindre son mari en Europe, la semaine dernière. Elle se trouvait avec un autre couple de Québécois qui seraient eux aussi morts dans le carnage.

« Je suis persuadé que la thèse du meurtre est la plus plausible, insiste M. Dion. Robert faisait des plans futurs pour la ville et pour sa vie personnelle. Il préparait déjà les budgets municipaux. C'est impossible que cet homme-là se soit suicidé. »

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, qui ont rencontré la famille Ostiguy hier soir, n'ont jamais entendu parler de cette affaire de rançon. « C'est vrai que Mme Ostiguy est allee rejoindre son mari la semaine dernière, mais mardi, pas vendredi », a dit le caporal Richard Bourdon.

Le maire Ostiguy est très connu dans la région de Richelieu. Il vient d'une famille de riches commerçants et son père, Amédée, a lui-même dirigé les destinées de la municipalité, dans les années 50. Le centre communautaire porte d'ailleurs son nom.

Quant à Robert, après avoir vendu l'entreprise familiale à des neveux, il y a quelques années, il s'est lancé en politique et, il y a tout juste un an, était élu à la tête de la municipalité par une forte majorité.

Parallèlement à ses affaires, il était entré dans la secte de Luc Jouret, vers la fin des années 80. En 1988, son nom était inscrit dans la liste des administrateurs de la société agricole de l'Ordre du temple solaire, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. À cette époque, il effectuait régulièrement des visites à la ferme du Temple solaire de Sainte-Anne, où vivent encore une dizaine d'adeptes.

On ne l'y avait pas revu ces derniers temps, au point que plusieurs croyaient qu'il ne faisait plus partie de l'Ordre.

Vers la fin août, le maire Ostiguy, 50 ans, s'est envolé pour l'Europe pour, officiellement du moins, prendre des vacances. « Il n'avait pas pris de vacances de l'été, il devait aller se reposer, raconte Mme Lemieux. Il y a peu de temps, il a retardé son retour; nous le comprenions parfaitement. Nous nous attendions à ce qu'il revienne d'une journée à l'autre... »

Selon Mme Lemieux, il s'agissait de son premier voyage depuis son élection, mais plusieurs concitoyens de Richelieu ont dit que M. Ostiguy se rendait régulièrement en Suisse, ces dernières années.

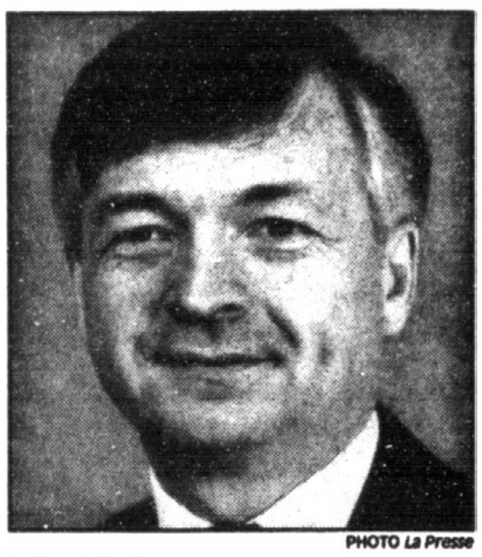

PHOTO *La Presse*

Robert Ostiguy

Chose certaine, les longues vacances du maire ont fait jaser la population locale qui savait, dans bien des cas, qu'il faisait partie de la secte de Luc Jouret. « Il y avait toutes sortes de rumeurs... Certaines l'envoyaient même à Québec; on disait qu'il s'y trouvait pour organiser le nouveau conseil des ministres », raconte le pro-maire.

Hier matin, quand les médias ont relaté cette affaire de suicide collectif dans une secte en Suisse, tout le monde à Richelieu a pensé au maire et à sa femme. « Quand j'ai entendu ça aux nouvelles, j'ai eu un frisson. Je savais qu'il se trouvait là-bas... mais j'espérais qu'il soit dans un avion pour Montréal. Puis, à 18 h, nous l'avons appris comme tout le monde, en regardant la télé. C'est épouvantable. Nous sommes bouleversés... », a dit Mme Lemieux.

PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Un policier de Richelieu était de garde hier soir à la maison du maire Ostiguy, sur la 2e Rue.

Jouret serait vivant

PASCAL AUCHLIN
collaboration spéciale
GENÈVE

■ Des sources policières suisses ont confirmé, hier soir, que Luc Jouret et son associé Joseph Dimambro font l'objet de recherches intensives, ce qui indique qu'ils ne figurent pas parmi les victimes recensées.

D'autre part, le juge d'instruction André Piller a confirmé, de son côté, que deux personnes étaient actuellement recherchées dans le cadre de l'enquête.

M. Piller croit en la thèse du « suicide collectif » parlant notamment des signes, visibles, de consentement apparus sur les victimes.

Selon les premiers témoignages recueillis, notamment à Genève, où la secte semble avoir eu le plus de disciples, Jo Dimambro et Luc Jouret avaient créé ensemble la fondation « Golden Way », préfiguration de leur secte, dans la banlieue de la ville, en occupant la villa de l'une des victimes Albert Giacomino, l'agriculteur retraité, devenu plus tard propriétaire de la ferme de Cheiry.

Pour la police suisse, Luc Jouret était le gourou de la secte et Dimambro son financier.

L'identité des deux victimes de Morin Heights demeure un mystère

L'autopsie révèle que les deux inconnus étaient vivants lorsque l'incendie a éclaté

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ L'homme et la femme qui ont péri calcinés dans un incendie allumé volontairement à Morin Heights, mardi matin, étaient vivants quand les flammes ont pris naissance. Par ailleurs, les pathologistes n'ont décelé aucune trace de violence sur les deux cadavres.

Plus l'enquête de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec avance, plus les policiers sont portés à croire qu'il existe vraiment un lien entre ce drame et le suicide collectif en Suisse.

Sur les restes de l'homme et de la femme découverts dans la chambre à coucher du second étage au 199, Chemin Bélisle, les spécialistes de la direction des expertises judiciaires ont trouvé des médaillons qu'ils portaient au cou. Les lettres T et S figuraient sur la plupart d'entre eux.

L'identité des victimes de Morin Heights, dans les Laurentides, demeure inconnue plus de 48 heures après la découverte de leurs cadavres.

L'homme serait âgé entre 30 et 40 ans; il avait des dents naturelles et plusieurs obturations. La femme serait plus âgée, elle avait aussi des dents naturelles avec quatre traitements de canal en plus de couronnes en or avec porcelaine. Le rapport préliminaire de l'autopsie fait aussi état du fait qu'elle avait subi l'ablation de l'appendice et avait deux prothèses mammaires.

Les enquêteurs vont tenter de retracer les dentistes qui ont effectué les traitements sur ces deux personnes, ce qui permettrait d'éventuellement les identifier.

Mise à feu sophistiquée

Selon des rapports de spécialistes de la direction des expertises judiciaires et de membres de la section des crimes contre la propriété de la SQ, cinq dispositifs pour activer les flammes ont été localisés, ainsi qu'une minuterie composée de fils et de cadrans, des éléments chauffants et des bidons contenant des accélérants.

« Une mise à feu réellement sophistiquée », a commenté un agent de la SQ.

Durant toute la journée hier, des chimistes et autres techniciens ont fouillé les décombres de la maison incendiée à la recherche de nouveaux indices. Les dommages causés par le feu sont de l'ordre de 200 000$.

Rappelons que, selon les registres de la municiaplité de Morin Heights, le 199, Chemin Bélisle, appartient à Joseph Di Mambro, secrétaire du conseil d'administration de l'Ordre du temple solaire, alors que le chef en était Luc Jouret. Le lieu de rassemblement dans la région des Laurentides était le 66 nord, rue Lafleur, à Saint-Sauveur-des-Monts. Depuis les perquisitions de la SQ au printemps 1993, cette luxueuse maison blanche, avec piscine intérieure, est vide et à vendre.

Rien ne laisse croire pour le moment que l'homme qui a péri dans cet incendie serait M. Di Mambro car celui-ci aurait plus de 40 ans.La maison rattachée à celle incendiée et portant le numéro civique 197, est au nom de Luc Jouret. Elle a subi aussi des dommages par le feu.

Durant toute la journée hier, de nombreux contacts ont été établis par la SQ avec les autorités suisses. De plus, des agents provinciaux ont été dépêchés un peu partout en province afin de rencontrer des membres de cette secte qui prédit notamment la fin du monde.

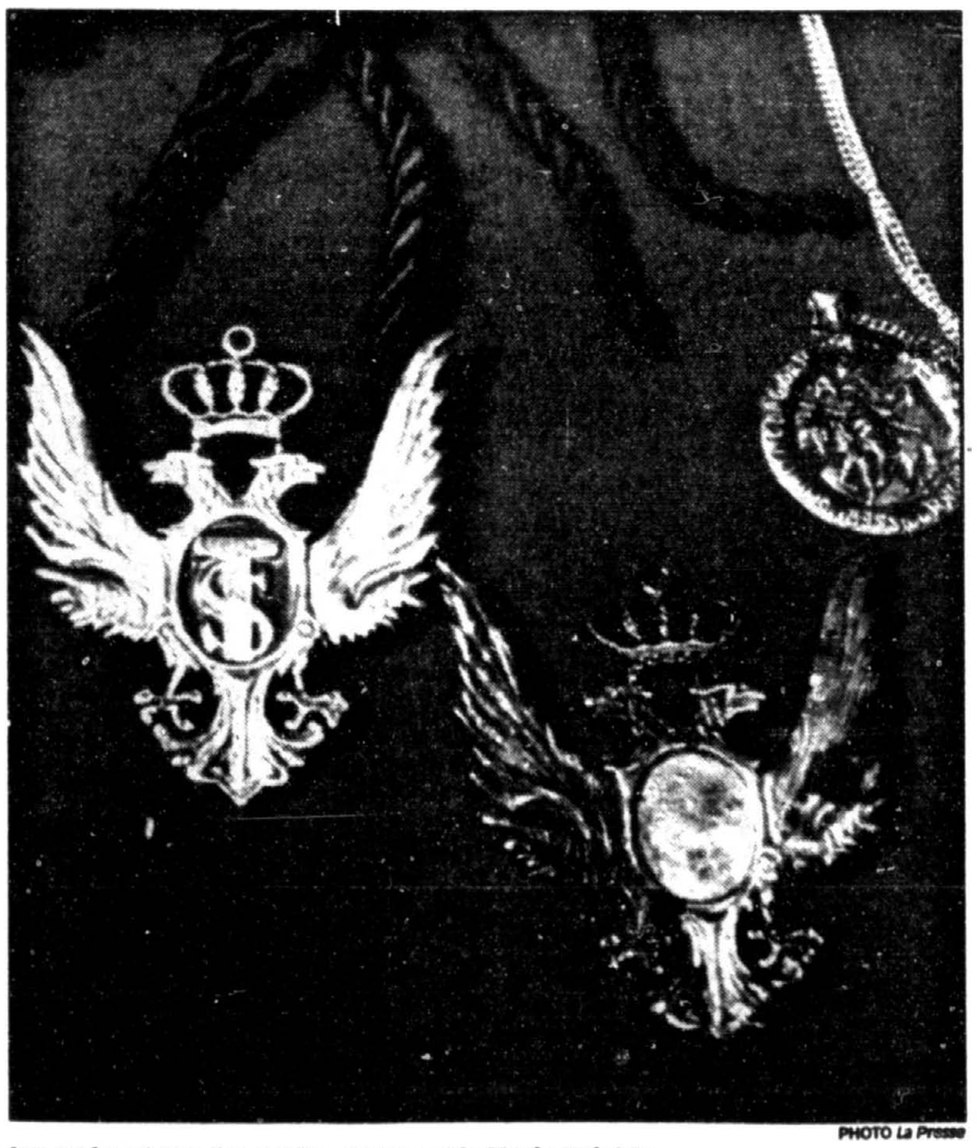

PHOTO *La Presse*

Les croix retrouvées sur les cadavres de Morin Heights

« Mon mari s'est fait embarquer »

Mme Falardeau ne croit pas au suicide de son mari

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Dix-neuf heures trente, hier. Une faible lumière filtre de cette confortable maison unifamiliale, dans une rue paisible de Charlesbourg, en banlieue de Québec. Après avoir hésité un moment, une dame entrouvre la porte. D'un ton empreint de dignité, elle affirme: « Je ne pourrai jamais le prouver, mais mon coeur le sait: mon mari s'est fait embarquer. Jamais il n'aurait voulu qu'une chose pareille survienne, jamais ! »

Trois heures plus tôt, Mme Falardeau avait appris le décès de son époux Robert, un fonctionnaire du Ministère des finances du Québec et membre de l'Ordre du temple solaire. Le week-end dernier, M. Falardeau s'est envolé pour la Suisse, un pays où il se rendait à l'occasion. « Il avait des papiers à régler, raconte son épouse. Il devait revenir très vite. Et puis cette terrible nouvelle...»

L'inquiétude avait gagné la famille Falardeau tôt le matin, quand les événements survenus en Suisse ont été connus. Peu après midi, lors d'une première visite de *La Presse*, une jeune femme d'une vingtaine d'années s'était refusée à presque tout commentaire, après avoir mentionné être sa fille. « On ignore où mon père est présentement. Nous n'avons rien d'autre à dire. »

Or, selon nos informations, un membre de la famille a communiqué avec un supérieur de M. Falardeau au Ministère des finances, lundi, pour annoncer qu'il était en Suisse et serait absent quelques jours. Ce voyage aurait été planifié à la dernière minute.

Officiellement, M. Falardeau était donc en absence non-autorisée de son poste de responsable des fonds d'amortissement, un emploi où il agissait davantage comme conseiller que décideur. Selon des camarades de travail ayant requis l'anonymat, il était une personne discrète, un brin timide, et bon compagnon.

On affirme cependant qu'il a été perturbé en mars 1993, quand les premières informations à propos des activités controversées de l'Ordre du temple solaire ont été publiées. Après avoir obtenu l'assurance auprès de la Sûreté du Québec qu'il n'était soupçonné d'aucun acte illégal, ses patrons lui ont accordé un congé d'une semaine. « Je suis victime de bien des choses, mais la vérité éclatera un jour », avait-il alors déclaré.

Hier, Mme Falardeau rejetait catégoriquement l'hypothèse du suicide. Prenant à témoin les importantes rénovations en cours au domicile familial, elle a déclaré : « Un homme voulant se suicider n'entreprend pas pareils travaux...»

Une journaliste

Une autre résidente de la région de Québec est parmi les victimes du drame survenu en Suisse. Il s'agit de Joce-Lyne Grand'Maison, une journaliste bien connue à Québec. À l'emploi du ***Journal de Québec***, elle était chroniqueure municipale depuis un an, après huit années passées à la section économique.

Dans la salle de rédaction du quotidien de Ville Vanier, c'était la consternation, hier. « Tout le monde ici est renversé, a déclaré, ému, Serge Gosselin, le directeur de l'information. La nouvelle de sa mort nous a été confirmée par la Sûreté du Québec à 18 heures. J'aimerais tellement pouvoir encore en douter...»

PHOTO PC

Joce-Lyne Grand'Maison

Le mari de Mme Grand'Maison, un homme d'origine britannique, a communiqué avec les supérieurs de son épouse, hier, après avoir appris l'affreuse nouvelle en provenance de la Suisse. « Il était alarmé, il craignait le pire car il savait qu'elle était dans ce pays », a expliqué un employé du *Journal de Québec* ayant eu vent de la conversation.

Le mari de Mme Grand'Maison, prénommé Paul, connaissait depuis les semaines précédant leur mariage, il y a 13 ans, les liens entretenus par son épouse avec l'Ordre du temple solaire. Quand Joce-Lyne s'est envolée pour l'Europe le 22 septembre, il n'ignorait pas qu'elle devait prendre contact avec des membres de l'Ordre. Il soutient néanmoins qu'elle n'était plus active au sein de l'Ordre, mais qu'elle y conservait des amis.

« Joce-Lyne est une victime, elle ne s'est pas suicidée, a-t-il déclaré à la Presse canadienne. Elle a été tuée. C'est 100 p. cent sûr. Elle n'aurait jamais participé à un suicide collectif. Luc Jouret était un fanatique, mais pas Joce-Lyne. Elle avait un petit côté naïf, mais une bonne tête sur les épaules. C'est une femme qui avait un grand coeur, qui faisait beaucoup de bénévolat.

« Elle m'a téléphoné dimanche dernier pour me prévenir qu'elle partait pour un chalet quelque part en Suisse voir un ami. Elle m'avait promis de téléphoner mardi soir. Mais rien. »

Interrogée hier, une proche camarade de travail de Mme Grand'Maison, préférant garder l'anonymat, a expliqué : « Joce-Lyne était très mystérieuse, surtout à propos de ses voyages. Il y a environ un an et demi, nos patrons l'ont confrontée à propos de son appartenance à la secte. Elle a tout nié. Mais nous, on savait qu'elle en faisait partie, même si elle n'en parlait jamais et qu'elle ne faisait aucune propagande à ce sujet. »

Le vrai nom de Joce-Lyne Grand'Maison était Jocelyne Giroux. Le fait qu'elle se soit fait connaître sous le nom de Grand'Maison n'a aucun lien avec son appartenance à l'Ordre du temple solaire.

Robert Falardeau et Joce-Lyne Grand'Maison ne sont plus. Le choc subi par leurs proches est profond. « Mon mari, on l'aime encore et on l'admire toujours aussi fort », a dit Mme Falardeau, en refermant doucement la porte de son domicile.

L'APOCALYPSE DES TEMPLIERS

« Nous ne comprenons pas ce qui s'est passé »

À Salvan comme à Cheiry, la population est stupéfaite et horrifiée

d'après AP et AFP

SALVAN/CHEIRY, Suisse

■ Les petites communautés catholiques de Salvan (Valais) et de Cheiry (Fribourg) qui se croyaient à l'abri du phénomène des sectes se sont retrouvées hier brutalement projetées au centre de l'actualité mondiale, envahis par les médias de nombreux pays. Dans les deux villages, les avis sont communs : « Ils étaient sympathiques, nous ne comprenons pas ce qui s'est passé. »

Les opinions sont semblables dans les deux villages quand les gens évoquent les victimes que les autochtones cotoyaient à l'occasion. L'émotion est bien sûr très grande face à un drame d'une ampleur considérable, inconnue jusqu'ici en Suisse.

Helicoptère, bus techniques, câbles tirés, caméras et micros enclenchés, journalistes courant de tous côtés, téléphones portables en main : Cheiry et Salvan ont connu hier l'agitation médiatique propre à tout évènement de portée internationale. Surpris face à un tel déploiement de moyens et une telle fièvre, les habitants ne pouvaient plus passer dans la rue sans se faire arrêter et sans être entourés par une meute de journalistes en mal d'informations.

Les témoignages sont unanimes quant au comportement « sympathique et sans histoires » des membres de la secte. Seuls les mouvements répétés de voitures et la discrétion entourant leurs habitations provoquaient des questions, voire la suspicion.

Les victimes n'étant cependant pas intégrées dans les deux communautés, l'émotion se porte surtout sur le nombre et l'étendue du drame que sur les personnes. Les membres de la secte ne participaient pas aux activités sociales des villages et ne fréquentaient pas les établissements publics.

Les curieux ont été refoulés, ceux qui s'étaient déplacés en Valais surtout, où des barrages avaient été installés dès le matin au centre du village de Salvan. Les voisins des chalets du hameau Les Granges ont même été évacués, par crainte d'éventuelles explosions.

Stupeur à Salvan

Sur les hauteurs boisées et ensoleillées de Salvan, village valaisan « carte postale » de mille habitants, à 1000 mètres d'altitude, un chalet réduit en cendre, un autre qui achève de se consumer, un troisième touché par le feu témoignent que 25 membres d'une secte ont péri ici.

À l'entrée de la propriété les Roches de Cristal, un abri pour oiseau cache une caméra de surveillance. Sur la porte, une feuille blanche punaisée porte quelques mots énigmatiques : « De retour le 6/10 ».

Dix mètres plus bas, en contrebas dans la propriété, un chalet achève de se consumer, le toit béant et fumant. On y a retrouvé plusieurs corps carbonisés

Le deuxième chalet, dont l'incendie n'est pas apparent de l'extérieur, a également brûlé au rez-de-chaussée : là aussi, selon la police, « des corps allongés dans plusieurs chambres » ont été découverts.

Un troisième chalet a été réduit en cendres un peu plus haut sur un chemin pentu qui longe Pour éviter tout danger, les journalistes sont maintenus à distance en attendant que des artificiers viennent inspecter les lieux.

À Salvan, la police ne confirme pas officiellement la thèse du suicide collectif, « dans l'attente des résultats de l'enquête ». Le lien entre les deux « affaires » semble évident et un juge devrait formellement le confirmer avant la fin de la journée, mais, en attendant, les policiers dépêchés à Salvan se montrent prudents. « On ne peut vous dire si le scénario est le même dans les deux affaires », déclare le chef de la sûreté.

Les résidants des Roches de Cristal se tenaient à l'écart du village. La propriété, équipée il y a deux semaines de deux caméras vidéo de surveillance et d'une nouvelle palissade de bois garnis de clous, était hors du regard des curieux. Quant aux chalets détruits, leurs volets étaient, selon un voisin « toujours fermés ».

Le maire de la commune, Pier angel Piesenta, avait bien constaté ces derniers temps des « allées et venues de voitures » et s'en était ouvert à la police, mais « uniquement à cause d'éventuelles histoires de drogue ».

À l'agence immobilière du village, une employée indique que la propriété était vendue au chef présumé de la secte, Luc Jouret, un homéopathe suisse-canadien de 46 ans. Une Canadienne, Dominique Bellaton avait déposé à l'agence des dépliants, l'un vantant le Canada, l'autre proposant « un stage de régénération grâce à une recentration des énergies à travers les trois dimensions de l'Individu ». Selon cette employée, Dominique Bellaton « connaissait bien les locataires ».

Les enquêteurs s'attachent maintenant à dépouiller l'échevau de ce drame sans précédent en Europe et a établir s'il est lié à l'incendie mystérieux d'une villa la veille, près de Montréal qui appartiendrait aussi à Luc Jouret. Deux corps calcinés y avaient été découverts.

Cheiry : « l'horreur totale »

« C'était l'horreur totale. J'espère que c'est le pire qu'on verra jamais. » Serge Thierrin, l'un des premiers pompiers volontaires à avoir pénétré aux premiers heures de mercredi dans la ferme qui surplombe la petite commune de Cheiry, près d'Yverdon, a du mal à chasser la vision de cauchemar.

Peu après minuit mardi, son frère Fernand, agriculteur sur l'autre versant de cette riante vallée, à la limite des cantons de Vaud et de Fribourg, avait lancé l'alerte : une épaisse fumée s'élevait d'une ferme appartenant à une société spécialisée dans l'agriculture biologique, à 1500 m du village. Ignorant tout de la tragédie, la plupart des 274 habitants de Cheiry achevaient de fêter la réouverture d'un restaurant fermé depuis une semaine.

En arrivant sur les lieux, les secouristes découvrent le corps du maître des lieux, Albert Giacobino, un Suisse de 73 ans. Il est mort d'une balle de petit calibre dans la tête, a précisé hier le porte-parole de la police, Beat Karlon. Vers 5 h, les sapeurs-pompiers remarquent une flaque de sang derrière une porte masquée et découvrent 22 autres cadavres, alignés dans un local a demi-souterrain d'une centaine de mètres carrés, divisé en trois pièces.

« La plupart portaient des sacs de plastique sur la tête et tous étaient bien habillés. Certains portaient des capes noires, rouges ou blanches, raconte M. Thierrin. Plusieurs femmes étaient vêtues d'une robe longue de couleur dorée. » « Il y avait des bouteilles de champagne. Manifestement, ils avaient célébré quelque chose », ajoute le pompier.

En outre, les sauveteurs devaient se rendre compte rapidement que la maison était piégée. Deux bonbonnes de gaz reliées par un système de mise à feu étaient connectées à un téléphone. « Un appel téléphonique pouvait déclencher l'explosion », explique le porte-parole de la police. Plus loin des sacs de plastique remplis d'essence devaient être mis à feu par une horloge. Enfin l'explosion d'une bonbonne de gaz à l'arrière du bâtiment oblige les pompiers à faire appel au service de déminage.

Ce n'est que vers 8 h que les premières constatations ont pu être réalisées.

Une quinzaine de victimes de nationalités suisse, française et canadienne ont pu être identifiées à l'aide de documents d'identité retrouvés sur place. Le professeur Thomas Kronpecher, chef de l'institut de médecine légale de Lausanne, doit tenter d'identifier les autres victimes, parmi lesquelles un adolescent de 14 ans. Un travail qui devrait, selon le porte-parole de la police, durer plusieurs jours.

Le juge André Piller a également ordonné une autopsie de chacun des corps ainsi qu'un examen toxicologique.

« Partout, il y avait le symbole de la Croix et de la Rose, mais nous ne savons pas s'il y a une connection avec une secte du Canada », a poursuivi le porte-parole de la police.

Dans le village de Cheiry, pris d'assaut par la presse, c'est la stupéfaction. « Nous savions que c'était des gens qui croyaient à quelque chose », déclare un pompier, devant une douzaine de corps enveloppés dans des sacs de plastique, parfois tâchés de rouge au niveau de la tête. Un a un, les cadavres sont amenés sur l'herbe d'un verger qui s'étend devant la ferme, dont la charpente fume encore.

« On avait remarqué tous les dimanches un afflux de voitures dont la plupart étaient immatriculées en Suisse », indique une habitante. « On pensait avoir affaire à des végétariens », déclare une autre villageoise.

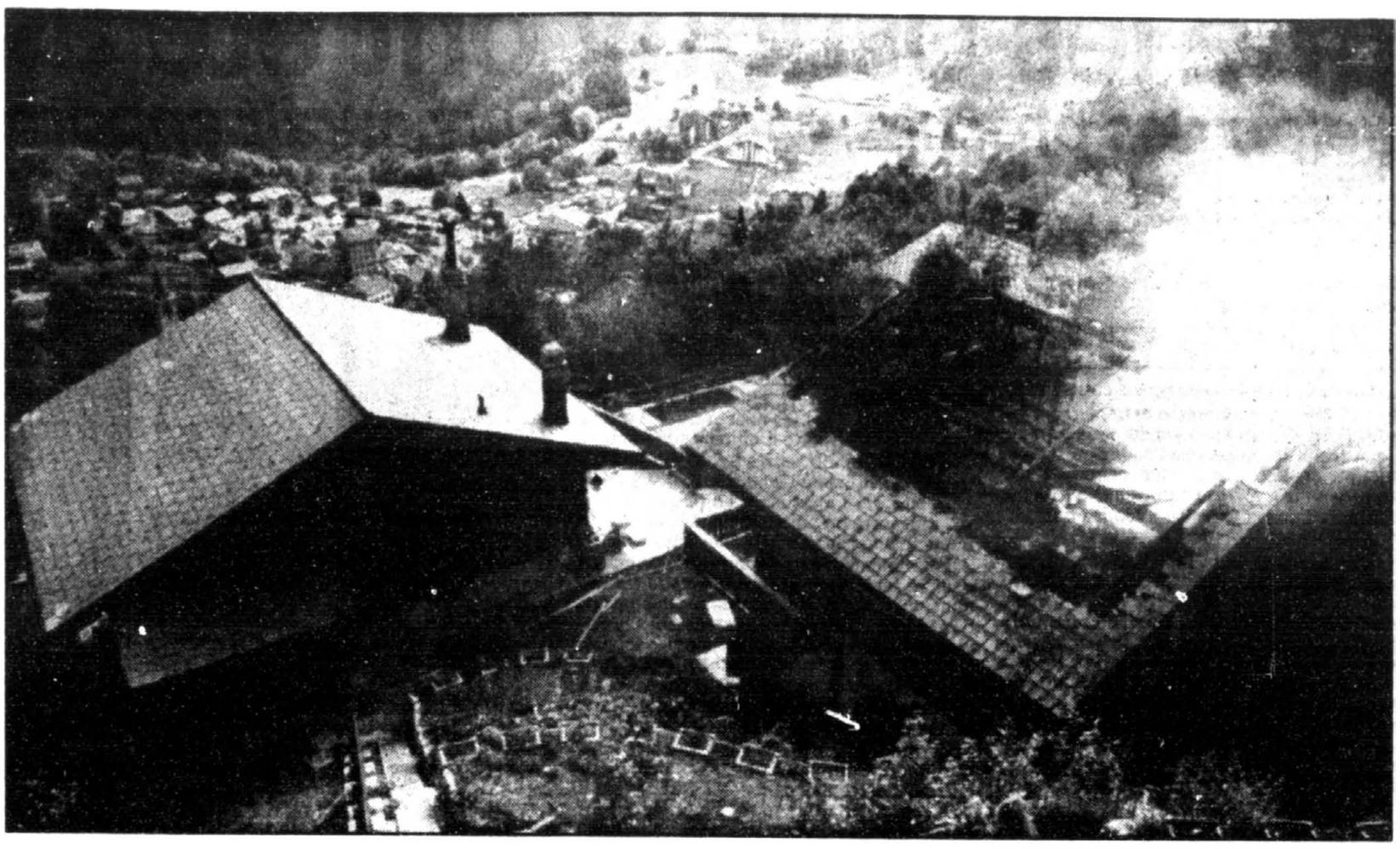

PHOTO REUTER

À Salvan, le drame s'est déroulé dans trois chalets isolés, devenus soudainement la proie des flammes mercredi à l'aube.

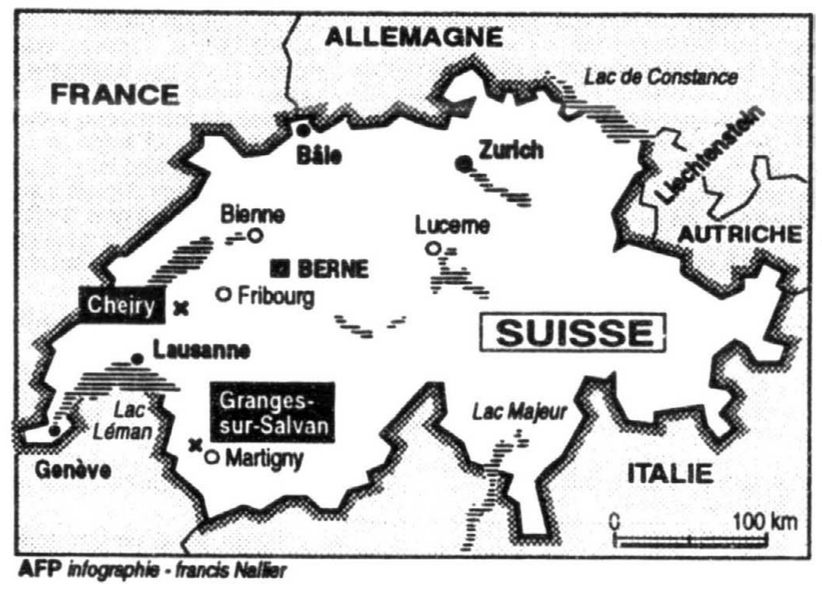

AFP *infographie - francis Nalliet*

La Guyana et autres précédents

Agence France-Presse

PARIS

■ La mort d'au moins 39 personnes, membres d'une secte dont les corps ont été retrouvés mercredi en Suisse, rappelle plusieurs affaires dont la plus dramatique reste le suicide collectif de la secte de Jim Jones en Guyana en 1978, avec plus de 900 morts.

Le 18 novembre 1978, 912 membres du Temple du Peuple, hommes, femmes et enfants meurent, en Guyana, dans une effarante cérémonie de suicide et de meurtre collectifs dirigée par le « révérend » Jim Jones, fondateur américain de la secte.

Le drame fut provoqué par l'assassinat la veille par des membres de la secte de Leo Ryan, député de Californie, venu enquêter sur leurs activités à la suite de plaintes de parents dont les enfants avaient rejoint la coopérative agricole.

Après l'assassinat de Leo Ryan et de trois journalistes qui l'accompagnaient, Jones appelle ses fidèles à commettre « non un suicide mais un acte révolutionnaire », car la secte a été « trahie ». Jones est retrouvé mort, une balle dans la tête sans qu'on sache s'il s'était suicidé ou s'il avait été tué.

Plus récemment aux États-Unis, le 19 avril 1993, après 51 jours de siège, la police donne l'assaut contre la secte des Davidiens, à Waco (Texas). Un incendie allumé pendant l'assaut par les membres de la secte ravage la ferme-forteresse d'où seront retirés plus de 80 corps calcinés dont celui du gourou David Koresh.

Plusieurs autres affaires similaires ont eu lieu au cours de ces dix dernières années :

● Le 19 septembre 1985, aux Philippines, le Times journal annonce que quelque 60 membres de la tribu Ata de l'île de Mindanao se seraient suicidés en absorbant du poison sur ordre de leur grand prêtre Datu Mangayanon.

● Le 1er novembre 1986, sept corps de femmes carbonisés sont découverts sur une plage de Wakayama à l'ouest du Japon. Membres de l'Église des amis de la vérité, elles expliquaient dans des lettres leur intention de se sacrifier après la mort de leur guide spirituel Kiyoharu Miyamoto.

● En aout 1987, en Corée 32 disciples de la secte de la « prêtresse » Park Soon-Ja qui prétendait être une déesse, sont retrouvés morts à Yongin près de Séoul.

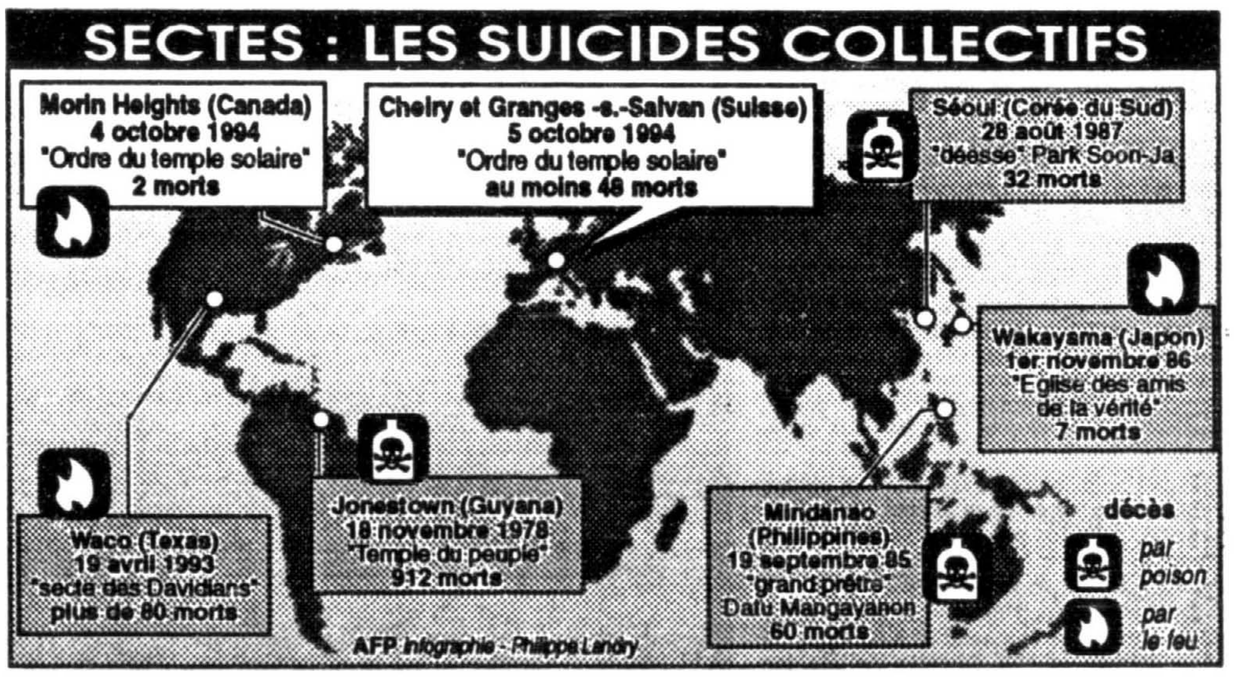

A POULE AUX Oeufs d'or

RÉSULTATS loto-québec

Tirage du 94-10-05

1er numéro		2e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
003122	10 000 $	865384	10 000 $
03122	1 000 $	65384	1 000 $
3122	100 $	5384	100 $
122	10 $	384	10 $
22	5 $	84	5 $
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
00312■	1 000 $	86538■	1 000 $
0031■	100 $	8653■	100 $
003■	10 $	865■	10 $
00■	5 $	86■	5 $

3e numéro		4e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
833192	10 000 $	813204	100 000 $
33192	1 000 $	13204	1 000 $
3192	100 $	3204	100 $
192	10 $	204	10 $
92	5 $	04	5 $
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
83319■	1 000 $	81320■	1 000 $
8331■	100 $	8132■	100 $
833■	10 $	813■	10 $
83■	5 $	81■	5 $

Banco — Tirage du 94-10-05

1	2	4	6	8
12	13	21	28	29
34	35	39	41	42
43	45	52	56	59

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

D'habitude, les suicides collectifs découlent d'une menace extérieure

BRUNO BISSON

■ Les circonstances entourant les suicides collectifs apparents des membres de l'Ordre du temple solaire (OTS), en Suisse et dans les Laurentides, sont beaucoup trop nébuleuses pour établir des liens communs avec les tragédies précédentes de Jonestown et de Waco.

Selon un collaborateur de l'organisme Info-Sectes de Montréal, M. Yves Casgrain, la différence fondamentale entre les événements entourant l'OTS et ces deux pactes de suicide collectifs, qui ont fait un total d'environ 1000 morts, tient dans la situation de la secte de l'homéopathe Luc Jouret, qui n'était pas menacée par des éléments extérieurs.

« À Jonestown, la secte se trouvait dans une situation précaire après que le « révérend » Jim Jones eut fait assassiné un membre de la Chambre des représentants des États-Unis et trois journalistes qui l'accompagnaient. À Waco, au Texas, les Davidiens avaient été assiégés pendant plusieurs semaines avant de mettre le feu à leur ranch », a rappelé M. Casgrain.

Le cas de l'OTS, fait-il remarquer, présente une différence de taille puisque pour le moment, rien ne permet de croire que cette secte était menacée par des éléments extérieurs, perçus comme des porteurs de la fin du monde.

De plus, souligne-t-il, les mentions d'un prochain Apocalypse n'apparaissent qu'en filigrane dans le discours de l'OTS, ce qui n'est pas le cas pour le révérend Jones et David Koresh. Plus de 900 personnes avaient trouvé la mort à Jonestown en Guyane, lors du pacte de suicide du Temple du Peuple, en 1978, tandis qu'on a retrouvé 80 corps calcinés dans les ruines du ranch de Koresh, à Waco, au Texas, en avril 1993.

Pour sa part, le directeur général du Centre d'information sur les nouvelles religions, M. Bertrand Ouellet, reste prudent quant à la thèse du suicide collectif. Selon lui, la philosophie de son principal animateur, Luc Jouret, ne reposait pas sur la certitude de l'imminence de la fin du monde, mais sur une transformation du monde à laquelle l'Ordre préparait ses disciples.

M. Ouellet voit donc dans l'hypothèse du suicide collectif une incohérence flagrante avec la philosophie étrange qui se trouve à la base de l'« enseignement » de Luc Jouret.

De plus, comme le soulignent MM. Casgrain et Ouellet, les noms différents sous lesquels Luc Jouret a regroupé les membres de son Ordre et les multiples appellations qu'on donnait, encore hier, à la secte suisse dont les membres se seraient suicidés, incitent à une grande prudence.

Luc Jouret a eu un parcours complexe depuis 1983. Après s'être joint à l'Ordre rénové du Temple, fondé en 1968, il en a pris les rênes à la mort de son fondateur. Mais il a quitté rapidement cet Ordre après que ses membres lui eurent manifesté leur hostilité.

Selon un spécialiste européen des nouvelles religions, M. Jean François Mayer, Jouret aurait fondé en 1984 les clubs Archédia en même temps que naissait un autre groupe d'inspiration ésotérique, l'Organisation internationale chevaleresque Tradition Solaire. Un an auparavant, Jouret donnait pourtant déjà des conférences, sous l'égide d'un troisième regroupement, le club Amenta. Le chercheur en conclut que sous cette triple structure, extrêmement complexe, évoluait un seul et même mouvement d'inspiration christique où se mélangeaient une démarche pseudo-médicale, des symboles religieux relevant du Moyen Âge, mais aussi des emprunts au Nouvel Âge et à l'ésotérisme chrétien (Rose-Croix).

Mais si l'on connaît assez bien les structures de ce mouvement religieux, on connaît très mal ses rituels, a précisé à *La Presse* hier, M. Maurice Bigot, président de l'Association de défense des familles et des individus de Paris, un groupe de surveillance des sectes, en France.

On sait que ses membres portaient des toges lors de cérémonies — plusieurs des personnes retrouvées mortes, hier, en portaient — et que la philosophie de la secte s'inspirait de celle de l'Ordre des Templiers, fondé au XIIe siècle durant les Croisades et aboli par le roi Philippe le Bel, en 1312, sous prétexte d'hérésie. Des légendes sur le Trésor caché des Templiers, et sur la survivance, clandestine, du Temple, dédié à la gloire du Christ, n'ont jamais cessé de hanter les esprits depuis près de 700 ans.

« Il s'agit d'une société extrêmement secrète, dit M. Bigot. Il y a des membres de l'OTS en Bretagne, où il ne s'est rien produit et aussi au Québec (à Sainte-Anne-de-la-Pérade), où il semble que le groupe soit dissident. Nous ne connaissons pas son importance, en terme de membres, d'influence, de financement. C'est pour cela qu'il est encore très difficile de comprendre ce qui a bien pu se passer dans ces trois propriétés, en Suisse. »

L'APOCALYPSE DES TEMPLIERS

En 1988, Jouret avait prédit la fin du monde

Ses disciples de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'étaient construit des abris

MARTIN PELCHAT

■ « Je suis sûr que nous vivons des événements fabuleux, tout en étant dramatiques, parce que nous vivons la révélation sublime de l'homme. Nous serons forcés de voir que l'homme ne vit pas dans un contexte espace-temps (...) Nous y sommes, c'est l'heure de la révélation, c'est l'heure de l'apocalypse. »

Ainsi parlait Luc Jouret en 1992, alors qu'il était interviewé par la Radio Suisse-Romande.

C'était un an avant qu'il ne fasse la manchette au Québec, impliqué dans une histoire d'achat d'armes prohibées. C'était deux ans avant que 48 membres de son « Ordre du temple solaire » soient trouvés dans les décombres de maisons incendiées, en Suisse.

À défaut d'être connu du grand public, l'homéopathe Luc Jouret, originaire du Congo, était loin d'être inconnu dans certains milieux québécois lorsque la Sûreté du Québec a lancé contre lui un mandat d'arrêt, le 8 mars 1993, pour une affaire d'achat d'armes prohibées, dont un silencieux.

C'est que depuis le milieu des années 80, Jouret, un grand voyageur, venait régulièrement à Sainte-Anne-de-la-Pérade où il avait contribué à fonder l'« Académie du temple solaire pour la recherche et l'étude des hautes sciences », devenue en 1990 l'« Ordre des templiers T.S. ».

Rose-Marie Klaus, une Suisse dont le mari avait connu Jouret à Fribourg en 1984, devait d'ailleurs s'établir à Sainte-Anne en août 1986 avec sa famille, pour y suivre Jouret.

Le mari de Mme Klaus, expliquait-elle hier à *La Presse* depuis la Suisse où elle est rentrée cette année, avait été guéri par Jouret de problèmes aux oreilles, et le couple avait été séduit par ses projets de ferme biologique en terre québécoise. Intelligent, charmeur, Jouret exerçait un « énorme » ascendant sur les gens, dit-elle.

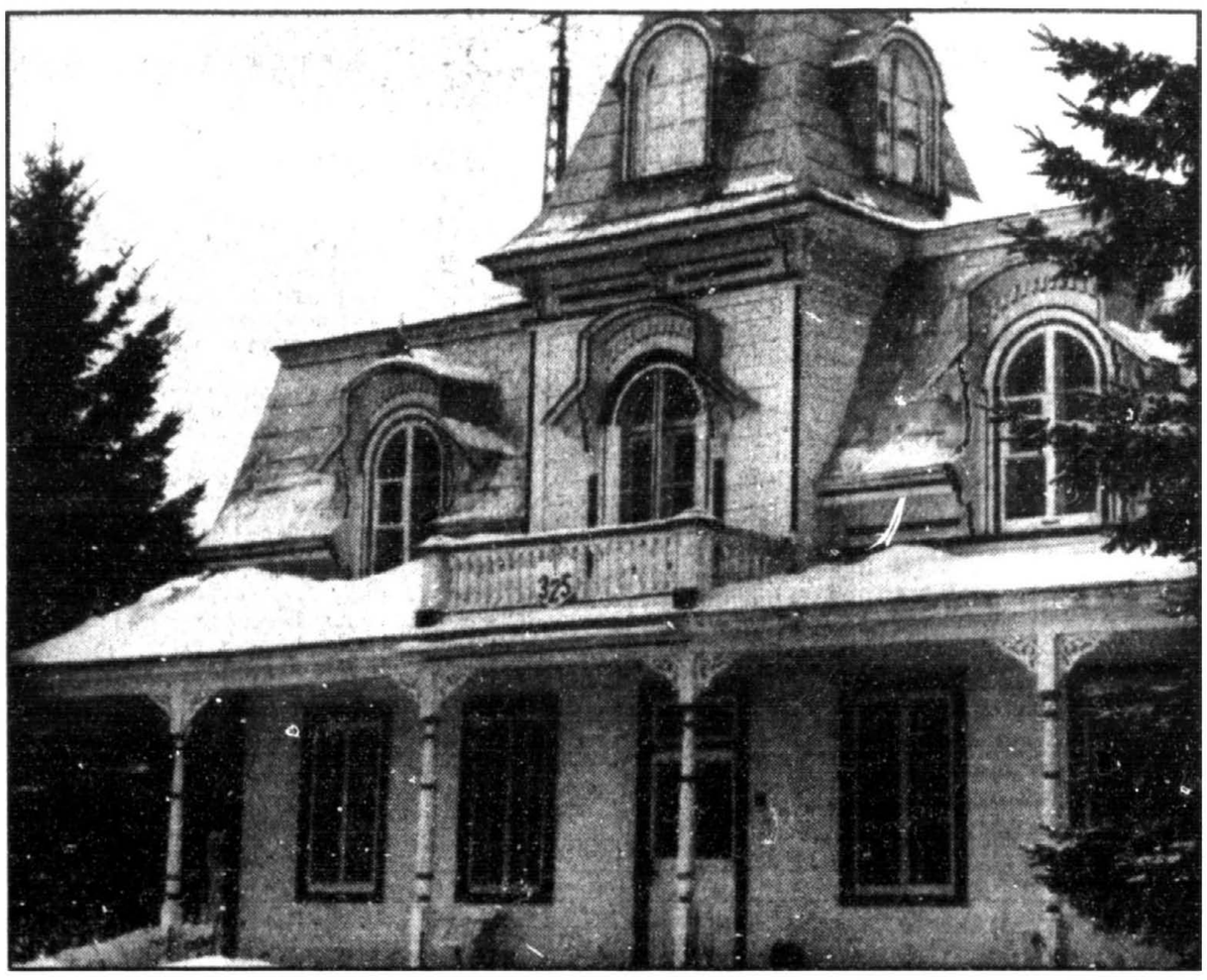

PHOTO *La Presse*

C'est dans cette ancienne résidence des Frères du Sacré-Coeur à Sainte-Anne-de-la-Pérade, aujourd'hui propriété de l'OTS, qu'en 1988, des disciples de Luc Jouret se sont préparés à la fin du monde.

Exploitée

Mais Mme Klaus a déchanté. Elle s'est sentie exploitée et s'est inquiétée de ce qu'on faisait des sommes considérables investies par plusieurs des Européens — et Martiniquais — qui avaient suivi Jouret au Québec. « On ne pouvait jamais voir de comptabilité », dit-elle. Au terme de nombreux démêlés avec le groupe, qui possédait également une ferme à Perth, en Australie, elle divorçait de son mari en 1992.

En 1988, affirme-t-elle, Luc Jouret avait annoncé la fin du monde à son groupe de Sainte-Anne. « Au sous-sol, on avait construit des abris. On avait constitué des réserves. » Jouret avait également demandé aux membres de vider leur compte en banque. »Lorsque *La Presse* lui a parlé hier, Mme Klaus ignorait si son ex-mari figurait parmi les victimes du carnage des alpes suisses. « Si on m'avait un peu plus écoutée, on aurait peut-être pu sauver des vies », déclarait-elle.

Au début des années 90, Jouret avait déjà percé d'autres milieux au Québec. Ainsi, ses qualités de conférencier étaient appréciées à Hydro-Québec depuis 1988. Il livrait notamment aux cadres des exposés intitulés « Le sens de la vie et la réalisation de soi », « Le vrai sens du travail ».Interrogé par *La Presse* l'an dernier, un cadre d'Hydro-Québec qui avait assisté à ces conférences le décrivait comme un homme « avec une pensée riche ».

En fait, en 1991, Jouret et des proches avaient créé une autre association, l'« ARCHS », qui avait pour objectif de constituer un réseau de leaders intéressés à appliquer ses thèses dans leurs entreprises.

L'ARCHS, dont Jouret était à toutes fins utiles le seul conférencier, recrutait des personnes oeuvrant « au sein d'organisations », exerçant « une influence déterminante dans leur milieu », possédant « une préoccupation cosmique, spirituelle ».

Selon un ex-sous-ministre qui a appartenu à cette association, Jouret « partait du principe que l'évolution se faisait à partir du chaos ».

« Jouret faisait aussi des prédictions qui avaient, hélas, tendance à lui donner raison concernant le chaos, d'ajouter cet homme. Par exemple, il a prédit la chute du Mur de Berlin et le démantèlement de l'URSS. Ce n'était pas un imbécile. »

Constats pessimistes

En 1992, Jouret avait publié au Québec un bouquin intitulé « Médecine et conscience », où il exposait ses vues sur la santé, la maladie. On y retrouvait des constats pessimistes sur l'évolution de la société. « Crise sans précédent dans l'histoire », écrivait-il notamment.

« Mais pour celui qui accepte, veut et cherche, les paroles de Jean résonnent à sa mémoire et lui rappellent que l'issue du combat de l'ombre et de la lumière soit déboucher sur la victoire de l'Esprit sur les ténèbres », écrivait-il en épilogue.

« Seulement alors, l'homme, maître de son destin, ayant vécu la seconde mort, se fondra dans une dimension d'éternité. Là, tout est accompli. »

Depuis qu'il avait plaidé coupable en juillet 1993 à une accusation réduite de possession d'une arme prohibée et de complot pour l'achat d'armes, Luc Jouret était rentré en Europe. Il pratiquait notamment l'homéopathie à Sarrians, un petit village du Vaucluse, en France.

« C'est un très grand homéopathe », disait hier son associé français en homéopathie, le docteur Legale, qui précisait par ailleurs ignorer ce que Luc Jouret faisait de sa « vie privée ». « Aujourd'hui, je n'arrête pas de recevoir des témoignages de sympathie. »

Le docteur Legale ignorait encore hier si Luc Jouret était décédé. Il s'est dit étonné devant les rapports de presse qui faisaient état d'un possible suicide collectif en Suisse. « Je suis bouche bée. »

L'héritage dévié des Templiers

Agence France-Presse

PARIS

■ Un peu de kabbale, d'alchimie, de yoga et d'astrologie, l'Ordre du Temple solaire, dont au moins 48 membres ont péri de mort violente en Suisse et au Canada, se situe entre New-Age et ésotérisme chrétien, et descend en ligne directe de l'Ordre Rénové du Temple (ORT) qui a connu ses grandes heures il y a une dizaine d'années en France.

L'ORT, qui se définit comme « a-religieux, a-politique, égalitaire », revendique « en les adaptant au monde actuel » les pratiques de l'Ordre des Templiers (dont le Grand-Maître, Jacques de Molay, est mort sur le bûcher par ordre de Philippe le Bel en 1312). Son fondateur et Grand-Maître, nouvelle manière, Julien Origas, meurt en 1981. Il est remplacé à ce poste par Luc Jouret, qui est alors médecin homéopathe à Annemasse (Alpes françaises), semble-t-il davantage homme d'affaires que mystique.

L'ORT, qui « souhaite combattre le communisme au nom du christianisme », dispose de structures extrêmement hiérarchisées : Grand-Maître, sénéchal, grand prêtre, lieutenant général, baillis, commissions générales et provinciales et des « Maisons de l'Ordre ».

L'Ordre stipule dans ses statuts : « Ni les individus, ni une majorité, ni même l'unanimité des frères n'ont droit à faire prévaloir leur sentiment. La décision est réservée exclusivement au Grand-Maître, qui est libre de prendre celle qui lui paraît la plus opportune, et tous doivent s'empresser de s'y soumettre ».

Le voile n'est cependant pas encore levé sur les rituels intérieurs de la secte.

La vie étrange du « docteur » et « Grand Maître » Luc Jouret

La dernière cène a eu lieu lundi dans un restaurant de la région de Fribourg

PASCAL AUCHLIN
collaboration spéciale

GENÈVE

■ Mais qui est Luc Jouret ?

L'homme que la presse suisse présente comme l'animateur de la secte « Ordre du Temple du Soleil » est apparemment l'auteur de ce suicide collectif. Pour dire ceci, la presse s'appuie sur deux faits.

D'abord Luc Jouret était très connu en Suisse comme le Grand Maître de cette secte. À Salvan (lieu où 25 personnes au moins sont décédées), on l'appelait « Docteur ». Un titre qu'il devait à sa formation d'homéopathe acquise quelques années plus tôt, à Bruxelles, en Belgique.

Le second élément est plus éloquent, parce que plus matériel encore ; selon le témoignage que la Radio suisse romande a pu recueillir à Salvan(en Valais) auprès d'une agence immobilière, deux des trois chalets qui ont brûlé la nuit dernière avaient été vendus à Luc Jouret l'été précédent (été 1993).

La vie de Luc Jouret est très étrange. Né en Afrique en 1947, il aurait possédé un passeport canadien (ce que l'Ambassade du Canada en Suisse conteste). Il a fait des études de médecine à Bruxelles, dont il est sorti lauréat. Il a ensuite pris le chemin de la France, pour s'établir comme homéopathe à Annemasse, à quelques kilomètres seulement de Genève. C'est là aussi qu'il aurait fait ses premiers pas dans une secte, elle aussi très intrigante, baptisée « Golden Way ».

Il est l'auteur d'un livre édité à Genève en 1989, dont le titre indique bien ses préoccupations : « Alimentation moderne et inconscient humain ». À la fin des années 80, il a donné de nombreuses conférences, y compris par voie radiophonique, où s'inspirant des astro-physiciens et des philosphes comme Henri Dumont, il en appelait au retour au spirituel.

« Si nous continuons à vouloir ignorer cette notion transcendentale de l'interpénétration et si nous refusons la vision systémique, nous n'aurons plus la possibilité d'intervenir sur notre milieu (...) Nous avons dix ans, prédisait-il il y a seulement cinq ans, pour revoir notre conception globale de la vie. »

Jouret craignait tout autant la mort des forêts, le matérialisme, la perte des valeurs essentielles. Ceux qui ont adhéré à l'Ordre du Temple du Soleil se rappellent ses prophéties dramatiques.

La dernière cène

Un témoignage intéressant a pu être recueilli par la radio suisse romande, celui d'un restaurateur de la région de Cheiry. « Lundi soir, j'ai reçu ce groupe d'une trentaine de personnes. Elles paraissaient déjà ailleurs, absorbées. Elles ont peu mangé, se taisaient lorsque le service s'occupait d'elles. Comme si elles étaient déjà au courant de la gravité de la situation. »

Selon l'un des meilleurs connaisseurs des sectes en Suisse, Jean-François Mayer, Luc Jouret aurait été l'un des créateurs des mouvements baptisés « Archedia ». Un mouvement qui, toujours selon M. Mayer, aurait compté plusieurs centaines de membres. Une division interne aurait fait quitter plusieurs d'entre eux au cours de l'année 1991. C'est alors que Jouret aurait pris le commandement de « l'Ordre Tradition Solaire » qui, selon les premières estimations, recruterait actuellement une centaine de membres en Suisse et quelques centaines en France et au Canada, où Jouret avait aussi des racines.

Il semble, de source policière, que Jouret ait quitté le Canada après ses démêlés avec la justice de ce pays. Son nom avait été mentionné au printemps 1993 dans le cadre d'un assassinat. Une note d'Interpol avait en tout cas été adressée à Interpol Berne, pour rendre attentifs les autorités suisses à sa présence. La police du canton du Valais avait alors été conduite à observer ce que Luc Jouret faisait à Salvan. Mais les promesses canadiennes — qui assuraient qu'une suite d'informations parviendrait en Suisse — n'ont pas été tenues. Parce que la piste du « trafic d'armes et de l'implication dans un meurtre » s'était dégonflée, semble-t-il.

Selon « Radio-Lac » de Genève, la secte aurait encore un troisième lieu de réunion dans la région de Genève.

Circonstances bizarres

En outre, l'*Associated Press* a appris que la ferme « La Rochette », située au-dessus de Cheiry (canton du Valais) et dans laquelle la police a retrouvé 23 corps, a été achetée le 8 juin 1990 par l'association « Ferme agricole de recherche et de culture ».

Les anciens propriétaires du domaine, domiciliés actuellement près de Toulouse, ont raconté les conditions « bizarres » dans lesquelles s'étaient déroulées la vente de la ferme.

Après une annonce dans la presse, trois femmes sont venues et ont été très intéressées par l'isolement du lieu et les vastes surfaces se trouvant sous les écuries. Elles ont dit qu'un homme viendrait aussi visiter les lieux, ce qui fut le cas. Lui aussi a été très intéressé par la surface sous les écuries et a souhaité signer tout de suite.

Il a fallu accélérer la vente et rendez-vous a été pris chez un notaire fribourgeois. Trente minutes avant de se rendre chez le notaire, un autre homme, visiblement le chef, est venu regarder une fois de plus la surface se trouvant sous les écuries, ont ajouté les anciens propriétaires, précisant qu'il n'y avait eu aucun problème de paiement.

Agresseur recherché

La police de la CUM est à la recherche de Élie Edery, 35 ans, soupçonné d'avoir commis une agression sexuelle en juillet dernier, après avoir invité la victime chez lui, dans un appartement du boulevard Cavendish à Côte Saint-Luc.

Le suspect mesure 1 m 75 (cinq pieds et dix pouces), il pèse 68 kg (150 lbs), il a les cheveux et les yeux bruns.

De race blanche, il s'exprime en anglais et en français.

Toute information à son sujet peut être transmise au 280-2515 ou au 280-2215.

Alexander Leonard Welch, 32 ans, appréhendé à Montréal pour un meurtre commis à Toronto.

Le suspect du meurtre crapuleux d'un Torontois est arrêté dans un bar du village gay à Montréal

MARCEL LAROCHE

Recherché à Toronto pour le meurtre crapuleux d'un homosexuel, un homme a été capturé par la police de la CUM, en train de faire des avances sexuelles à un habitué d'un bar gay de l'est de Montréal.

Alexander Leonard Welch n'a offert aucune résistance, avouant même aux policiers de la Communauté urbaine de Montréal avoir assassiné un homme à Toronto.

Soupçonné d'avoir torturé et poignardé à mort Harry Ronald Isaac, un employé d'hôtel torontois âgé de 50 ans qui n'avait que six dollars en banque, Welch était totalement fauché, n'ayant que 15 cents en poche lorsque les policiers l'ont retrouvé dans le village gay, à Montréal.

Lors de son arrestation, Alexander Leonard Welch dissimulait encore sur lui une coupure d'un journal de Toronto le désignant comme l'auteur présumé du meurtre extrêmement violent de Harry Ronald Isaac. Le corps mutilé à coups de couteau de ce membre de la communauté gay ontarienne avait été découvert le 19 septembre dernier, à son domicile de la rue Sherbroune, dans la Ville-Reine.

L'arrestation le week-end dernier de Welch, âgé de 32 ans, est le fruit direct des rapports harmonieux existant actuellement entre la direction des homicides du SPCUM et les membres de la communauté gay et lesbienne de Montréal.

Bien que la capture de Welch remonte à près d'une semaine, ce n'est qu'hier après-midi que la nouvelle a été rendue publique, lors d'une conférence de presse conjointe du SPCUM tenue au Centre communautaire des gays et lesbiennes, à l'angle des rues Amherst et Ontario, en plein coeur du village gay.

Les dirigeants de cette association, dont le trésorier Michael Hendricks, le représentant en communication Douglas Buckley-Couvrette, ainsi que les membres Denis Laporte et François Chartier, voulaient ainsi démontrer les bonnes relations qui prévalent entre la communauté gay et lesbienne et la police de la CUM.

Plusieurs officiers des crimes majeurs du SPCUM, dont l'inspecteur-chef et commandant Richard McGinnis, l'inspecteur Jean Ostiguy, commandant-adjoint, ainsi que les lieutenants-détectives Claude Lachapelle et Jean-François Martin, de la section des homicides, s'étaient déplacés pour assister à cette rencontre.

Entouré de quelques membres de la communauté gay, l'officier de direction Richard McGinnis a déclaré qu'Alexander Leonard Welch avait été appréhendé vers 16 h vendredi dernier par des patrouilleurs de la CUM appelés dans un bar rue Sainte-Catherine, dans l'est de Montréal, où des clients avaient reconnu l'individu recherché pour meurtre par la police du Toronto métropolitain.

Détail fort révélateur, un dépliant montrant la photo et le signalement de Welch avait été distribué trois heures auparavant par les sergents-détectives Michel Roussy et Daniel Heffernan, de la section des homicides.

Vantant les résultats bénéfiques de l'opération policière réussie grâce à l'étroite collaboration des membres de la communauté gay, le directeur Richard McGinnis a indiqué que cette nouvelle forme de partenariat rencontrait les exigences de son directeur, Jacques Duchesneau, qui veut faire de la police de la CUM le meilleur corps policier du monde.

Pour souligner cette collaboration de plus en plus importante entre la communauté gay et le SPCUM, le directeur McGinnis a remis une plaque souvenir aux représentants de cet organisme, François Chartier et Denis Laporte, en reconnaissance et en gage de remerciement.

L'officier de police a enfin précisé que les premiers contacts avec les membres de la communauté gay de Montréal avaient été établis le 30 mai 1991 par son prédécesseur, l'actuel directeur adjoint Pierre Sangollo, responsable des enquêtes spécialisées à la CUM, lors de la série de 15 meurtres d'homosexuels commis à cette époque sur l'île de Montréal.

Quant à Alexander Leonard Welch, des policiers de la section des homicides de la police du Toronto métropolitain l'ont ramené dimanche dernier dans la Ville-Reine, où il a formellement été inculpé du meurtre prémédité de Ronald Isaac.

GRAND SOLDE DE
THERMOPOMPES
ÉCONOPRIX À COMPTER DE
3495$
• Aucun conduit • Aucun bruit
• Télécommande exclusive «I Feel»
• Consommation d'électricité réduite
• Installation facile
• Confort dans toute la maison.
Mr. SLIM MC CLIMATISEURS & THERMOPOMPES MITSUBISHI ÉLECTRIQUE
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% SUR VOS FRAIS DE CHAUFFAGE
Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montréal.
ECONO TECH
TÉLÉPHONEZ DÈS MAINTENANT AU 733-1414

SEARS
Attendez-vous à plus
4 jours seulement Jeudi, vendredi, samedi et dimanche Du 6 au 9 octobre 1994
RIEN À PAYER AVANT 1 AN
sur tous les meubles*, gros électroménagers, aspirateurs et machines à coudre
Utilisez votre carte Sears et ne payez rien avant octobre 1995. L'offre de paiement différé s'applique à tous les meubles*, ens. de matelas, gros électroménagers, aspirateurs et machines à coudre, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25$ de frais d'administration. Pas d'acompte à verser. Pas de taxes à payer à l'avance. L'offre est en vigueur du 6 au 9 octobre 1994. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.
*Sauf meubles de patio et pour bébé
599,99 Ens. 1 pl. Ord. 1399,98
Rabais 50%. Ens. Andromède MC à ressorts ensachés. Niveau de confort ferme ou extra ferme. Garantie** limitée de 20 ans.
Série N° 73980.
2 pl. Ord. 1699,98. Ens.....749,99
G 2 pl. Ord. 1899,98. Ens....849,99
**Détails complets de la garantie chez Sears
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears
RABAIS 400$
Mobilier 'Oak Manor'
4 pièces pour chambre des maîtres. En chêne massif et placages de chêne au fini chêne moisson.
Série N° 68180. Ord. 2199,99.
Ens.....1799,99
Comprend panneau de chevet, commode, miroir et chiffonnier.
Table de chevet aussi en réclame
RIEN QUE 499$ Ch.
Achat spécial...
Lave-vaisselle Kenmore MD 24" à encastrer†, 4 cycles à lavage sur 3 niveaux et pompe de séparation MD.
Série N° 74351.
Modèle en noir aussi disponible
+Supplément pour l'installation. Dans la plupart des régions, Sears peut faire faire l'installation par des entrepreneurs qualifiés.
AU PLUS BAS PRIX DE LA SAISON
Rabais 80$
Laveuse Kenmore MD
12 programmes.
Modèle 2.45 pi. cu. de grande capacité. Blanc. N° 44260.
Ord. 649,99.
Ch.....569,99
Rabais 60$
Sécheuse Kenmore MD
7 programmes. Modèle 6.4 pi. cu. de grande capacité. Blanc.
N° 84260. Ord. 439,99.
Ch.....379,99
349,99 Ch.
Achat spécial...fauteuil berçant/inclinable 'Barcelone' par La-Z-Boy MD. Avec housses pour appuie-tête et accoudoirs pour protéger les endroits s'usant plus. N° 41705.
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 9 OCTOBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES
NE MANQUEZ PAS CETTE GRANDE RÉCLAME!
VENTE 2 JOURS
ET LIQUIDATION MODE
et quantités de bons achats
SAMEDI 8 OCTOBRE 1994 DE 8 h 30 À 17 h
PLUS
DIMANCHE 9 OCTOBRE 1994 DE 10 h À 17 h
SEARS
Attendez-vous à plus
Copyright 1994. Sears Canada Inc.
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

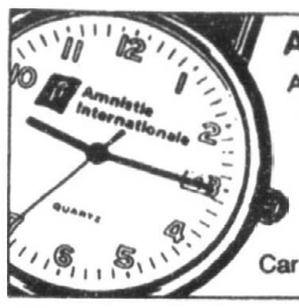

Avez-vous quelques secondes ?

Aujourd'hui encore, des milliers de personnes disparaissent, sont emprisonnées pour avoir exprimé leur opinion, sont torturées ou sont assassinées...

Aidez Amnistie Internationale à agir.

Composez le 766-9766 sans tarder...
Car le temps paraît beaucoup plus long en prison.

Séropositif accusé d'avoir tenté de transmettre le sida à sa jeune amie

LUCIE CÔTÉ

■ Séropositif, un homme de 46 ans est accusé de tentative de meurtre pour avoir voulu infecter une adolescente avec son sang.

René-Richard Tremblay a eu des relations sexuelles non protégées avec la jeune fille, alors âgée de 16 ans, avant et après lui avoir dit qu'il était séropositif.

La victime affirme aussi qu'il l'a obligée, après son aveu, à avoir des relations sexuelles, ce que met en doute l'avocate de la défense, Me Guylaine Lavigne.

Il la forçait auparavant à avaler des comprimés qui faisaient diminuer sa résistance, a-t-elle témoigné.

Tremblay est aussi accusé entre autres d'avoir battu, agressé sexuellement et séquestré sa victime pendant trois semaines.

Il a également essayé de lui transmettre le sida en crachant son sang sur les plaies ouvertes de l'adolescente. « Il me disait que j'allais mourir, que j'allais l'attraper moi aussi. »

La jeune fille, toujours séronégative un an plus tard, a rencontré René Tremblay à Vancouver, en juin 1993, le jour de ses 16 ans. Lui était âgé de 45 ans, mais elle lui en donnait 15 de moins, a-t-elle indiqué au procureur de la Couronne, Me Cynthia Gyenizse.

Leur relation amoureuse a commencé quelques jours après leur rencontre et a duré environ deux mois. Le couple habitait avec le frère de l'accusé, âgé de 44 ans, et son amie de 15 ans.

Puis, la relation s'étiolant, l'adolescente est rentrée au Québec grâce au billet d'avion fourni par sa mère.

En Colombie-Britannique, à la demande de Tremblay, le couple s'est soumis à un test de dépistage du sida. Mais la jeune fille n'a alors appris ni ses résultats, ni ceux de son compagnon.

Lui aussi de retour au Québec, Tremblay la contacte à la fin du mois d'août et elle accepte de passer la nuit avec lui, à son appartement de Rosemont, même si, pour elle, leur histoire est terminée et qu'elle n'a plus d'attirance pour lui. Ils ont alors des relations sexuelles.

« Il m'a dit qu'il était séropositif, que j'allais faire partie de son club et que j'allais mourir avec lui », a témoigné la jeune fille hier, au cours de la première journée du procès présidé par le juge Gilles Cadieux, de la Cour du Québec.

Pourquoi n'est-elle pas alors partie ? lui a demandé plus tard Me Lavigne.

« Je n'avais pas de réaction, je ne réalisais pas encore ce qui se passait, je pensais qu'il me devait des explications. On avait des choses à mettre au clair. Je ne croyais pas que ça pouvait arriver. C'est un choc quand quelqu'un te dit que tu vas mourir du sida. J'avais 16 ans. J'étais ébranlée », a-t-elle répondu.

Le lendemain, et pendant les trois semaines qui suivent, René Tremblay refuse de laisser partir l'adolescente. « C'est avec moi que tu vas mourir », lui dit-il.

Après deux ou trois jours, pendant lesquels la jeune fille convient qu'elle aurait pu s'enfuir, Tremblay se met à la battre à coups de poings et l'empêche de partir. Une fois, en l'étouffant, il la couche sur un élément allumé de la cuisinière et brûle ainsi son chandail.

Le 24 septembre 1993, profitant du lourd sommeil de Tremblay, qui a avalé la moitié d'une bouteille de comprimés, la jeune fille s'enfuit et téléphone à sa mère avant de porter plainte.

Québécois poignardé et roué de coups aux USA

AP

CANAAN, Maine

■ Un homme âgé de Lévis récupérait hier dans un hôpital du Maine des blessures qu'il avait subies lorsqu'il a été frappé et poignardé tard mardi, a déclaré la police du Maine.

Eugene Fortin, 70, a été trouvé près de son véhicule en panne, en bordure d'une route de terre reliant la route 23, près de Canaan, dans le Maine.

M. Fortin a été poignardé à quatre ou cinq reprises et a été frappé plusieurs fois à la tête, a ajouté la police. Le véhicule, une familiale, a été retrouvé avec les quatre pneus crevés.

VENTE DE PIANOS

CIBC YAMAHA
La Musique À La Portée De Tous

Tout le mois d'octobre

0% D'INTÉRÊT
AUCUN PAIEMENT POUR 120 JOURS

PIANO HÉRITAGE
5030, boul. Samson, Laval
(autoroute 13, sortie Samson E.)
688-3080

2150198 - A06

COMMISSION SCOLAIRE SOUTH SHORE
AVIS PUBLIC
DÉPÔT DE LISTE ÉLECTORALE

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la liste électorale de chacune des dix-neuf (19) circonscriptions, en vue de l'élection scolaire du 20 novembre 1994, a été déposée le 5 octobre 1994 conformément à l'article 41 de la Loi sur les élections scolaires à l'endroit suivant:

La Commission scolaire South Shore
6, boulevard Desaulniers (6e étage)
Saint-Lambert (Québec)
J4P 1L6

Ladite liste peut être consultée du 10 au 14 octobre 1994 de 9 heures à 16 heures au bureau de la secrétaire d'élection. Des demandes d'inscription, de radiation ou de correction sont disponibles à l'endroit indiqué ci-dessus, aux mêmes jours et heures.

Donné à Saint-Lambert, province de Québec, ce 6e jour du mois d'octobre 1994.

WAYNE COOK
PRÉSIDENT D'ÉLECTION

J2150101

5,8%

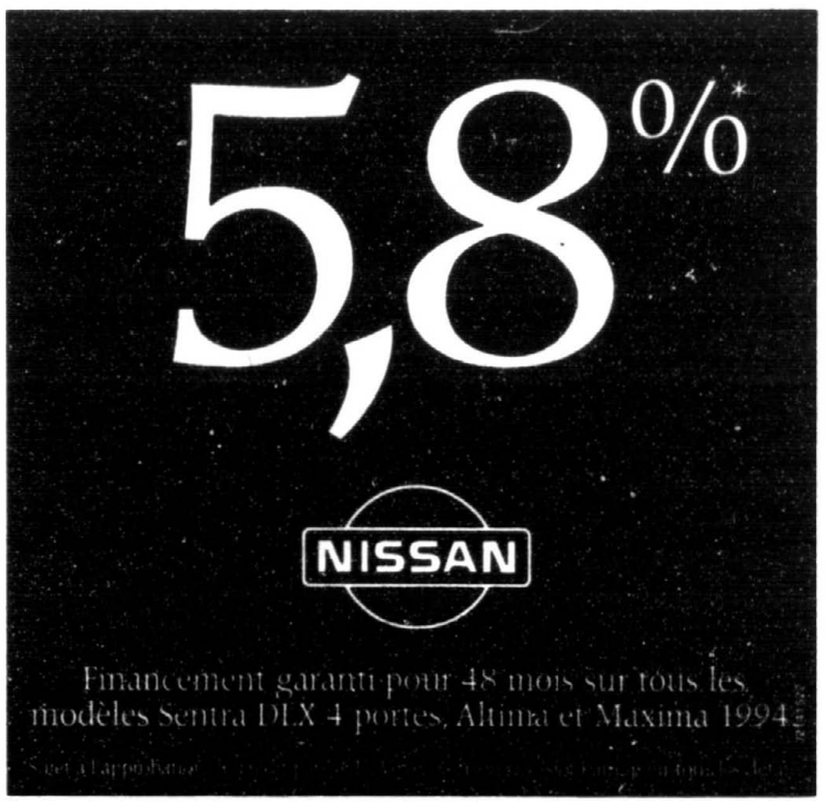

Financement garanti pour 48 mois sur tous les modèles Sentra DLX 4 portes, Altima et Maxima 1994

LES MEILLEURS VÊTEMENTS QUI SOIENT POUR LE VOYAGE ET L'AVENTURE

«Qui n'a peur de rien»

Il va là où les jeans ont du mal à suivre, que ce soit dans les vastes steppes de Mongolie ou pour un déjeuner dans un grand restaurant. Le ***pantalon classique Tilley*** est reconnu comme *«le pantalon le plus pratique et le plus décontracté qui soit».*

Il se lave facilement (instructions de lavage ***«Give 'em hell!»***) se passe de repassage, a belle allure et est confortable là où il faut. Il vous durera probablement des années.

Téléphonez 1-800-465-4249 pour obtenir GRATUITEMENT un catalogue

◄ ***Douglas Young dans le pantalon classique*** — *offert dans un plus grand choix de tailles que n'importe quel autre pantalon.*

Tailles hommes 28 à 44, 117$; tailles 46 à 52, 127$. Grandes tailles, ajoutez 7$. Kaki, blanc, bleu marine, noir.

Tilley Endurables, 158, rue Laurier ouest 272-7791
lun - mer 9 h - 18 h • jeu - ven 9 h - 21 h • sam 9 h - 17 h • dim midi - 17 h

GRATUIT: *emballage-cadeau.* Café et biscuits offerts pendant votre magasinage.

MEPHISTO® *Merveilleux* souliers de marche.

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR *GRATUITEMENT* UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
POUR SERVICE EN FRANÇAIS
1-800-465-4249

J2145880

GOODYEAR

GRAND SOLDE AQUATRED

Notre révolutionnaire pneu à pluie offert à prix irrésistible

Aquatred
Remarquable rendement toutes saisons et freinage amélioré sur chaussée mouillée
Jusqu'au 16 octobre seulement
Offert à rabais à compter de
89,95$
P175/70R13 Flanc noir

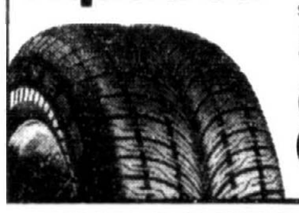

Eagle Aquatred
Le premier pneu haute performance doté d'Aquacanaux jumelés qui chassent 3,6 litres d'eau à la seconde pour assurer une traction supérieure.
OFFRE DE LANCEMENT
L'offre prend fin le 16 octobre 1994

GRANDE VALEUR À PETITS PRIX!

Corsa GT
Grande maniabilité et longévité pour petite voiture
29,95$
145R13 Flanc noir

Flanc noir	Bas prix courant $
145R13	29,95
155R13	44,98
175/70R13	55,67
185/70R13	59,53
185/70R14	61,41

Ces prix peuvent changer sans préavis.

Decathlon
Les nervures perfectionnées de sa bande de roulement procurent une meilleure traction sur chaussée mouillée.
39,95$
P155/80R13 Flanc blanc

Flanc blanc	Bas prix courant $
P155/80R13	39,95
P165/80R13	48,71
P185/75R15	58,05
P205/75R14	67,98
P205/75R15	69,37
P215/75R15	71,21

Ces prix peuvent changer sans préavis.

PROFITEZ-EN SANS TARDER!
LE FORFAIT «CHANGEMENT DE PNEUS POUR L'HIVER»
✓ Démontage de deux pneus d'été
✓ Montage de deux pneus sur les jantes, s'il y a lieu
✓ Remplacement de deux corps de soupape
✓ Équilibrage électronique de deux roues
✓ Inspection et nettoyage des freins avant et arrière
✓ Sacs d'entreposage pour les pneus d'été
22$
Offre valable pour la plupart des voitures et camionnettes chez les détaillants participants. En vigueur jusqu'au 31 octobre 1994. Il pourrait y avoir des frais additionnels pour des jantes spéciales ou en aluminium.

COMPOSEZ SANS FRAIS LE 1 800 GOODYEAR pour communiquer avec le détaillant Goodyear le plus près de chez vous. Il vous en dira plus au sujet des aubaines décrites dans cette annonce et vous donnera le prix des pneus selon les dimensions.

AUGMENTEZ VOTRE MILLAGE AIR MILES!
Collectionnez des milles aériens Air Miles à l'achat de pneus et de services automobiles Goodyear. Tous les détails chez les détaillants participants. Certains détaillants peuvent vendre moins cher. Renseignez-vous sur nos nouvelles modalités de paiement par carte de crédit.
☑ **PERMUTATION ET MONTAGE COMPRIS**

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

L'ATTRACTION DE LA SAISON!

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

MONTRÉAL
9170, Sherbrooke est 352-2662
5750, Côte de Liesse 731-6471
2615, rue Ontario est 527-8364
5135, av. Papineau 527-9854
3950, Fleury est 328-2834
11, boul. De Maisonneuve est 849-8031
2125, boul. Cavendish 481-7771

VILLE STE-CATHERINE
5280, route 132 635-1869

AHUNTSIC
10220, boul. St-Laurent 381-2591

ST-LÉONARD
9255, boul. Lacordaire 325-3280

LAVAL-CHOMEDEY
1250, boul. Labelle 688-3575

LAVAL-PONT-VIAU
366, boul. des Laurentides 667-0210

LAVAL
580, boul. St-Martin Ouest 668-2400

TERREBONNE
1810 Chemin Gascon 492-0487
LAVAL 664-1844

VILLE LASALLE
1870, av. Dollard 363-0633

VERDUN
4000, av. Verdun 761-4568

LONGUEUIL
85, boul. Ste-Foy 679-5250

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3614, Montee St-Jean 620-2341

WEST ISLAND
4910, chemin des Sources 684-9532

PIERREFONDS
16013, boul. Pierrefonds 620-1073

VILLE ST-LAURENT
1755, rue Grenet (face à Canadair) 748-0103

LA PRAIRIE
430, boul. Tachereau 659-1994

ST-EUSTACHE
220, 25ème Ave. 472-7506/7671

BOUCHERVILLE
660, de Montbrun 655-8531

ST-BRUNO
610, boul. Clairvue 461-0373

ROSEMERE
261, boul. Labelle 435-5713

VALLEYFIELD
3000, boul. Mgr. Langlois 377-3313

CHATEAUGUAY CENTR-O-PNEUS
104, boul. D'Anjou 691-3807

CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR

VILLE ST-LAURENT
7405, rue Verite 334-9312

VILLE D'ANJOU
8301, boul. Métropolitain 354-7444

LAVAL
580, boul. St-Martin Ouest 668-2400

J2139353

Cachemire et laine
de notre collection exclusive
Gold International

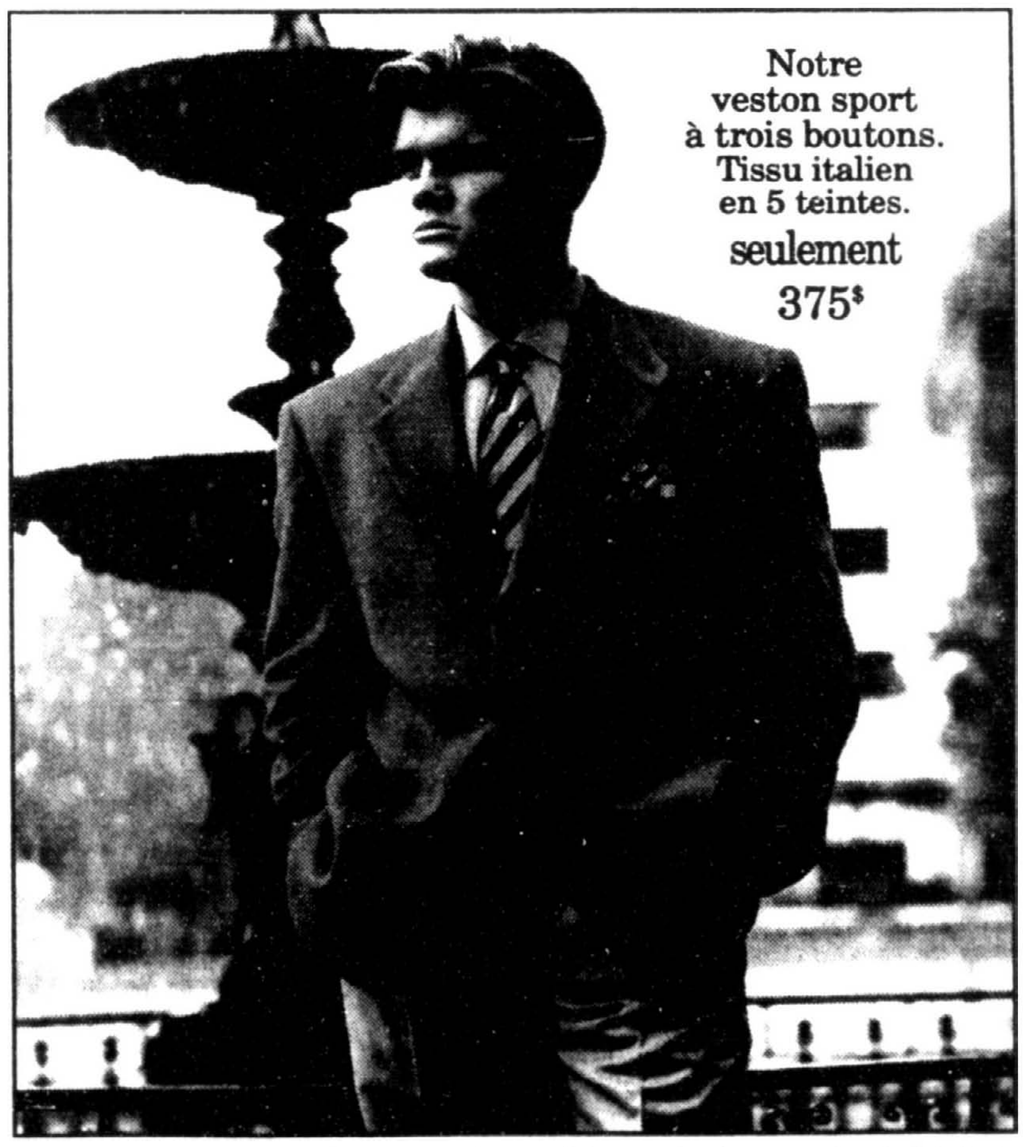

Notre veston sport à trois boutons. Tissu italien en 5 teintes.
seulement
375$

Notre veston sport 3 boutons, de coupe européenne, en laine et cachemire, est un ajout de choix à votre garde-robe. Avec son col à patte, son sous-col en soie pure et la doublure de la poche poitrine qui peut servir de pochette de soie coordonnée, et ses boutons en cuir véritable, il convient aussi bien au travail qu'aux promenades en plein air. Offert dans les tailles 38 à 46, en noir, cognac, bourgogne, vert forêt et sarcelle. Le pantalon assorti en laine d'Italie, à pli et motif à chevrons, est offert à 135$ seulement.

Centre Rockland • 960 Ste-Catherine O. • Fairview Pte-Claire • Le Carrefour Laval • La Place Vertu •

A. Gold & Sons® Depuis 1886

• Galeries d'Anjou • Les Promenades Saint-Bruno • Mail Champlain Brossard

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons

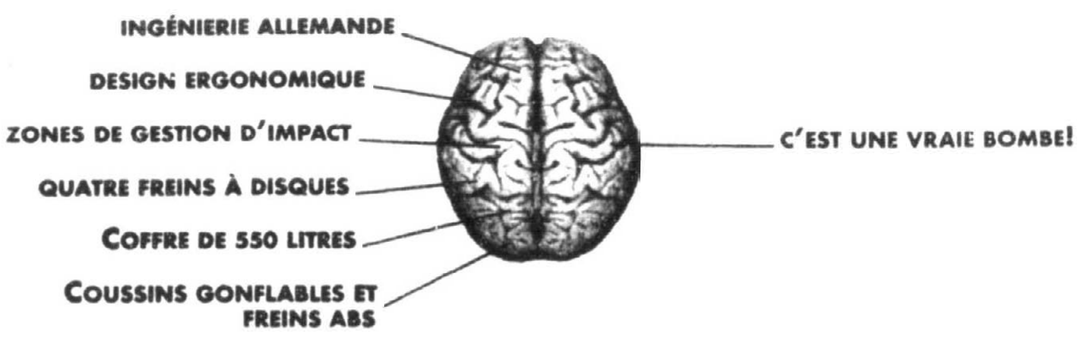

LE PARFAIT ÉQUILIBRE.

Tout bien réfléchi, jamais une berline n'aura si bien réussi à joindre l'utile à l'incroyable. Côté raison, vous apprécierez ses freins ABS, sa construction solide et son immense coffre arrière de 550 litres. Côté passion, son moteur VR6 de 2,8 L et 172 ch. pose à lui seul les jalons d'une toute nouvelle classe de berlines haute performance. Tout bien réfléchi, le coeur a maintenant ses raisons que la raison n'ignore plus.

LA NOUVELLE
JETTA GLX VR6
CONÇUE POUR LA VIE

Montréal AUTO STRASSE 748-6961 NORDEST VOLKSWAGEN 325-3422 LES AUTOMOBILES POPULAR 274-5471 AUTOMOBILES PLACE DE BLEURY 845-8257
Blainville AUTOMOBILES E. LAUZON 430-1460 **Brossard** PARK AVENUE VOLKSWAGEN 656-4811 **Chambly** MARCEL SYNNOTT AUTOMOBILES 658-6645 **Châteauguay** INTERMONDE AUTO 848-2261
Greenfield Park CHAMBLY AUTOMOBILES 671-7238 **Joliette** DEGRANDPRÉ AUTOMOBILES 756-4515 **Kirkland** AUTOMOBILES G.M.F. 694-1378 **Lachute** AUTOMOBILES LE PASSANT 562-0281
Lasalle LES AUTOMOBILES AUTOHAUS 364-2753 **Laval** ARBOUR AUTOMOBILES 343-3422 **Longueuil** AUTOMOBILES B. DUVAL 679-0890 **Mascouche** AUTOMOBILES A. BELANGER 474-2426
St-Bruno AUTOMOBILES NIQUET 653-1553 **St-Eustache** BUTZ AUTOMOBILES 627-4466 **St-Hyacinthe** AUTOMOBILES F.M. 773-9643 **St-Jean** ST-JEAN VOLKSWAGEN 348-7309
St-Jérôme AUTOMOBILES LAFONTAINE 438-4101 **St-Léonard** AUTOMOBILES RIMAR 253-4888 **Tracy** AUTOMOBILES J.M.N. 743-5522 **Valleyfield** ANTILLES AUTOMOBILES 371-5563
Pointe-aux-trembles AUTO STOLZ 642-6242 **Repentigny** AUTOMOBILES ANDRÉ RIVEST 585-1700 **Vaudreuil** AUTOMOBILES SABRIC 455-7941 **Verdun** CAMPBELL & CAMERON 762-9777

Mirabel : saisie d'héroïne dans des condoms absorbés

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Pour la seconde fois en moins d'une semaine, des membres de la section des stupéfiants de la police de la Communauté urbaine de Montréal ont arrêté des voyageurs arrivant d'Amsterdam à l'aéroport de Mirabel, de l'héroïne camouflée dans leur corps.

Cette fois, il s'agit des soeurs Patricia et Nathalie Gauthier, âgées de 25 et 26 ans, de Montréal. C'est à la suite d'une information que des enquêteurs de la police de la CUM sont allés observer les voyageurs du vol de KLM, le KL-671, à 17 h 20 le 3 octobre.

Ils ont vu arriver deux jeunes femmes correspondant au signalement obtenu et ils les ont interceptées. Au total, 220 grammes d'héroïne ont été saisis.

À Mirabel, Patricia et Nathalie Gauthier ont évacué chacune cinq boules de cette drogue, camouflée dans des condoms.

Puis, elles ont été conduites à l'hôpital Reddy Memorial, à Montréal, pour y passer des radiographies afin de déterminer s'il n'y avait pas en elles d'autres corps étrangers. Une sixième boule a été détectée dans le rectum de Patricia.

Aujourd'hui, Me Louis-Sylvère Bonin tentera, au palais de justice de Saint-Jérôme, d'obtenir une libération sous caution pour ces deux jeunes femmes qui ne possèdent aucun casier judiciaire.

Elles seront accusées d'importation et de complot. Il semble que l'enquête policière a démontré qu'elles auraient importé l'héroïne pour une organisation bien structurée, qui ne serait toutefois pas la même pour laquelle Carl Savoie, de Fredericton, Nouveau Brunswick, travaillerait. Ce dernier a été arrêté la semaine dernière par des policiers de la CUM avec 284 grammes d'héroïne dans le rectum et dans les semelles de ses souliers.

Tué à bras-le-corps

LUCIE CÔTÉ

■ L'assassin de Lincoln Ramsoondar était collé sur le jeune homme lorsqu'il a tiré deux coups de feu, indique le rapport d'expertise balistique déposé hier au procès de James Craigwell, accusé de meurtre au premier degré.

« La présence de noir de fumée ainsi que la forme de la perforation, sur le devant (du coupe-vent que portait la victime), près de la poche gauche, m'indiquent un tir à bout touchant ou de très près », conclut le chimiste Gilbert Gravel, de la direction des expertises judiciaires du ministère de la Sécurité publique.

À l'autopsie, deux projectiles d'arme à feu, provenant d'un revolver de calibre .32 (jamais retrouvé), qui ont perforé le coeur et les poumons, ont été retirés du corps de la victime, morte le 4 décembre dernier, à sa sortie d'une partie de basketball disputée au collège Vanier, à Saint-Laurent.

Les amis qui accompagnaient Lincoln Ramsoondar ce soir-là ont raconté mardi comment leur camarade avait été interpelé par un jeune homme armé exigeant qu'il lui remette tous ses bijoux.

Devant le refus d'obtempérer de Ramsoondar, alors âgé de 22 ans, son agresseur tire deux fois. Identifié le soir même par les deux témoins, Ceerwan Thompson et Kareem Clark Stewart, James Craigwell, 21 ans, sera arrêté 2 semaines plus tard, à Toronto.

Le procureur de la poursuite, Me Lori Weitzman a clos sa preuve hier et l'avocat de James Craigwell, Me Salvatore Mascia, a annoncé qu'il ne présenterait pas de défense. Les deux avocats doivent donc plaider vendredi devant le jury présidé par le juge John Gomery, de la Cour supérieure.

5,8 %*

NISSAN

Financement garanti pour 48 mois sur tous les modèles Sentra DLX 4 portes, Altima et Maxima 1994.

*Sujet à l'approbation du crédit par NCFI. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

J2141525

Browns
et
Rockport

CADEAU SPÉCIAL
avec
ACHAT

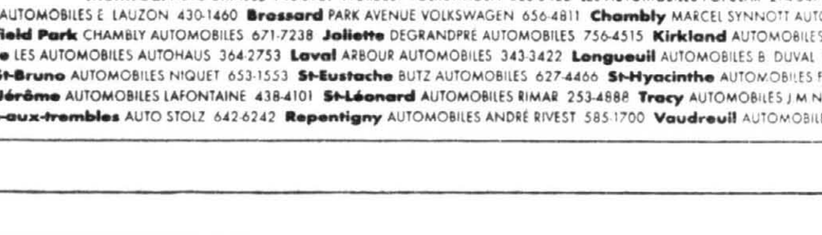

Qualité, Confort, Rockport vous les procure.

Si vous nous rendez visite aujourd'hui,
avec tout achat vous recevrez un cadeau*

PERFORMANCE, INNOVATION et STYLE

*Ceci s'applique à tous les modèles Rockport pour l'homme jusqu'à épuisement des stocks.

CHAUSSURES
Browns

PLACE VILLE-MARIE • 1191, RUE STE-CATHERINE OUEST ET DRUMMOND • CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO
FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • MAIL CAVENDISH • 334-5000

Paris–Toronto via Tokyo.

Après Paris et Tokyo, ils sont à Toronto.
Picasso, Renoir, Cézanne, Monet et Matisse vous donnent rendez-vous au Musée des beaux-arts de l'Ontario.
VIA vous y conduira en quelques heures!

Le 31 décembre la Collection Barnes quittera Toronto à tout jamais

Cette remarquable exposition a affiché complet à Paris et à Tokyo.
Achetez vos billets avant qu'elle n'affiche complet à Toronto.

Pour réserver, consultez votre agent de voyages.
Pour acheter vos billets, composez le 1-800-461-3333

Chefs-d'œuvre de la peinture française de Cézanne à Matisse
La Collection Barnes
Musée des beaux-arts de l'Ontario

La première fois. L'unique fois.
Du 17 septembre au 31 décembre 1994

Gluskin Sheff

Aide financière spéciale du gouvernement de l'Ontario par le biais du ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs. Concours financier du ministère fédéral du Patrimoine canadien, de la Municipalité de la communauté urbaine de Toronto et de la Ville de Toronto.

VIA

Acquitté du meurtre de ses parents, Richard Timm porte plainte contre presque tous les enquêteurs de la police de Brossard

GEORGES LAMON

■ Richard Timm, que les policiers de Brossard ont impliqué dans le meurtre de ses parents adoptifs, le 8 septembre 1993 à Brossard, se retourne maintenant contre neuf d'entre eux et porte officiellement plainte.

Rappelons que Timm a été libéré le 16 décembre dernier d'une accusation de meurtre prémédité de ses parents, Gilbert Timm et Victoire Cossette. Reste une accusation d'entrave à la justice pour son refus de témoigner, accusation qui sera entendue le 17 novembre. La Couronne attend les décisions de la Cour suprême du Canada qui statuera si un accusé a droit au silence.

C'est ce matin qu'il doit rencontrer des enquêteurs de la Sûreté du Québec (unité des crimes contre la personne) pour déposer contre les policiers en question.

Me Michel Breton, procureur chef de la Couronne a Longueuil a expliqué hier à *La Presse* qu'il avait suggéré à l'avocat-conseil de Richard Timm, John Pepper, de s'adresser à un autre corps policier s'il avait des plaintes à formuler contre des policiers de Brossard. Pratique habituelle dans de tels cas.

Me Pepper, qui a été appelé à étudier tout le dossier de Richard Timm, depuis le meurtre de ses parents, s'est dit «convaincu hors de tout doute que des irrégularités auraient été commises par des policiers de Brossard», lésant ainsi son client.

«Dans toute cette affaire, on a manqué totalement à la Charte des droits et libertés, a-t-il commenté. Il y a eu des actes qui justifient une plainte. Je crois aussi qu'il existe des motifs sérieux à apporter devant le commissaire à la déontologie policière.»

C'est d'ailleurs ce qu'a fait Richard Timm. La plainte a été déposée hier à 10 h 30.

Le dossier sommaire, préparé par Me Philippe Miquel, du bureau de Me Pepper, et dont la copie a été remise par Richard Timm lui-même au cours d'une entrevue à *La Presse*, «met en cause presque le service complet des enquêtes du Service de police de Brossard: l'inspecteur Marc Rodier, les sergents-détectives Gérard Morel, Pierre Morasse, André Martel, les enquêteurs Michel Terrault, Pierre Bergeron, Robert Demers, Rémi Lemay et Mario Saint-Cyr».

Timm reproche globalement aux policiers d'avoir falsifié des preuves et d'avoir comploté pour se parjurer, de s'être livrés à des voies de fait, d'avoir proféré des menaces de mort et d'avoir utilisé une arme à feu contre lui.

Dans sa plainte, Richard Timm allègue que jamais lors de son interrogatoire comme témoin, le policier Michel Terrault ne lui a lu ses droits — même si à son enquête préliminaire du 27 juillet les policiers ont affirmé le contraire —, ni acquiescé à sa demande à plusieurs reprises d'avoir un avocat — ce qui est contredit à l'enquête. On lui aurait dit que s'il appelait un avocat, qui lui conseillerait de ne rien dire, cela «augmenterait le risque d'être reconnu coupable de meurtre au premier degré».

Selon Timm, les commentaires des policiers Terrault et Demers furent les suivants: «Ta cause est tellement pourrie qu'il n'y a pas un avocat qui veut te représenter... T'es chanceux que la pendaison n'existe plus au Canada. T'es dans la m... On a un paquet de témoins qui savent que tu voulais tuer tes parents... Regarde, c'est là (dans une cellule) que tu vas te reposer pour les prochaines 25 années...»

Selon Timm, c'est au cours du quatrième interrogatoire que les policiers auraient commencé à le «brasser et le tirer par les cheveux».

On lui aurait suggéré de «changer ses déclarations jusque là disculpatoires» et d'avouer qu'«il a engagé des gens pour faire abattre ses parents», ce qu'il a nié catégoriquement.

S'il se rendait à cette «suggestion», on s'arrangerait avec le procureur de la Couronne pour «lui obtenir un meilleur sort», lui aurait-on dit.

Le sergent-détective Pierre Morasse lui aurait dit: «Tu sais, 10 ou 15 ans, c'est mieux que 25; tu seras encore jeune et tu pourras refaire ta vie...»

Timm soutient que dans la déclaration qu'ils lui ont fait signer, Robert Demers écrivait les questions, tandis que les réponses étaient «fortement suggérées par Morasse et Demers». Ne sachant plus où il en était, Timm, «traumatisé par les policiers», aurait «écrit n'importe quoi pour qu'on le laisse en paix».

Par ailleurs, Timm affirme que le matin du 1er novembre, l'enquêteur Mario Saint-Cyr, venu le chercher au centre Parthenais, lui aurait dit: «Si t'arrêtes pas de pousser sur nous autres, des preuves on va en inventer d'autres... T'es mieux de comprendre le message, sinon il va t'arriver un accident.»

Me Miquel, s'appuyant sur la déclaration de Timm, s'interroge sur «l'intégrité de ces policiers, qui par leur violence verbale et physique, leurs témoignages contradictoires devant la cour, ont agi au mépris de toutes les règles déontologiques auxquelles ils sont assujettis».

De présumés participants à un complot de meurtre reviendront en cour demain

GEORGES LAMON

■ Cinq hommes qui avaient comploté pour assassiner l'amant de la femme de l'un d'eux, moyennant une récompense de 5000$, devront revenir demain pour la remise de leur enquête préliminaire pro-forma.

Le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec à Longueuil, a reporté l'enquête des cinq hommes pour permettre au substitut du procureur général, Me Louise Leduc, de communiquer la preuve retenue contre les accusés. Il s'agira ensuite de fixer une autre date pour l'assignation de leur enquête.

Trois d'entre eux, Éric Adam, Alberto Hearl Gardia et Alain Fugère, ont pu recouvrer leur liberté provisoire moyennant certaines conditions dont un dépôt de 5000$ par une tierce personne, l'interdiction de communiquer entre eux, sauf en présence de leur avocat, garder la paix, se présenter à la SQ une fois par semaine et demeurer à l'adresse indiquée.

Quant à Alain Bérubé et Christian Wilson, ils devront encore patienter jusqu'à demain avant de savoir s'ils pourront reprendre leur liberté à certaines conditions, avant la date de leur enquête préliminaire fixée également pro-forma le même jour.

Rappelons que cette affaire de contrat pour faire assassiner l'amant de la femme d'un des accusés remonte à la mi-janvier 1994. Ayant appris que sa femme avait un amant, Alberto Hearl Garcia, un courtier en fruits, aurait confié à un ami, Éric Adam, son intention de faire liquider l'autre homme. Le mari jaloux lui aurait même offert 5000$ pour ce faire.

Ayant accepté ce contrat, Adam, qui est aussi vice-président de l'Agence Globale sécurité et investigation, firme dont le siège social se trouve rue Bourgogne, à Chambly, se serait mis en chasse pour retrouver l'amant en question. Deux collègues, Alain Fugère, président de l'agence, et Christian Wilson, se sont joints à lui pour exercer une filature. Toutefois, ils n'ont jamais pu trouver trace de l'amant et le contrat est resté en suspens.

Les hommes devaient finalement être appréhendés le 25 septembre par des policiers de la Sûreté du Québec sans que la somme puisse être retrouvée. Le lendemain, ils comparaissaient à Longueuil. L'accusation parle d'un complot pour meurtre entre le 1er décembre 1993 et le 1er janvier 1994, à Chambly.

Enquête remise

■ À la demande de la défense, le juge Denis Bouchard (et non Robert Lafontaine), de la Cour du Québec à Longueuil, a fixé au 17 octobre l'enquête préliminaire des frères Daniel et Gaétan Lanthier ainsi que de Richard Saint-Amand.

Ils sont accusés de voies de fait avec lésions corporelles et de menaces de mort contre l'ancienne amie de coeur de Gaétan Lanthier, C.B. Les faits reprochés auraient été commis au début de septembre de cette année. Ils sont aussi accusé de bris de condition pendant leur probation.

Entre-temps, les trois hommes demeurent toujours incarcérés. Le juge Jaques Rancourt, de la Cour du Québec, avait refusé leur remise en liberté provisoire. Il avait motivé sa décision par le fait que les trois hommes étaient dangereux. De plus, il ne se disait pas convaincu qu'ils respecteraient leurs engagements une fois remis en liberté.

TOYOTA

OCTOBRE EST EN FÊTE ! LA CAMRY EST ARRIVÉE !

Venez vite voir le tout nouveau style de la Camry 95 !

6,9 %

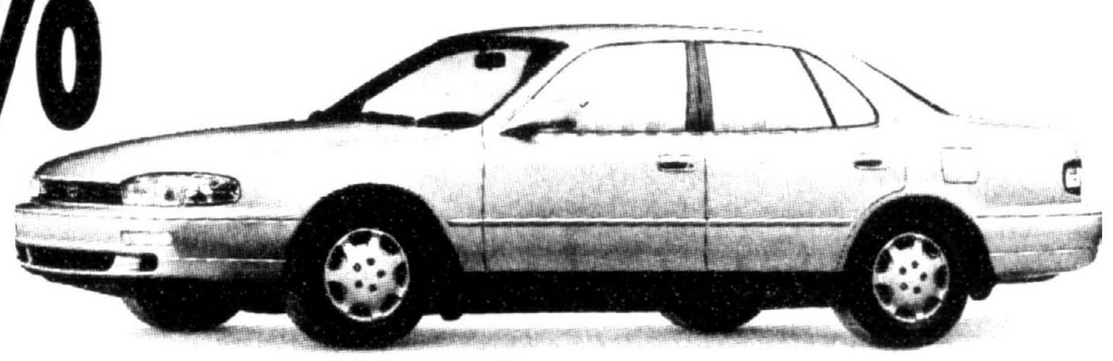

LA NOUVELLE CAMRY LE 1995

Coussins gonflables conducteur et passager • Glaces, verrous et rétroviseurs assistés • Poutrelles de protection latérale • Transmission automatique 4 rapports • Climatiseur sans CFC • Radiocassette AM-FM stéréo haut de gamme avec 4 haut-parleurs • Et bien plus encore !

TAUX ANNUEL DU FINANCEMENT ILLIMITÉ DE TOYOTA CRÉDIT CANADA INC. SUR TOUS LES MODÈLES CAMRY 1994 ET 1995 NEUFS.*

•LA MEILLEURE VALEUR DE REVENTE DE SA CATÉGORIE†
•TAUX DE SATISFACTION DE 97 %††
•LA PLUS FIABLE DE SA CATÉGORIE††

DANS LE CAS D'UN FINANCEMENT DE	FRAIS D'EMPRUNT À 6,9 % PENDANT 48 MOIS :	FRAIS D'EMPRUNT À 11 % PENDANT 48 MOIS :	VOUS POUVEZ ÉCONOMISER
15 000 $	2 208 $	3 608 $	1 400 $

TAUX DE FINANCEMENT SPÉCIAUX OFFERTS AUSSI SUR LES 4RUNNER.

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux

CRÉDIT TOYOTA

Profitez des programmes de financement et de location Solution Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. *Offre de financement de 6,9 % sur approbation de crédit de Crédit Toyota valable uniquement pour les modèles Camry 1994 et 1995 neufs vendus au détail et livrés aux clients admissibles entre le 4 et le 31 octobre 1994. Taux de 12 à 48 mois offerts. Exemple : 15 000 $ à un taux annuel de 6,9 %, soit des paiements mensuels de 358,50 $ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 2 208 $. Coût total du prêt : 17 208 $. Exemple : 15 000 $ à un taux annuel de 11 %, soit des paiements mensuels de 387,68 $ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 3 608 $. Coût total du prêt 18 608 $. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Frais de transport et de préparation de Toyota exclus. Pour tous les détails sur les taux de financement et de location-bail, voyez votre concessionnaire Toyota participant. †Canadian Black Book, septembre 1994. ††Autopinion annuel de la CAA 1994. Gagnante du Trophée de la meilleure voiture usagée de la CAA 1988, 1992, 1993.

TOYOTA

Romain Caron «fait de la route»... mais ne livre pas de pizza

PAUL ROY

■ Romain Caron travaille sur la route. Non, il n'est pas livreur de pizza. À la vitesse qu'il avance — trois mètres à la minute — la pizza arriverait froide.

Faut dire que M. Caron ne se contente pas de «faire de la route»: aux commandes de sa thermorégénératrice, véritable usine sur roues, il «refait» la route.

En gros, il arrache une couche de 50 millimètres d'asphalte usé et préchauffé à 120 degrés F par deux préchauffeuses, regénère ce vieux bitume oxydé à l'aide d'adjuvants, lui redonne son élasticité, étend le mélange obtenu et recouvre le tout de 20 millimètres d'asphalte neuf.

Tout ça, en une seule opération. Alors, souffrez qu'en plus, il ne vous livre pas votre pizza!

L'employé de Constructions Désourdy «voyage» seul à bord de sa thermorégénératrice de 16 mètres de long et de 47 tonnes. Mais celle-ci est toujours précédée des deux préchauffeuses (14 millions de BTU) et suivie de deux rouleaux compacteurs, qui compactent les deux couches d'asphalte (la vieille et la neuve) simultanément, éliminant l'interface entre les deux.

Le «train» au complet, qui coûte environ 1,5 million, fait dans les 35 mètres de long. Une équipe de 14 hommes l'accompagne dans tous ses déplacements. S'il est passé dans votre rue sans que vous ne vous en rendiez compte, consultez!

Ces derniers jours, la thermorégénératrice de Désourdy a refait des bouts de la rue Beaubien et de la rue Adam. Et cette fin de semaine, elle rentre au garage pour l'hiver: quand il fait froid, chauffer l'asphalte à 120 degrés devient trop onéreux, explique Sylvain Coron, surintendant chez Constructions Désourdy.

La thermorégénératrice arrache le vieil asphalte, le recycle, l'étend et le recouvre d'une couche d'asphalte neuf.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Soter, les pionniers

Une autre entreprise possède une thermorégénératrice au Québec. En fait, Constructions Soter a été la première à utiliser cette technique ici, en 1990. Désourdy lui a emboité le pas en 1993. Soter utilise une machine japonaise de marque Mitsubishi, Désourdy une machine allemande de marque Wirtgen.

Cet été, l'administration Doré, profitant du programme national des infrastructures, a utilisé les deux machines à plein régime, refaisant l'asphalte de 20 à 25 kilomètres de rues.

Puisqu'elle permet de recycler sur place le vieil asphalte et qu'elle utilise beaucoup moins d'asphalte neuf, cette technique est plus écologique que la technique conventionnelle du pavage à froid, qui est toutefois encore, et de loin, la plus utilisée.

Elle est aussi beaucoup plus rapide: normalement, la réfection d'un bout de rue peut occasionner des inconvénients pendant une dizaine de jours à ses usagers.

«Avec la thermorégénération, l'équipement passe et, théoriquement, en arrière, le trafic pourrait rouler», explique Gérald Pelletier, ingénieur du module de la voirie et de la circulation à la ville de Montréal.

Côté coûts, les deux techniques reviennent grosso modo à 20 $ le mètre carré (environ 200 000 $ le kilomètre). Mais M. Pelletier croit que les coûts de la thermorégénération risquent de décroitre, à mesure que le marché se développera et que la technique se répandra. En Europe, précise-t-il, elle est couramment utilisée depuis une vingtaine d'années.

De plus, dit-il, on soupçonne que l'asphaltage conventionnel à froid provoque un phénomène de délaminage (le revêtement bitumineux se décollerait du dallage de béton), ce qui réduirait l'espérance de vie de l'asphalte. La thermorégénération ne comporterait pas cet inconvénient. Des études sont en cours à la Ville pour mesurer l'ampleur du phénomène et ses conséquences.

Hier matin, Romain Caron, aux commandes de son «bolide», a repavé le petit bout de rue Adam compris entre les rues Dézéry et Moreau. Puis, solidement escorté, il a mis le cap sur la rue Beaubien (coin Saint-Vallier), qu'il prévoyait atteindre en milieu d'après midi. Les préchauffeuses et les rouleaux compacteurs, eux, devaient entreprendre le périple à bord d'un fardier.

Ce matin, le travail reprend, rue Beaubien. Pour les amateurs, l'entrée est gratuite.

Le gouvernement avait été averti des agissements controversés du SCRS

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le Solliciteur général du Canada, Herb Gray, a soutenu hier qu'il n'avait jamais entendu parler, jusqu'à cette semaine, d'un rapport spécial rédigé en 1992 sur les enquêtes menées par les services de renseignement auprès des groupes d'extrême-droite, même si une version expurgée de ce rapport est disponible depuis deux ans.

L'aveu de M. Gray a semé le doute dans plusieurs milieux hier quant à l'efficacité du bureau du Solliciteur général et du Comité de surveillance des activités de renseignement dans ce qu'il est convenu d'appeler l'«affaire Bristow».

Grant Bristow, soupçonné d'être un informateur du Service canadien du renseignement de sécurité, est aussi considéré comme l'un des fondateurs du groupe Heritage Front, qui prône la suprématie de la race blanche. Il aurait participé à ce titre (et pendant son association avec le SCRS) à des actes criminels commis par le groupe, notamment la profanation de synagogues juives et l'intimidation de militants anti-racisme.

L'Opposition, des syndicats et des leaders d'associations juives ont accusé M. Gray, hier, d'obstructionnisme en refusant de répondre aux nouvelles allégations entendues mardi sur les ondes de la télévision anglaise de Radio-Canada.

Plusieurs voix se sont élevées hier pour exiger une enquête indépendante dans toute cette affaire, à la suite des nouvelles allégations contenues dans un reportage de l'émission d'affaires publiques *Fifth Estate*, diffusée mardi soir sur les ondes de la télévision anglaise de Radio-Canada.

Même Derek Lee, le président (libéral) du sous-comité des Communes sur la Sécurité nationale, qui mène une enquête sur cette affaire, pense que les nouvelles allégations de la CBC soulèvent de sérieuses questions sur les mesures de contrôle appliquées aux services de renseignement canadiens.

Le reportage soutenait qu'il y a deux ans, le gouvernement conservateur de l'époque (et le Solliciteur général Doug Lewis) avait reçu du Comité de surveillance des activités de renseignement une note de service ultra-secrète le prévenant que Bristow était peut-être impliqué dans des actes criminels qui pourraient «susciter la controverse».

Protéger l'informateur

Fifth Estate ajoute aussi que le SCRS était au courant des activités criminelles des membres du Heritage Front mais n'a rien fait pour les en empêcher afin de ne pas «brûler» l'informateur Bristow.

M. Gray a indiqué hier matin qu'on ne l'avait jamais prévenu de l'existence du rapport de 1992; il devait tenter d'en obtenir une copie en après-midi.

Une version très censurée de ce rapport est disponible en vertu de la Loi d'accès à l'information. Une copie consultée par La Presse Canadienne ne fait pas référence directement à Bristow ou au Heritage Front, mais des pans entiers du rapport ont été biffés par les censeurs du gouvernement, notamment une section de 23 pages dont il ne reste que quelques lignes et des titres.

Mais il est clair que le rapport concerne les activités de renseignement du SCRS relativement aux actes violents que pourraient commettre des groupes d'extrême-droite au pays, élément au coeur de l'affaire Bristow.

Aux Communes, M. Gray s'est défendu en disant que les allégations n'avaient pas été prouvées, que les événements se sont produits avant l'arrivée au pouvoir des libéraux, et que le Comité de surveillance des activités de renseignement mènerait son enquête.

Le porte-parole du Bloc québécois, Michel Bellehumeur (Berthier-Montcalm), le président du Congrès du travail du Canada, Bob White, et le président du Syndicat des postiers du Canada, Darrell Tingley, ont demandé chacun de leur côté une enquête indépendante dans cette affaire.

Les postiers soupçonnent Bristow d'avoir espionné pour le compte du SCRS dans un grand établissement postal en 1989, en pleines négociations avec l'employeur.

Le Congrès juif du Canada souhaite quant à lui que le SCRS confirme ou nie les allégations selon lesquelles il n'aurait rien fait pour empêcher la profanation de synagogues.

Le porte-parole du SCRS, Gaétan Blais, a refusé, qualifiant les allégations de la CBC de «spéculations».

Le lieutenant-colonel Carol Mathieu quitte l'armée avec amertume

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le militaire qui commandait le Canadian Airborne Regiment pendant sa mission mouvementée en Somalie quitte l'armée, se disant mécontent de la façon dont lui et ses soldats ont été traités.

Le controversé lieutenant-colonel Carol Mathieu, qui était à la tête du CAR quand le régiment a été envoyé en Somalie pour une mission de secours aux victimes de famine, prendra sa retraite le 17 octobre après 29 ans de service, a indiqué un porte-parole de l'armée, mercredi.

Le lieutenant-colonel a reçu une offre intéressante du secteur civil, et il a décidé de se retirer et de relever un nouveau défi, a dit le major Pierre Leclerc, sans préciser quel type d'emploi le colonel Mathieu s'est fait offrir.

Celui-ci a été acquitté plus tôt cette année de l'accusation de négligence dans l'exercice de ses fonctions, pour avoir dit à ses soldats qu'ils pouvaient tirer sur des Somaliens qui tentaient de piller le campement canadien.

Mais le militaire estime que l'accusation a terni sa réputation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'armée.

«Je n'ai plus de crédibilité», a-t-il déclaré à Southam News dans une entrevue réalisée mardi, à Montréal.

«Dans la population canadienne, même si on vous acquitte, il y a toujours quelque chose qui vous pend au-dessus de la tête — si vous n'étiez pas coupable, vous n'auriez pas été accusé.»

L'armée en appelle de son acquittement parce qu'elle considère qu'il n'a pas respecté les conditions de la mission, en ordonnant à ses hommes de faire feu sur les intrus.

Le colonel a ajouté qu'il était mécontent de ce que les soldats qui ont servi en Somalie n'aient pas reçu de médaille en reconnaissance de leur travail, comme cela a été le cas pour les soldats qui ont participé à d'autres missions des Nations unies.

Sept membres du CAR ont été accusés à la suite de la mort d'un adolescent somalien en détention dans le campement canadien, près de Belet Uen. Trois autres ont été accusés pour d'autres incidents survenus pendant la mission.

Offrez-vous ce qu'il y a de mieux: un emplacement Standard

L'emplacement de l'immeuble qui abrite vos locaux revêt une importance capitale pour votre entreprise, tout comme la manière dont l'immeuble est géré. Visitez n'importe lequel de nos 85 immeubles à travers le Canada, et vous constaterez que nous comprenons vos priorités. Les emplacements sont bien situés, les environnements, agréables et soigneusement entretenus, le tarif de location est toujours raisonnable, et il vous sera toujours facile de communiquer avec nous. La Standard Life dispose de ressources financières considérables; elle prend donc de tous ses immeubles, neufs ou rénovés, un soin jaloux et leur assure un entretien rigoureux qui les maintient dans un état irréprochable. La prochaine fois que vous aurez à louer des locaux, pensez Standard Life, Standard Life, Standard Life.

Pour obtenir des renseignements à propos de ces immeubles ou de toutes autres propriétés de la Standard Life au Canada, contactez notre équipe régionale de gestion immobilière au (514) 932-0432.

STANDARD LIFE

AIDER LE MONDE MOT À MOT

CODE

L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement

Pour renseignements, composer le 1-800-661-2633

Les autochtones font deux fois plus d'enfants que les Québécois de souche

FRANÇOIS BERGER

■ Les autochtones du Québec font deux fois plus d'enfants que les francophones, et davantage aussi que les minorités ethniques issues de l'immigration. Les Amérindiens et Inuit sont en fait les plus prolifiques de tous les groupes ethniques, et leur fécondité est semblable à celle des populations de pays en voie de développement d'Asie et d'Amérique latine.

Selon la toute dernière étude de fécondité au Québec, qui vient d'être réalisée par le démographe Marc Termote de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), les femmes autochtones donnent naissance, en moyenne, à 3,53 enfants.

C'est plus du double de la fécondité générale de 1,71 enfant par femme observée dans l'ensemble de la population québécoise, selon l'étude de l'INRS basée sur les données du recensement de 1991.

Chez les francophones, souvent désignés sous le vocable de Québécois « de souche », il y a 1,69 enfant par femme. Il s'agit de 1,58 chez les anglophones, et de 2,2 chez les allophones (parlant une langue autre que le français ou l'anglais) issus de l'immigration. Quand les autochtones sont comptés parmi les allophones, comme font plusieurs études démographiques, la fécondité de l'ensemble des allophones atteint 2,4.

Renouvellement naturel

Pour qu'une population assure son renouvellement naturel, chaque femme en âge de procréer doit donner naissance à 2,1 enfants, en moyenne.

Pour 1993, le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) estime que la fécondité de l'ensemble de la population a descendu à 1,6 enfant par femme. Cette baisse, touchant surtout les francophones, survient malgré les programmes de subvention à la natalité instaurés par le gouvernement du Parti libéral. La diminution de la fécondité, depuis le début des années 1990, est d'ailleurs observée dans tous les pays industrialisés, qu'ils aient ou non des politiques natalistes, indique le professeur Termote de l'INRS.

Au Canada, seules les provinces de l'Atlantique ont une fécondité plus faible que celle du Québec.

La fécondité des autochtones, qui dépasse aussi 3,5 par femme dans l'ensemble canadien selon Statistique Canada, se situe au même niveau que celle des pays d'Amérique latine (indice de fécondité de 3,55) et d'Asie (3,48). Seuls les pays d'Afrique dépassent ce niveau de fécondité, avec plus de 6 enfants par femme.

Espérance de vie moindre

Si les autochtones ont une fécondité de pays en voie de développement, ils ont aussi une espérance de vie semblable à ces mêmes pays. Les autochtones du Québec et du Canada vivent dix ans de moins que le reste de la population. Leur espérance de vie est de 66 ans, comme en Asie et en Amérique latine.

La forte natalité observée chez les autochtones est liée, selon le démographe Termote, à leur faible niveau d'éducation. Ils utilisent très peu les moyens contraceptifs et sont généralemnt pauvres par rapport à la population générale.

Ces caractéristiques souvent propres au tiers-monde sont accompagnées d'une forte mortalité infantile et d'un mauvais état de santé. Diverses études ont montré que le taux de suicide des autochtones est cinq fois plus élevé que la moyenne nationale, et que les problèmes d'alcoolisme et de drogue sont endémiques.

Il y a entre 80 000 et 90 000 autochtones au Québec (1,2 p. cent de la population totale), selon diverses estimations. Ni Statisque Canada ni le ministère canadien des Affaires indiennes ne connaissent le compte exact de la population autochtone, parce que les conseils de bande refusent souvent l'accès des réserves aux fonctionnaires. Le gouvernement fédéral, qui consacre annuellement plus de 5 milliards de dollars aux autochtones, a d'ailleurs mis sur pied un groupe de travail chargé de faire la lumière sur cette question. Son rapport est attendu pour le mois de décembre, a indiqué hier à *La Presse* le directeur du Registre des Indiens à Ottawa, M. Gregor MacIntosh.

Malgré ces difficultés de dénombrement, l'agence fédérale des statistiques estime que la population autochtone du Québec (11 nations et 41 bandes indiennes) a augmenté de 32 p. cent entre les deux derniers recensements de 1986 et 1991. Il s'agit de la plus forte hausse de population parmi les citoyens de toutes origines.

Poussée démographique

La poussée démographique des autochtones suscite des revendications nouvelles, comme la création de commissions scolaires et d'hôpitaux réservés à ces groupes ethniques. L'Association nationale des centres d'amitié autochtone, réunie en congrès à Québec en juillet dernier, a réclamé des écoles et des services de santé administrés par les autochtones en milieu urbain, où vivent 60 p. cent des autochtones canadiens (évalués à plus de 600 000 par Stat Can).

Les Québécois, nés ici, d'origine ethnique autre que française, britannique ou autochtone (il s'agit des enfants des immigrants ou issus des mariages interethniques) ont vu leur nombre progresser de 29 p. cent entre les deux derniers recensements. Le nombre d'immigrants vivant au Québec a pour sa part augmenté de 12 p. cent.

Quant à la population « traditonnelle » d'origine française ou britannique, elle n'a augmenté que de 0,6 p. cent (baisse de 10 p. cent des anglophones et hausse de 1,2 p. cent des francophones de souche). Au total, la population québécoise a augmenté de 5,6 p. cent entre 1986 et 1991.

SONDAGE GALLUP

Honnêteté: les médecins au premier rang

■ Pour la cinquième fois de suite, les médecins arrivent au premier rang dans un sondage effectué par l'Institut Gallup pour déterminer, au sein de douze professions, celle dont les membres sont considérés par les Canadiens comme les plus honnêtes et les plus doués de sens moral. L'honnêteté et le sens moral des médecins sont en effet considérés comme *très élevés* ou *élevés* par 57 pour cent des répondants, proportion qui est néanmoins en baisse par rapport aux 64 pour cent recueillis lors d'un même sondage effectué en 1992. En fait, la perception que se font les Canadiens de l'honnêteté et du sens moral des membres des douze groupes envisagés a diminué dans dix de ceux-ci.

Les policiers arrivent au deuxième rang avec 47 pour cent (53& en 1992), suivis des ingénieurs et des professeurs d'université (46& en comparaison de 49& il y a deux ans).

Au milieu de la liste, on trouve les comptables — 31& (46& en 1992), les psychiatres 29& (33&), les journalistes — 25& (27&), les hommes d'affaires — 19& (22&) et les avocats — 18& (22&).

Enfin, au bas de la liste, on relève les chefs syndicaux - 14& (14& en 1992), les députés — 12& (11&) et les directeurs d'agences de publicité — 11& (13&).

Les conclusions du sondage se fondent sur 1012 interviews effectuées entre le 1er et le 7 septembre 1994 auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à 3,1 pour cent près dans 19 cas sur 20. La marge d'erreur est plus élevée pour les régions, par suite de l'importance moindre de l'échantillonnage ; par exemple, les 269 interviews effectuées au Québec ont engendré une marge d'erreur de 6 pour cent dans 19 cas sur 20.

SOLDERIE D'AUTOMNE

Du primaire à l'université

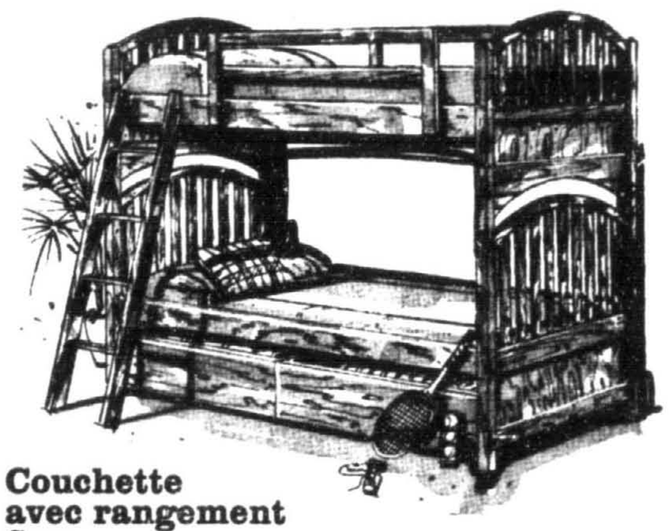

Couchette avec rangement
Cour. 1 935$ Solde 1495$

	Cour.	Solde
Chiffonnier	965	739
Huche	689	529
Bureau d'écolier	689	529
Chaise	385	295
Huche	559	429
Élément d'angle	559	429
Miroir	385	295
Commode	965	739

Fraser vous offre un vaste choix de meubles pour écoliers

Conçue pour être pratique et fonctionnelle, cette élégante collection contemporaine est faite de frêne massif et de placages, avec dessus laminé assurant une grande durabilité. Obtenez une capacité de rangement maximale dans un minimum d'espace avec la couchette et le bureau d'écolier, des meubles qui suivront votre enfant bien après l'école.

LIVRAISON SANS DÉLAI JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

Passez à notre magasin en fin de semaine et découvrez des centaines de meubles et accessoires à prix d'aubaine.

Ouvert le jour de l'Action de Grâces de 9h30 à 17h. TPS incluse.

Fraser
DEPUIS 1880
GALERIES DE MEUBLES RÉPUTÉS
8300 Devonshire, Montréal Tél.: (514) 342-0050

SALTIMBANCO
CIRQUE DU SOLEIL

Votre salle d'eau a besoin de se refaire une beauté?

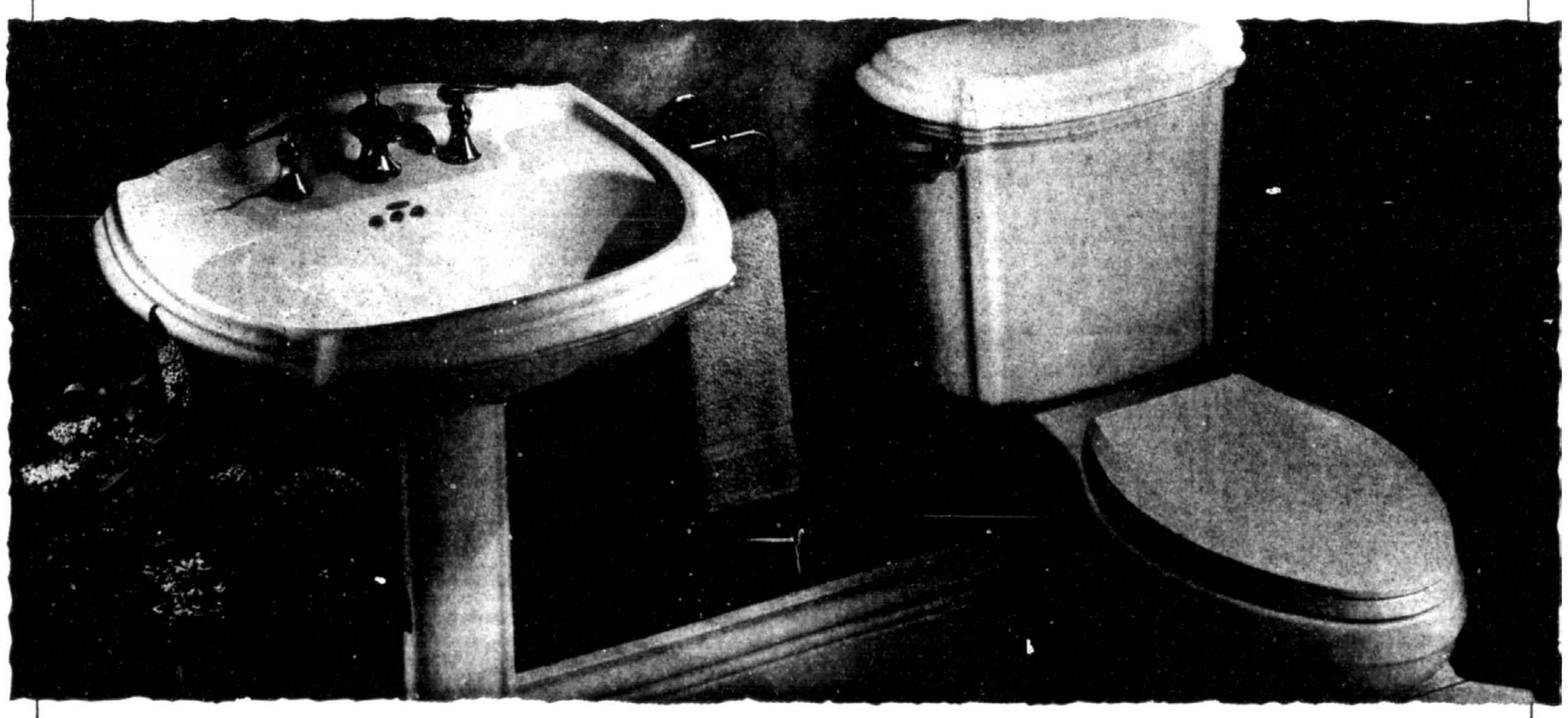

*Lavabo sur socle Portrait, robinet Revival et cabinet Portrait Lite en blanc et chrome. L'ensemble pour seulement 1095$!**

Faites de belles économies à l'achat de cet ensemble pour salle d'eau durant L'événement Traitement beauté de Kohler. *Vous verrez même nos prix sont de toute beauté! Faites votre choix, blanc classique ou finition chrome. L'un ou l'autre ajoutera une touche de beauté dans votre salle d'eau à un prix extraordinairement séduisant. Mais faites vite! Car si la beauté Kohler persiste des années durant, nos prix imbattables eux ne dureront qu'un temps... jusqu'au 31 octobre!*

L'événement Traitement beauté de Kohler. Du 1er au 31 octobre!

**Prix suggéré durant cette promotion. Le prix du marchand peut être différent*

KOHLER: SORT DE L'ORDINAIRE

Batimat 4790, rue Jean-Talon O. Montréal 735-5747
Boutique Orlando 1583, boul. Lemire Drummondville 472-5585
Ciot 9151, boul. St-Laurent Montréal 382-7330
Domus Décor 4850, boul. des Sources Dollard 683-5270
M. Filiault Ltée 6475, boul. des Grandes Prairies Montréal 327-6000
Plomberie Jean Lepine 5855, boul. Taschereau Brossard 676-1322
Plomberie St-Jérôme 2143, boul. Labelle Lafontaine 436-2318
Salle de bain St-Jean Enr. 485, rue St-Jacques St-Jean-Sur-Richelieu 347-6920

10 JOURS SEULEMENT!

ÉCONOMISEZ 25% ET PLUS SUR TOUTES NOS LAMPES*

PRIX SPÉCIAL 33 $ à 284 $ Cour. 45 $ to 379 $. Des lampes de table, lampadaires et appliques en laiton, cristal, porcelaine, et plus encore. Voici quelques exemples de notre vaste collection. Le choix peut varier selon le magasin.

35 $ Cour. 49 $
A. LAMPE LUSTRÉE À MOTIF DE COQUILLAGE
9 1/2 po h

59 $ Cour. 89 $
B. LAMPE BOUGEOIR DOUBLE
15 3/4 po h; abat-jour : 11 3/4 po l x 8 1/2 po p

89 $ Cour. 119 $
C. LAMPE BOUGEOIR À BASE CARRÉE
22 po h; abat-jour : 8 po carrés

149 $ Cour. 199 $
D. LAMPE À COLONNE CRISTALINE
27 po h; base : 6 po de diamètre;
abat-jour : 19 po de diamètre

199 $ Cour. 289 $
E. LAMPE SMITH EDWARDS
Avec un choix d'abat-jour métalliques à assortir. 23 1/2 po h;
abat-jour : 12 1/2 po de diamètre

*Ne s'applique pas aux Offres spéciales ni aux lampes déjà soldées. Toutes nos lampes sont approuvées C.S.A. Cette offre se limite au stock en magasin. Prix en vigueur jusqu'au 16 octobre 1994. Demandez notre catalogue gratuit. Nous acceptons MasterCard, Visa et American Express.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498 • Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
Les Galeries d'Anjou 352-7696

La Compagnie Bombay

© 1994, THE BOMBAY COMPANY, INC.

Nouvelle présidente à la CÉCM

YANN PINEAU

■ Rollande Pelletier, du Regroupement scolaire confessionnel, a été élue présidente de la CÉCM, hier soir, lors de l'assemblée du conseil des commissaires.

Mme Pelletier était présidente par intérim depuis le départ de François Ouimet, il y a plusieurs semaines. Ce dernier a été élu député sous la bannière du Parti libéral, lors des dernières élections provinciales. Le mandat de Mme Pelletier sera très bref, puisque des élections scolaires doivent avoir lieu le 20 novembre.

Cela n'a pas empêché le groupe des Commissaires unis pour un renouveau scolaire (COURS) de déplorer les orientations fermement confessionnelles de la nouvelle présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Pour Denise Soucy-Brousseau, candidate à la présidence de la CÉCM pour le COURS, l'élection de Mme Pelletier à la tête de la Commission scolaire crée une situation loufoque.

«Le Conseil des commissaires a adopté récemment une position prônant un statut linguistique pour la CÉCM, explique Mme Soucy-Brousseau. Pourtant, on se retrouve avec une présidente plus pro-confessionnelle que jamais.»

Par ailleurs, le COURS a dénoncé l'utilisation partisane des ressources de la CÉCM par le Mouvement pour une école libre et ouverte (MÉMO).

À la première page de son programme, le MÉMO donne en effet deux numéros de téléphone pour l'obtention de renseignements. L'un des deux est celui de la secrétaire de la CÉCM chargée de faire la liaison entre les commissaires du MÉMO et leurs quartiers respectifs. Le COURS estime qu'il est inacceptable que le MÉMO utilise une employée de la CÉCM pour faire ses relations publiques.

Pour sa part, le commissaire Robert Cadotte, du MÉMO, qualifie de ridicule l'accusation du COURS, signalant qu'à son avis la secrétaire n'outrepassait pas sa responsabilité, se contentant de retransmettre les messages destinés aux commissaires de l'opposition.

Rollande Pelletier

Longueuil: une politique familiale

GEORGES LAMON

■ Les citoyens de Longueuil se sentent exclus des lieux de prise de décisions, aux niveau municipal et scolaire. Les familles en milieu urbain se sentent isolées et doivent faire face à une fiscalité étouffante. Quant aux parents, il s'estiment débordés par leur milieu familial.

Ces constatations ont été faites par le Comité d'orientation familiale de la ville de Longueuil, qui a déposé son ébauche de politique familiale, hier matin au cours d'une conférence de presse à Longueuil, et en soirée à la dernière séance du conseil municipal. Tout cela pour marquer l'Année internationale de la famille.

La concertation auprès des familles est un élément qui revient souvent chez les citoyens au cours de la consultation, tout comme cette politique familiale affirme le rôle prépondérant des parents comme premiers responsables de la cellule familiale.

Hier, Mme Johane Fontaine-Deshaies, présidente du comité et conseillère municipale de Longueuil, a dit espérer voir «se développer un réflexe famille à Longueuil qui prévaudra dans la planification et la réalisation des actions municipales et de celles de tous les organismes touchant la famille». Selon elle, il est clair que toutes les actions doivent conduire à ce réflexe familial. «Cette politique familiale se veut un engagement en faveur des familles longueuilloises», a-t-elle précisé.

Cette politique interviendra dans tous les secteurs qui ont le plus d'influence sur la qualité de vie des familles: l'habitation, la sécurité, l'aménagement du territoire, l'éducation, les services de garde, la santé, le développement social et communautaire, le loisir et la culture et l'organisation des services municipaux. Ainsi elle préconise entre autres l'adaptation des services municipaux aux besoins des familles: revoir les horaires des services, améliorer l'accueil, etc.

Un comité restreint — un conseiller, un fonctionnaire — sera mis sur pied pour veiller à la mise en application de cette politique au palier municipal. Intitulée *Le coeur de notre municipalité: la famille*, elle s'élaborera, une fois établi le cadre général définissant les orientations à Longueuil, autour d'un plan qui devra préciser les actions à entreprendre.

Mme Johane Fontaine-Deshaies a insisté sur le fait que cette politique familiale ne sera pas statique mais évolutive dans le temps: les actions devront donc être évaluées continuellement. Elle n'a pu, pour le moment, évaluer le coût d'implantation.

G. Hamelin et l'économie de Longueuil

GEORGES LAMON

■ Gisèle Hamelin, candidate à la mairie de Longueuil sous la bannière du Parti Longueuillois, veut, si elle est élue, donner un second souffle au développement économique de Longueuil dans les secteurs industriel, commercial et résidentiel. Bref, relancer l'économie et l'emploi. Car elle demeure persuadée que Longueuil a tout pour devenir un leader économique.

Non seulement veut-elle redonner vie à l'Office de développement économique de Longueuil, aboli il y a deux ans, mais aussi abolir la surtaxe sur les propriétés non résidentielles pour la remplacer par la taxe d'affaires et instaurer une exemption de taxe foncière décroissante sur trois ans (100, 50 et 25 p. cent) aux acheteurs de nmaisons neuves de moins de 140 000 $. Avec un minimum de 15 maisons bâties par année, elle prétend récupérer les «subventions» consenties.

«Jamais Longueuil n'a été performant en terme de valeur des permis de construire, a insisté Hier Mme Hamelin en conférence de presse. Longueuil ne connaît pas l'essor économique qu'il mérite et avec cette mesure on veut redonner cet élan.»

Cette mesure ne s'appliquera que là où les infrastructures existent: rues, aqueduc et égouts à l'exception cependant du Vieux-Longueuil.

«Nous voulons dans ce secteur, non seulement protéger les espaces verts, a-t-elle expliqué, hier en conférence de presse, mais aussi enlever la pression trop fortes que pourrait exercer les entrepreneurs.»

Par ailleurs, elle entend décréter une exemption de taxe sur la plus-value de toutes les rénovations résidentielles sur le territoire. Ainsi les propriétaires bénéficieraient d'exemptions respectives sur trois ans de 100, 50 et 25 p. cent. Elle offrirait une assistance technique aux coopératives d'habitation, aux organismes sans but lucratif et aux personnes à faible revenu qui veulent acheter en groupe une résidence.

VESTE-CHEMISE À CARREAUX GÉANTS : MOLLETON POLAIRE ÉPAIS : 99,00 $

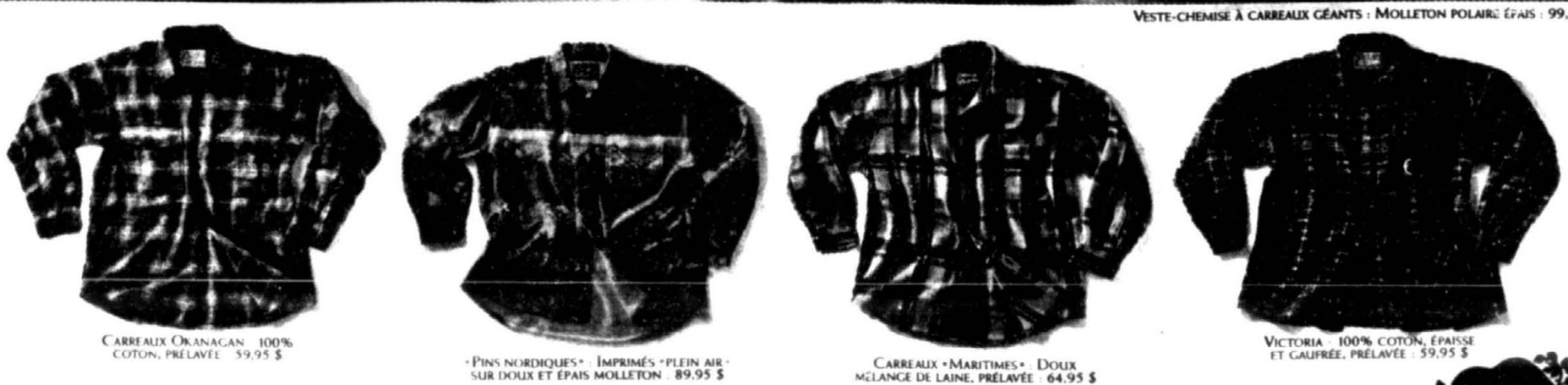

CARREAUX OKANAGAN : 100% COTON, PRÉLAVÉE : 59,95 $

•PINS NORDIQUES• : IMPRIMÉS •PLEIN AIR• SUR DOUX ET ÉPAIS MOLLETON : 89,95 $

CARREAUX •MARITIMES• : DOUX MÉLANGE DE LAINE, PRÉLAVÉE : 64,95 $

VICTORIA : 100% COTON, ÉPAISSE ET GAUFRÉE, PRÉLAVÉE : 59,95 $

Les voici, les incontournables chemises à carreaux en flanelle de Roots! Faites des plus fines matières tissées, elles sont renforcées de points français et ont été prélavées pour cette douce sensation de déjà porté. Heureusement qu'elles ne vont pas se démoder... elle ne sont pas prêtes de s'user.

CHAUSSURES • VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR • CHANDAILS • VÊTEMENTS POUR ENFANTS • SACS EN CUIR ET ACCESSOIRES

Roots CANADA

La conversion des livreurs est conforme au contrat, dit Weston

SUZANNE COLPRON

■ Weston a soutenu, hier, que la mise sur pied d'un programme de conversion de ses 160 vendeurs-livreurs de pain en distributeurs à leur compte se faisait en conformité avec la convention collective.

«Il va de soi que nous nous en sommes assurés avant même de commencer l'opération», a dit Mme Sophie Fortin, vice-présidente des relations avec les employés de Boulangeries Weston Québec, à Longueuil.

Le Syndicat international des travailleurs de la boulangerie, de la confiserie et du tabac (SITBCT) a déposé un grief collectif mardi au nom de ses 160 membres. Le syndicat, affilié à la FTQ, conteste en fait la décision de la compagnie d'obliger tous ses vendeurs à devenir des entrepreneurs, faute de quoi ils seront licenciés dimanche.

Le jour de l'entrée en vigueur du nouveau système, le 11 octobre, les distributeurs seront propriétaires de leur camion et de leur route, qu'ils auront acquis au coût d'environ 100 000 $.

Mme Fortin a ajouté que le grief sera traité avec diligence, conformément aux dispositions de la convention collective liant Weston à ce syndicat. Normalement, le contrat de travail des 160 vendeurs-livreurs vient à échéance en février 1995.

«L'opération se déroule avec un minimum de heurts, a-t-elle précisé. Mercredi, 93 distributeurs avaient déjà signé les ententes, alors que 23 ont manifesté leur intention de se prévaloir des généreuses conditions de départ ou de mise à la retraite qui leur étaient offertes dans le cadre de cette opération.»

Mme Fortin a rappelé que l'objectif de Weston était de se doter de la meilleure équipe de vente dans l'industrie de la boulangerie au Canada.

«Notre équipe ne sera la meilleure que si elle est motivée, bien appuyée par Weston et a le sentiment d'être traitée avec équité», a-t-elle dit.

Weston assure que les distributeurs obtiendront à peu près la même rémunération après impôt qu'auparavant, en tenant compte de tous les frais d'exploitation, du financement, des avantages sociaux et des vacances.

Mais le SITBCT et la FTQ sont décidés à aller jusqu'au bout pour «faire respecter les droits de ces travailleurs», qui perdent leur statut de syndiqué.

L'État accusé d'abuser de stagiaires

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le gouvernement du Québec embauche comme stagiaires des centaines d'assistés sociaux qui ne reçoivent que 25 $ par semaine pour leur travail, indique une enquête menée par le Syndicat de la fonction publique du Québec (SCFP).

Ce traitement «abusif» a été dénoncé hier par la présidente de ce syndicat, Mme Danielle-Maude Gosselin, qui demande à la nouvelle ministre responsable de l'aide sociale, Mme Jeanne Blackburn, d'enquêter dans les plus brefs délais sur cette affaire.

Ce serait par souci d'économie que le gouvernement embauche des stagiaires de l'aide sociale pour combler certains postes.

Les assistés sociaux en question sont des personnes aptes au travail qui suivent des stages afin d'améliorer leur employabilité et qui cherchent à se dénicher un emploi permanent.

Dans le cadre de ce programme, elles ne touchent que 25 $ par semaine pour bonifier leurs prestations d'aide sociale.

La présidente du SFPQ a cité quelques exemples d'emplois sous-rémunérés: les greffes du palais de justice de Québec embauchent une douzaine de secrétaires au lieu de combler les postes réguliers. Ailleurs, ce sont des bénéficiaires qu'on embauche comme secrétaires dans les postes de la Sûreté du Québec.

Mme Gosselin a fait valoir que ce programme de stages est inefficace. Les données compilées jusqu'à maintenant démontrent que seulement 45 p.cent des stagiaires décrochent un emploi permanent à la suite de leur stage, soit la même proportion que les assistés sociaux qui n'ont pas participé à de tels stages et qui se cherchent un emploi par eux-mêmes.

Si jamais Mme Blackburn n'agissait pas assez vite au goût du SFPQ dans ce dossier, Mme Gosselin a indiqué que des plaintes pourraient être portées devant la Commission des normes du travail contre le gouvernement pour irrespect des conditions minimales du travail.

Départ du directeur controversé d'AIJ

ÉRIC CLÉMENT

■ Le directeur général d'Action Intervention Jeunesse (AIJ), Alain Gariépy, a décidé hier de quitter l'organisme communautaire lavallois à la veille d'une réunion du conseil d'administration (CA) qui s'annonce décisive pour l'avenir d'AIJ.

C'est M. Alain Gariépy qui a averti *La Presse* par téléphone, hier après-midi, de sa décision de «se retirer de ses fonctions le temps que la situation soit mise à jour». Mais selon nos informations, une résolution devait être présentée ce soir, lors du CA, afin que M. Gariépy quitte son poste, d'où sa décision. Sinon, des membres importants du CA auraient démissionné en bloc.

Le conseil d'administration, auquel M. Gariépy ne siègera pas bien qu'il en soit membre, devrait clarifier la situation pour qu'AIJ redevienne un organisme communautaire crédible et efficace.

«Si j'ai fait des choses graves, j'en assumerai les conséquences, mais je pense que je n'ai rien fait de mal», déclare M. Gariépy, dont le salaire sera revisé à partir de lundi. Il devrait tourner autour de 45 000 $ au lieu de 86 000 $.

Des 16 employés qui ont démissionné de leur poste parce qu'ils n'avaient plus confiance en leur direction, une douzaine pourraient être réembauchés, quatre étant en fin de contrat. Un nouveau directeur général sera nommé dans les prochains jours.

«On va faire le ménage», prévient Me Michel Binette, président du conseil.

Le comité chargé de faire la lumière sur les allégations de fraudes, composé de Me Binette et de deux autres membres du conseil,

Le directeur démissionnaire d'AIJ, M. Alain Gariépy.

MM Serge Fleury et Pierre Patenaude, va déposer son rapport. Me Binette insiste pour dire que lui-même, M. Fleury et M. Patenaude, n'ont jamais été «des alliés» de M. Gariépy.

«Les gens qui pensent cela vont rester abasourdis ce soir», dit-il.

Me Binette promet d'autre part de faire procéder à des changements dans le règlement, ce qui permettra notamment au membre du conseil, Daniel Pagé, un homme séropositif qui avait été privé de son droit de vote lors de la dernière réunion du CA, de le recouvrer.

Le CA devrait dorénavant ne comporter que deux personnes travaillant pour AIJ: le directeur général et un représentant des employés. Quant à un retour de la présidente du conseil, Mme Josée Lafond, il semble peu probable car Me Binette considère «qu'elle n'a pas fait les choses comme elles auraient dû être faites, notamment lorsqu'elle a donné 3000 $ à M. Leclerc pour son rapport».

Rappelons que la GRC mène actuellement une enquête sur les allégations de fraudes portées contre M. Gariépy par M. Roger Leclerc, tuteur d'AIJ lorsque le directeur général avait été suspendu. Le comité des organismes sociaux de Laval (COSL) a d'ores et déjà exclu AIJ et devrait demander aujourd'hui sa mise sous tutelle par la Régie de la santé et des services sociaux de Laval.

Le COSL a estimé que la gestion financière d'AIJ était pour le moins étrange. L'organisme communautaire a, par exemple, 33 comptes en banque à la même succursale Desjardins. Une demande d'enquête a d'ailleurs été déposée auprès de l'institution financière.

M. Leclerc ne comprend pas pourquoi les bailleurs de fonds (surtout les gouvernements fédéral et provincial) ne cherchent pas plus à savoir ce qu'il en est.

«Ils manquent à leurs responsabilités», soutient-il.

Le COSL espère que des représentants fédéraux et provinciaux se rendront à sa conférence de presse cet après-midi.

En tout cas, pour M. Leclerc, les allégations de fraude sont fondées car les livres comporteraient de nombreuses irrégularités.

«Le représentant de la firme de comptables Belzile Tremblay qui a fait le rapport de la gestion financière d'AIJ m'a dit que si l'on voulait frauder, le système existant chez AIJ était le meilleur qui soit.»

Chasseur...d'aubaines !

JUMELLES BUSHNELL
NATUREVIEW 8 X 42 MPC
- Recouverte de caoutchouc
- Mise au point centrale
- Idéale pour les amateurs d'oiseaux et de nature.

SPÉCIAL CHASSEUR 139,99 $ Étui inclus

JUMELLES BUSHNELL
MODÈLE TROPHY 10 X 42
Grossissement 10 X
Compacte, légère et surtout «étanche à l'eau et à la buée», idéal pour la chasse.

SPÉCIAL CHASSEUR 219,99 $ Étui inclus
Garantie à vie

Appareil Canon SURE SHOT A1

- Appareil-photo étanche
- Zoom 32 mm F.3.5
- Flash intégré
- Incluant pile et étui

239,99 $

Les photos peuvent différer.
Prix valide jusqu'au 22 octobre.

67e 1927-1994

«TOUT POUR LA PHOTO / VIDEO»
L. L. LOZEAU LTÉE
6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9
Tél. 274-6577
Fax 274-4221
1-800-363-3535
Stationnement municipal à l'arrière

PAYEZ en JUIN '95
AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT avant JUIN 1995*
NOTRE GROS CAHIER 20 pages!

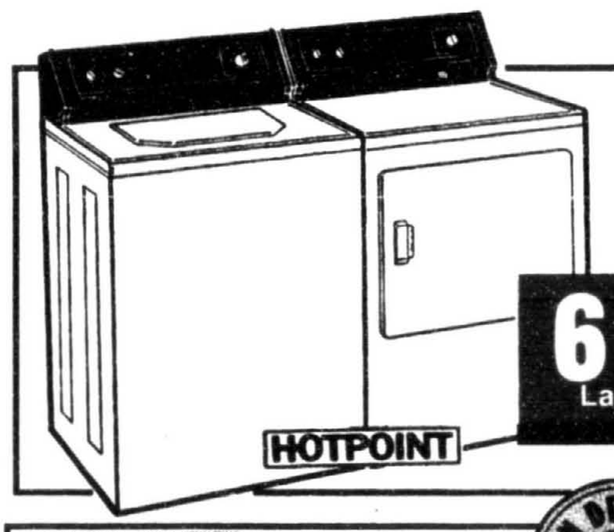

LAVEUSE
- 6 programmes
- 3 sélections de température

SÉCHEUSE
- 3 programmes
- 3 choix de température

Service et livraison gratuits

699 $ La paire

HOTPOINT

PAS DE GARANTIE CITRON!
Si l'un de nos appareils électroménagers s'avérait à faire défaut plus de 3 fois pour un même problème vérifié durant les 6 premiers mois de la date d'achat, Brault & Martineau le remplacera SANS FRAIS.

PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN DU FABRICANT

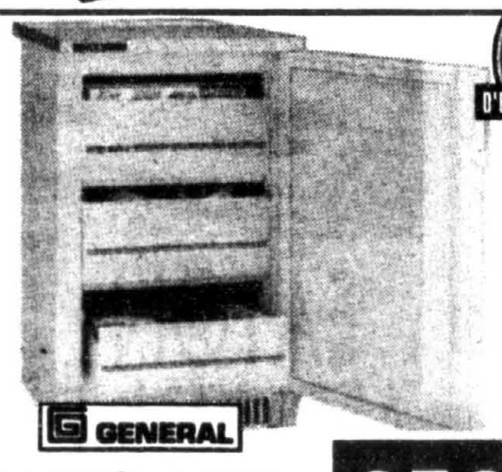

CONGÉLATEUR 4,1 PI CU.
- Contenance de 130 livres
- 3 tiroirs

GENERAL

259 $
Service et livraison gratuits

ASKO

LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE
- 5 programmes
- Triple isolation
- Silencieux
- Basse consommation d'eau
- Cuve et bras gicleurs en acier inoxydable
- Filtre autonettoyant
- Poignée de sécurité pour enfants

999 $
Service et livraison gratuits

Magic Chef

Cette photo peut différer du modèle annoncé.

RÉFRIGÉRATEUR 16,5 PI CU.
- 2 tablettes pleine largeur
- 2 bacs
- Roulettes

599 $
Service et livraison gratuits

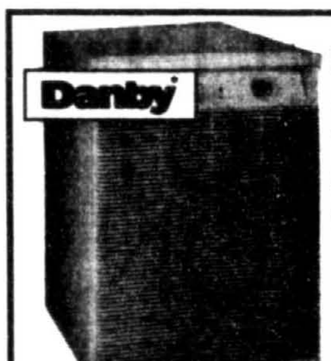

Danby

DÉSHUMIDIFICATEUR
- Humidistat
- Arrêt automatique

Service et livraison gratuits

239 $

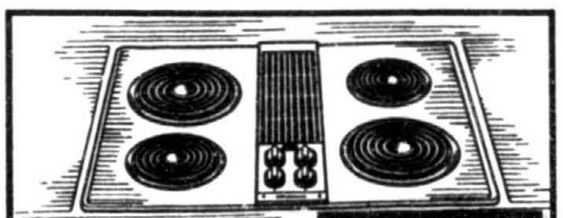

JENN-AIR
SURFACE DE CUISSON
- Système de ventilation incorporé
- 4 ronds serpentins

599 $
Service et livraison gratuits

JENN-AIR
FOUR ENCASTRÉ
- Autonettoyant
- Horloge et minuterie électroniques

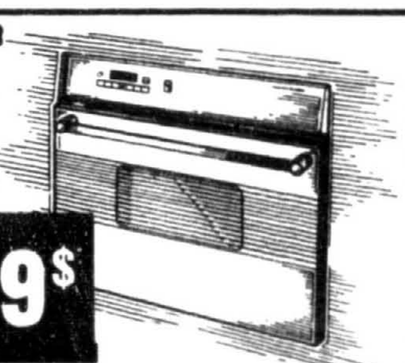

+ rabais du fabricant de 50 $

899 $
Service et livraison gratuits

Frigidaire · GENERAL · HOTPOINT · McCLARY · Magic Chef · JENN-AIR · GE · Danby · Kenmore · KitchenAid · Whirlpool

BRAULT & MARTINEAU
là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

CENTRE DE LIQUIDATION
8600, Place Marien
(Sortie 85, autoroute Métropolitain est)
Tél.: 881-9400
Non-disponible au C.D.L.

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar. 9h30 à 18h
Mer.-Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h
Dim. 11h à 17h

LAVAL
1770, Boul. Des Laurentides
(Coin St-Martin)
Tél.: 667-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX
3345, Boul. Des Sources
(Sortie 55, Transcanadienne)
Tél.: 685-3572

LASALLE
1130, Dollard
(Près du boul. de La Verendrye)
Tél.: 364-6110

LONGUEUIL
3245, Chemin Chambly
(Coin Roberval)
Tél.: 679-1260

ST-LÉONARD
6875, Jean-Talon est
(Près des Gal. d'Anjou)
Tél.: 254-9455

BROSSARD
8220, Boul. Taschereau
(Coin Pelletier)
Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES
12605, Sherbrooke est
(Près de Tricentenaire)
Tél.: 640-6446

HULL
217, Montcalm
(Coin St-Joseph)
Tél.: (819) 771-6611

ROCK FOREST
4275, Boul. Bourque
(Coin Grégoire)
Tél.: (819) 562-4242

LIVRAISON GRATUITE! même le dimanche!

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500 $ meubles/électroménagers et 300 $ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit.
*Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 juin 1995.

Plus de 3000 chercheurs attendus au congrès sur l'athérosclérose

Les résultats de plusieurs recherches y seront divulgués

CAROLE THIBAUDEAU

■ L'athérosclérose, une maladie des artères qui tue une personne sur deux dans les pays industrialisés, réunira plus de 3 000 chercheurs et praticiens du monde entier au Palais des congrès de Montréal, du 9 au 14 octobre.

Ce Xe symposium sur l'athérosclérose, événement triennal tenu par la Société internationale d'athérosclérose, donnera la parole à 244 spécialistes du monde entier.

On y trouvera de quoi réanimer de vieux débats : celui du beurre contre la margarine, ou encore celui du petit verre d'alcool quotidien qui aide les Français à garder leurs artères propres.

Le docteur Jean Davignon, chef de file renommé sur les lipides à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, préside le comité d'organisation. « On attend à ce congrès les résultats de plusieurs recherches à long terme », a-t-il souligné en conférence de presse.

Parmi les figures de proue du symposium, le conférencier d'honneur sera le docteur Joseph Goldstein de l'Université du Texas, titulaire du prix Nobel de médecine 1985 avec Mike Brown, pour avoir élucidé un mécanisme moléculaire du métabolisme des lipides. Quelques années plus tard, en 1987, le docteur Davignon publiait conjointement avec ces deux prix Nobel une étude mettant le doigt sur l'anomalie génétique responsable d'une forme d'hypercholestérolémie familiale (grave excès de cholestérol dans le sang), une maladie plus fréquente au Québec qu'ailleurs.

Quarante-huit p. cent des gens meurent d'une complication reliée à l'athérosclérose dans les pays industrialisés. Les victimes font de l'angine de poitrine, ou bien un infarctus, ou bien une rupture de vaisseau sanguin du cerveau, ou encore meurent subitement. Les causes sont multiples : les gènes, l'alimentation, le tabac, le diabète...

L'athérosclérose se manifeste par la fermeture progressive des moyennes et grosses artères. Un corps gras, surtout le cholestérol, s'infiltre dans la cloison de l'artère, forme des plaques, et progresse jusqu'à rétrécir le diamètre du vaisseau sanguin et parfois même le boucher, souvent parce qu'un caillot de sang s'est formé.

De grands pas

Bien qu'une alimentation équilibrée suffise à contrôler un désordre des lipides dans certains cas, un grand nombre de patients sont porteurs d'un gène défectueux (et parfois de deux gènes défectueux). Pour eux, le traitement ultime, c'est la thérapie génique.

La thérapie génique a été essayée chez des malades extrêmement atteints. Au stade actuel, cela comporte beaucoup d'inconvénients pour le patient avec des résultats modérés : une réduction de 20 p. cent du taux de cholestérol.

La technique, mise au point par le docteur James Wilson, de l'Université du Michigan, à Ann Arbour, consiste à prélever des cellules du foie chez le patient, à les infecter d'un virus inoffensif mais porteur du gène performant qui manque au patient, et à réimplanter les cellules génétiquement transformées.

« Les chercheurs font de grands pas maintenant dans une nouvelle direction : donner le gène performant au patient via une simple injection. Nous aurons des conférences sur ce sujet. »

Faire régresser les bouchons

D'autres recherches démontreront, preuves à l'appui, qu'un traitement approprié ralentit la progression de l'athérosclérose, et même induit une régression de la maladie, ce qui était impensable il y a quelques années à peine.

Enfin, de nombreuses communications porteront sur des nouveaux médicaments mis à l'essai pour régulariser le taux de cholestérol sanguin. Chacun de ces médicaments cible l'un ou l'autre des mécanismes complexes à l'origine de la formation de plaques athéromateuses. De nouvelles techniques d'imagerie médicale permettent de voir l'évolution de la maladie, et même les signes précurseurs de l'athérosclérose.

Les Montréalais jugent « passable » la qualité des services de santé

MARTHA GAGNON

■ Les Montréalais jugent « passable » la qualité des services de santé dispensés dans leur milieu. Ils se plaignent des délais d'attente trop longs, de la déshumanisation dans les hôpitaux et les cliniques médicales privées, du manque de soins à domicile et de l'accessibilité réduite.

Tels sont les résultats d'un sondage effectué auprès de 4 000 personnes à la demande de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre. Le directeur Marcel Villeneuve a reconnu hier qu'il s'agissait d'une critique très sévère à l'égard du système.

« Que ce soit à l'urgence où l'on attend plusieurs jours avant d'être admis dans une chambre ; que ce soit pour une chirurgie élective où l'attente peut s'échelonner sur plusieurs mois ou encore pour obtenir un placement dans un milieu approprié, les délais soulèvent beaucoup de mécontentement. »

Le sondage téléphonique réalisé par le groupe Secor a été effectué entre le mois d'avril et le mois de mai. Les répondants avaient tous été dans un hôpital, un CLSC ou un cabinet privé au cours des douze derniers mois. L'entrevue durait une vingtaine de minutes.

S'ils sont insatisfaits de la qualité des services, les citoyens de la Communauté urbaine de Montréal ne sont pas les plus à plaindre en ce qui concerne la quantité. Il y a 5 422 médecins qui travaillent dans des cabinets, 42 hôpitaux de courte durée, 30 CLSC, ce qui représente un budget de plus de 3 milliards de dollars.

La propreté et la confidentialité du dossier médical récoltent les meilleures notes, alors que l'on se plaint du personnel « peu souriant », de l'accueil peu chaleureux et du manque de communication. Dans l'ensemble, les personnes interrogées accordent aux institutions une note qui va de « passable à insuffisant. » Il y donc place à de l'amélioration de l'ordre de 10 p. cent en moyenne pour atteindre un niveau acceptable et de 20 p. cent en moyenne pour franchir le seuil de l'excellence.

Il faut dire que les Montréalais sont très exigeants et que leurs attentes sont très élevées. Le sondage ne permet toutefois pas de connaître le taux de satisfaction dans chaque établissement.

Les gens veulent principalement être traités avec respect et dignité ; ils demandent qu'on leur fournisse toute l'information nécessaire et qu'on réduise les délais d'attente.

Du côté des communautés linguistiques et culturelles, les gens se plaignent qu'ils ne sont pas toujours traités sur un pied d'égalité, que l'information n'est pas toujours adaptée à leur culture et à leur langue et que le personnel ne tient pas suffisamment compte de leurs habitudes de vie.

Les dirigeants de la Régie régionale s'engagent à adopter des mesures pour répondre davantage aux besoins de la population. Selon le président du conseil d'administration, Conrad Sauvé, « il est possible de réduire les délais d'attente sans que cela ne nécessite de gros investissements. C'est un problème d'organisation. » Il y aussi la chirurgie d'un jour que l'on veut promouvoir et l'amélioration du réseau des CLSC qui, elle, nécessitera l'injection de sommes d'argent importantes.

Hépatite C : la Croix-Rouge admet après coup avoir commis une erreur

Presse Canadienne

OTTAWA

■ La Croix-Rouge prétend avoir agi de manière responsable quand elle a décidé, dans les années 80, de ne pas utiliser un test de dépistage qui aurait pu prévenir plus de 10 000 cas d'hépatite C. On entretenait alors de graves doutes sur l'efficacité de ce test, même si on sait aujourd'hui qu'il est fiable, a expliqué le porte-parole de la Croix-Rouge, M. Morris Blajchman, en entrevue, hier.

« Oui, avec le recul, une erreur a été commise. En rétrospective, les tests sont valables. »

Environ 70 p. cent des cas d'infections à l'hépatite C causées par des transfusions de sang entre les années 1986 et 1990 — soit plus de 10 000 cas — pourraient avoir été prévenus si les tests avaient été en vigueur, a dit M. Blajchman, qui est aussi chef du département d'hématologie à l'Université McMaster.

Pour Mme Durhane Wong-Reiger, de la Société canadienne de l'hémophilie, la véritable raison pour retarder la mise en vigueur du test était une question d'argent.

« Ils savaient ce qui se passait », a-t-elle déclaré. Le compte-rendu d'une réunion du Comité canadien du sang en juin 1986 montre que les experts craignaient que les pressions des médias ne les obligent à utiliser le test, ce qui aurait coûté 10 millions $.

« Et pendant qu'ils marchandaient, 3 600 personnes par an contractaient l'hépatite C », a accusé Mme Wong-Reiger.

L'hépatite C est une maladie qui attaque le foie. Dans certains cas, minoritaires, les personnes atteintes développent une maladie chronique du foie qui peut parfois entraîner la mort.

Aux États-Unis, les autorités ont commencé à utiliser le test de dépistage de l'hépatite C en 1986.

Au Canada, les responsables ont plutôt décidé de procéder à une étude pour déterminer si le test était fiable.

Il a fallu deux ans seulement pour obtenir des fonds pour financer cette vaste étude, impliquant 13 hôpitaux. Et c'est seulement maintenant que les résultats de cette étude sont divulgués — huit ans plus tard.

La principale conclusion de l'étude — que le test est fiable — n'est aujourd'hui plus pertinente. Un nouveau test, plus efficace, de dépistage du virus de l'hépatite C a été développé.

« Je dois reconnaître que l'étude a pris beaucoup plus de temps à démarrer qu'elle l'aurait dû », a dit M. Blajchman.

La responsabilité du système d'approvisionnement en sang au Canada est morcelée entre une série de groupes dont la Croix-Rouge, le Bureau fédéral de biologie et l'Agence canadienne du sang.

La technologie militaire se recycle dans le dépistage précoce du cancer du sein

Associated Press

WASHINGTON

■ Une technologie qui permet de découvrir un camion camouflé en territoire ennemi, en temps de guerre, pourrait bientôt contribuer à déceler les signes les plus ténus d'un cancer du sein à un stade précoce, ont affirmé des experts en défense au Congrès américain.

C'est une des façons dont une coûteuse technologie militaire de pointe peut être recyclée et trouver un nouvel usage en période d'« après-Guerre froide », ont dit des représentants des départements de la Défense et de la Santé, mardi.

Ce pourrait aussi être la façon la plus rentable de stimuler les efforts de dépistage précoce du cancer du sein, et d'améliorer la technologie de la mammographie, vieille de 40 ans, a fait valoir le docteur Susan Blumenthal, sous-secrétaire adjointe à la Santé et adjointe au « surgeon general », le grand responsable de la santé aux États-Unis.

Une entreprise spécialisée dans la défense, Martin Marietta, et la firme Rose Health Care System de Denver, travaillent déjà à convertir un système de traitement optique — initialement utilisé pour trouver des cibles militaires — en un système permettant d'analyser les données des mammographies.

Journalistes exclus d'une assemblée des syndiqués de CJMS et de CKAC

ÉRIC CLÉMENT

■ Les médias ont été exclus, hier soir, d'une assemblée générale des employés syndiqués de CJMS et de CKAC, qui se tenait à Montréal, les journalistes de CKAC ayant imposé un huis clos.

La Presse avait pourtant été dûment invitée par un journaliste de CKAC, Charles-André Marchand (qui avait précisé qu'il y aurait des équipes de télévision), à se rendre à cette réunion au cours de laquelle les employés des deux stations de radio devaient faire le point sur la situation créée par la brusque fusion des réseaux Télémédia et Radiomutuel.

Mais alors que la réunion, à laquelle assistaient à peine 30 personnes, n'avait pas encore commencé, le conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), M. Gilles Mathieu, a été pris à partie par un journaliste de CKAC, Jean Laverdière. Ce dernier lui a signifié qu'il avait l'intention de procéder à l'élection d'un exécutif syndical pour les seuls journalistes de CKAC, ce qui n'était pas prévu à l'ordre du jour.

L'assemblée générale devait normalement aborder les mesures de redressement possible en vertu du Code du travail et des conventions collectives mais aussi une démarche auprès du Conseil canadien des relations de travail (CCRT) et une discussion à propos de la nécessité de constituer un exécutif syndical unique.

Mais il était clair avant le début de la rencontre que les journalistes syndiqués de CKAC avaient l'intention d'avoir la main-mise sur la réunion. Une motion de huis clos fut donc approuvée en début de séance, avant même que l'ordre du jour soit accepté, et ce à la demande de... Charles-André Marchand.

Le conseiller syndical Gilles Mathieu a expliqué à *La Presse* que les indemnités de départ des journalistes congédiés sans préavis étaient pour l'instant de deux semaines de salaire par année d'ancienneté. Mais compte tenu de la manière peu orthodoxe choisie pour avertir et licencier le personnel, le conseiller syndical pense utiliser ce « vice de forme » comme argument afin de négocier des modalités financières de départ plus « honorables ».

Il a également fait savoir que la création d'une agence d'information par la nouvelle entité radiophonique était loin, « mais très loin », de garantir que les régions du Québec seront mieux desservis en matière d'information journalistique.

Finalement, en soirée, on apprenait que l'assemblée avait décidé que les deux syndicats demeureraient séparés. Toutefois, un comité mixte a été formé, notamment pour s'assurer que l'agence d'information n'est pas un ballon d'essai que Radiomédia abandonnerait dans quelques mois, préférant faire appel à l'agence NTR, pour des raisons de rentabilité.

Michel Girard ne sera pas de l'émission matinale de CKAC

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ De tous les lecteurs de *La Presse*, les premiers étonnés de l'annonce de leur participation à la programmation du volet économique de l'émission matinale de CKAC, Bonjour Montréal, ont certainement été Michel Girard, chroniqueur économique de notre journal, et le professeur d'économie Léo-Paul Lauzon, de l'UQAM.

Ni l'un ni l'autre n'ont été approchés pour participer à cette novelle aventure radiophonique. Aussi, y a-t-il eu un étonnement et une incompréhension profonds de la part de Michel Girard.

Une réaction plus virulente chez le professeur d'économie L.P. Lauzon, qui affirmait qu'il aurait considéré comme « indécent de cautionner un geste barbare » - la fermeture sans préavis d'une station, CJMS, dont il considère que le bilan financier était très honorable.

Critiques acerbes

M. Lauzon y avait une chronique et il a dû subir, à la suite de l'annonce, dans nos pages, de sa participation à la station AM issue de la fusion Télémédia-Radiomutuel, les critiques acerbes de plusieurs de ses amis et collègues, dont l'ancien syndicaliste Michel Chartrand et de Yvan Guay, professeur de journalisme.

Un piano automatique Steinway
Un piano automatique Bösendorfer
Un piano automatique Samick

Ajoutez un piano automatique à votre piano actuel, peu importe sa marque.

Venez écouter et découvrir toutes les qualités de cette grande percée technologique

Voici le

Piano Disc*

Le piano automatique du 21e siècle, aux qualités incroyables!

* Lecture et enregistrement
* Option symphonie
* Fonctions MIDI
* Télécommande

* À prix spécial de lancement
Offert en exclusivité chez

J2149436

Boston STEINWAY & SONS

PIANOS PRESTIGE

6078, rue Sherbrooke Ouest
(514) 482-5304

samick Bösendorfer

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

DÉVELOPPEZ VOS HABILETÉS EN GESTION

CERTIFICATS EN GESTION DES SERVICES DE SANTÉ I ET II

Fortement axés sur la pratique professionnelle, ces programmes vous habilitent à occuper des postes d'encadrement dans le réseau de la santé et des affaires sociales.

Ils vous fournissent les connaissances et les outils de gestion pour mieux administrer les ressources disponibles et offrir des services de qualité.

Ces deux certificats sont intégrables dans le cadre d'un baccalauréat.

Programmes offerts conjoitement avec le Département d'administration de la santé de la Faculté de médecine.

DATE LIMITE D'ADMISSION : LE 1er NOVEMBRE 1994

Demandez la brochure sur les certificats offerts.

RENSEIGNEMENTS :
Faculté de l'éducation permanente
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Métro Côte-des-Neiges

Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

DROGUES : COMPRENDRE ET INTERVENIR

CERTIFICAT EN TOXICOMANIES : PRÉVENTION ET RÉADAPTATION

OFFERT LE SOIR

Découvrez les effets biologiques et les composantes psychosociales de l'usage de l'alcool et des drogues. Améliorez la qualité de vos interventions pour une meilleure réadaptation des toxicomanes et découvrez des stratégies préventives en toxicomanies.

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat.

DATE LIMITE D'ADMISSION : LE 1er NOVEMBRE 1994

Demandez la brochure sur les certificats offerts.

RENSEIGNEMENTS :
Faculté de l'éducation permanente
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Métro Côte-des-Neiges

Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

ETERNA·MATIC
KONTIKI

D'une précision exceptionnelle, l'Eterna-Matic "KonTiki" Chronomètre est étanche jusqu'à 200 mètres et dotée d'une lunette rotative, d'un boîtier résistant à la pression et d'un bracelet en acier.

1 395 $

Également offerte en or et acier 2 650 $
• Garantie Eterna d'un an
• Garantie prolongée Birks d'un an
• Gravure sans frais
• Certificat de remplacement gratuit de la pile

Exclusive à Birks

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

A. Gold & Sons

Rien ne surpasse ROHDE d'Allemagne pour la marche en grand confort.

Seulement 95$

LE ZÜRS
Pointures 6 à 13
Noir ou Brun

LE BONN
Pointures 6 à 13
Noir ou Brun

Nouvelle semelle Rohde

Achat en magasin, téléphone, télécopieur, par la poste

Tél.: (514) 288-4663 Poste 236 • Télécopieur (514) 288-6804 • À l'extérieur de Montréal: 1-800-263-2050
A. GOLD & SONS, 2050, BLEURY, SUITE 100, MONTRÉAL, QUÉ. H3A 2J5
N.B. Le prix des commandes par la poste, téléphone ou télécopieur est de 100,26$ la paire, incluant 7% T.P.S. et 6,5% T.V.P.
Envoyez-moi ☐ 1 Rohde ZÜRS à 100,26$ ... Couleur ... Pointure ... Envoyez-moi ☐ 1 Rohde BONN à 100,26$ ... Couleur ... Pointure ...
Ajouter: 4,00$ de frais de livraison pour 1 paire ou plus (taxes incluses). Total de votre commande ... $.
Portez à mon compte: ☐ Amex ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Diners ☐ A. Gold & Sons. No de carte ... Exp. ...
Ci-joint ☐ Mandat ☐ Chèque (pas de P.S.L.)
Nom ... Adresse ... Apt. ...
Ville ... Province ... Code postal ... Tél. ...
© 1994

Entrepôt 2050-2056, Bleury • 960 Ste-Catherine O. • Fairview Pte-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Les Galeries d'Anjou • La Place Vertu
Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brossard • No. 11 York, Ottawa

NOTRE NOUVELLE CIRCULAIRE EST EN MAGASIN! PROFITEZ-EN!!! elle déborde de SUPER SPÉCIAUX!

VENTE ANNIVERSAIRE!

ÉPARGNEZ JUSQU'À 75%

CHOISISSEZ PARMI DES MILLERS DE MÈTRES DE TISSUS DÉCORATIFS

TOUTE LA SÉLECTION DE COTONS DÉCORATIFS "VOGUE"

Nous liquidons notre inventaire - CHAQUE MÈTRE EST RÉDUIT!

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 14 octobre 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks.

~~19,99~~ ~~14,99~~ Seulement 9,99 m
~~19,99~~ ~~9,99~~ Seulement 7,99 m
~~19,99~~ ~~4,99~~ WOW! 3,99 m

NOS PRIX N'ONT JAMAIS ÉTÉ AUSSI BAS!

STORES HORIZONTAUX MINI 1" EN P.V.C.

BLANC, VERT FORÊT, GRANIT, LILAS, NOIR, GRIS et IVOIRE

SPÉCIAL À PARTIR DE: 1,99 18" X 45"*

24" X 45"	3,99	24" X 64"	6,49
27" X 45"	4,99	27" X 64"	7,99
31" X 45"	5,49	31" X 64"	8,99
36" X 45"	6,49	36" X 64"	9,99
40" X 45"	7,49	40" X 64"	10,99
44" X 45"	8,49	48" X 64"	12,99
48" X 45"	9,49	54" X 64"	13,99
54" X 45"	10,49	60" X 64"	15,99
60" X 45"	11,99	64" X 64"*	17,49
64" X 45"*	12,99	72" X 64"*	18,99
72" X 45"*	13,99		

*Ces grandeurs ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs.

STORES VERTICAUX SUR MESURE BOUCLAIR EN P.V.C.
LAMELLES DE 2" ET 3 1/2"
Couleurs et styles variés

GARANTIS À VIE!

ÉPARGNEZ JUSQU'À 40%

ACHAT SPÉCIAL ENSEMBLES DE DRAPS
Percale 50% polyester / 50% coton, 180-200 fils au pouce
MARTEX CANNON UTICA LADY PEPPERELL
À PARTIR DE 19,99 JUMEAU
L'ensemble comprend: drap plat, drap contour et taie(s) d'oreiller. Une taie d'oreiller avec ensemble jumeau

ÉPARGNEZ DE 20% À 50%
DOUILLETTES ET ENSEMBLES DE DOUILLETTE

GRATUIT! SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE
SANS OBLIGATION DE VOTRE PART!
POUR LE CHOIX DE VOS DRAPERIES, STORES, COUVRE-LITS, ETC. 331-1300

NOUS GARANTISSONS TOUT MÊME VOTRE SATISFACTION!

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

NOUVEAU! VENEZ VISITER NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION au 3350 boul. St-Martin, Laval

CENTRE-VILLE Place Montréal Trust
PLACE VERTU 3131, Côte Vertu
CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno
JOLIETTE 1075, boul. Firestone
PLACE ST-EUSTACHE 367, boul. Arthur-Sauvé

BouClair
Plus de 50 magasins pour vous servir!

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 14 octobre 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi. Le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 12h à 17h.
La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

St-Bruno • Joliette • St-Laurent • St-Eustache • St-Jerome • Lachine • Repentigny • Montreal • St-Constant • Dollard des Ormeaux • Laval • Rosemere • Terrebonne • Lasalle • St-Jean • Granby • St-Hyacinthe

On travaille au noir.

Dès que le soleil se couche, nos lampes se mettent au boulot. Elles brillent, illuminent, éclairent, rayonnent... et vous en mettent plein la vue.

Chez IKEA, vous trouverez des lampes de travail, des lampadaires, des lampes de table, des torchères, des appliques, des suspensions et plusieurs autres façons de vous éclairer à un prix éblouissant.

Venez nous voir, vous trouverez sûrement un emploi à nos lampes.

HEMSÖ. *Suspension. Abat-jour en verre opalin.* **68 $**

68$

DECIMA. *Suspension. Verre plombé main. Chaîne laitonné à l'ancienne.* **178 $**

12.95$ ch.

RISLAMPA. *Abat-jour. À utiliser comme lampe de table, suspension ou lampadaire. Ovale, cylindrique ou rectangulaire.* **12,95 $** ch.

10.95$

ALBIT. *Applique. Cuivre ou laiton massif.* **25,95 $**

54.95$

KAROLINA. *Lampe de table. Abat-jour réglable. Verre opalin blanc ou vert.* **39,95 $**

YTTRIUM. *Lampe de table. Pied en bois teinté roux. Abat-jour en verre opalin.* **54,95 $**

Choix d'abat-jour. À partir de **8 $**

8$

ELVAN. *Lampadaire. Abat-jour orientable.* **29,95 $**

29.95$

9.95$

PRENIT. *Lampe de table. Coloris variés.* **9,95 $**

48.95$

SMOG. *Lampe de table. 40 W. Bois laqué et métal.* **49,95 $**

ALKOV. *Lampe de table. Terre cuite. Interrupteur sur fil. Abat-jour compris. D'autres modèles sont aussi offerts. Haut. 25,5 cm.* **19,95 $**

MELLOFON/ SHUFFLE 18. *Applique. Pin teinté à l'ancienne.* **34,95 $**

39.95$

ANTIMON. *Lampe de table. Abat-jour en papier. Pied en métal. Haut. 63 cm.* **39,95 $**

18.95$

GRAFIT. *Lampe de table et abat-jour. Noir, blanc ou couleurs pastel.* **18,95 $**

ILMENIT. *Torchère halogène. Métal. Régulateur d'intensité. Bleu, vert, brun rouge ou noir.* **48,95 $**

DALVIND/SNÖ 50. *Lampadaire. Pied en bois. Abat-jour en coton RUTA tissé main.* **94 $**

7.95 $

DUR. *Spot à pince. Abat-jour réglable.* **7,95 $**

TUM. *Lampe de table et abat-jour MILLERIT. Pied en fer forgé.* **42,95 $**

36.95$

ALBIT/SHUFFLE 34. *Lampe de table. Finition à l'ancienne. Abat-jour fait main.* **36,95 $**

BARYL. *Torchère halogène. 300 W. Abat-jour en cuivre.* **79 $**

© Inter IKEA Systems B.V. 1994

IKEA®

Faites comme chez vous.

L'offre se termine le 30 jan. 1994. **Jusqu'à épuisement de la marchandise.** 9191 boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville St-Laurent. Tél. : 738-2167. Heures d'ouv. : lun. à vend. 10 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. de 10 h à 17 h.